

Entreprises magazine

Numéro 114 – Juillet/Août 2022 – 4 EUR



Assurances

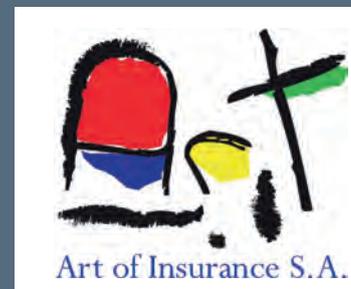
Dossier pages 26 - 46



À CHACUN SA **PASSION...**



ART OF INSURANCE
VOUS PROPOSE
LA COUVERTURE
D'ASSURANCE
ADAPTÉE POUR
LES **OBJETS** QUI
VOUS **TIENNENT**
À CŒUR.



3, rue des Foyers
L-1537 Luxembourg
T. 26302853
info@artofinsurance.lu



News

- 4** Brèves
- 16** Dans quel(s) pays vous faites-vous soigner ?
Résultats du sondage réalisé en mai 2022 sur
le site lesfrontaliers.lu



Sécurité et santé au travail

- 18** Forum Sécurité-Santé au Travail



Formation tout au long de la vie

- 20** Chiffres clés de la formation en entreprise

Communication

- 22** 4 bonnes raisons d'utiliser le marketing d'influence



Entreprendre au féminin

- 24** Julie Conrad : « Si on n'ose pas, on ne va pas très loin »

Dossier Assurances

- 26** En 2021, le secteur de l'assurance a tiré son épingle du jeu
- 28** Regards sur le secteur de l'assurance au Luxembourg
- 30** Inondations : (quasiment) tous les assurés ont été remboursés
- 31** Ce que dit la cartographie 2022 et ce qu'elle ne dit pas...
- 34** Des investissements massifs et constants pour former, recruter
- 36** La Blockchain fait bouger les lignes



- 38** Et si vos données vous permettaient d'être mieux assurés ?

- 40** Bien assurer ses collections et objets d'art

- 42** Bâloise Assurances – Un partenaire à votre écoute

- 44** Atradius – Bien connaître ses clients

- 46** Office du DuCroire – Se prémunir aussi contre les risques politiques

Bon à savoir

- 47** Le constat d'ancienneté de service ou d'aptitude pour toucher l'indemnité professionnelle d'attente

- 48** La période d'essai

À nos frontières

- 49** Les pistes envisagées pour améliorer la mobilité des frontaliers

Étapes gourmandes

- 50** 5 rooftops à ne pas manquer

Auto

- 51** Škoda Enyaq Sportline iV : charismatique et dynamique

54 Beauty case

56 Livres

58 Musique

Editeur / Régie publicitaire /
Media & Advertising S.à r.l.
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg
Tél : (352) 40 84 69 • Fax : (352) 48 20 78

Directeur de la publication /
Rédacteur en chef /
Isabelle Couset
E-mail : icouset@yahoo.com

Rédaction /
Isabelle Couset, Quentin Deuxant, Marie
Jacquemin, Sébastien Lambotte, Michel Nivoix,
Michaël Peiffer

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce numéro : lesfrontaliers.lu, VIZION ZERO, INFPC, Netty Thines, Thomas Valici, Martine Borderies, Brice Bultot, Chambre des salariés Luxembourg (CSL) et M^e Céline Lelièvre

Mise en page / Tammy Berger / Imprimerie Reka
Impression / Imprimerie Reka

Parution bimestrielle
Abonnements

1 an – 6 numéros : 40 EUR
2 ans – 12 numéros : 72 EUR

Media & Advertising S.à r.l. collecte et traite, en qualité de responsable de traitement, vos données personnelles conformément aux lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie des données ou une limitation du traitement, de porter plainte auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus, contactez icouset@yahoo.com.



© 2022 – Media & Advertising S.à r.l. – Toute reproduction est interdite. Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation For Reproduction Rights) - www.lord.lu

L'ARTISANAT EN CHIFFRES



Photo-Chambre des Métiers

Malgré la crise sanitaire qui frappe de plein fouet la majorité des entreprises artisanales depuis mars 2020, **l'artisanat** a réussi à augmenter son emploi, passant à **plus de 102.500 personnes** occupées (+ 4 %). En 2021, le secteur compte **plus de 8.450 entreprises, soit une progression de plus de 430 unités ou de 5 %**. Si la pandémie a affecté toutes les branches de l'artisanat, notamment à travers une perte de productivité, elle a particulièrement impacté les secteurs de l'alimentation et des soins à la personne. De surcroît, le COVID a entraîné des effets secondaires, dont notamment une pénurie de certains matériaux comme le bois et les métaux, et par ricochet une hausse importante de leurs prix.

Dans le contexte inflationniste au regard des tensions sur la scène internationale avec une hausse exceptionnelle des coûts énergétiques et des prix de divers matériaux, beaucoup d'entreprises se sentent prises entre le marteau et l'enclume alors qu'elles sont directement affectées par l'augmentation des prix de leurs intrants et indirectement par la pression que l'inflation exerce sur les frais de personnel, transmise à travers le mécanisme de l'indexation. Face à une explosion des prix et à l'absentéisme des salariés lié à la pandémie, la situation demeure donc difficile pour beaucoup d'artisans et entreprises artisanales.

Cette crise montre aussi **l'importance d'une transition énergétique accélérée** afin de réduire la dépendance par rapport aux produits énergétiques fossiles et de maîtriser ainsi les coûts. Il est important de souligner ici le rôle essentiel joué par l'artisanat dans la décarbonisation de la société, notamment via le secteur de la construction.

Les résultats d'une enquête de la Chambre des Métiers menée au 3^e trimestre 2021 montrent que les entreprises artisanales

utilisent encore largement les énergies fossiles. Même si beaucoup d'entre elles souhaitent améliorer leur empreinte carbone, il existe un besoin élevé en conseil et en guidance. Dans ce contexte, **la Chambre des Métiers salue l'introduction du Pacte climat pour entreprises** qui vise à accompagner celles-ci sur le chemin de la décarbonisation et à faciliter les échanges transsectoriels. Elle **se félicite également des aides annoncées dans le cadre de la tripartite**, dont notamment le programme *Fit4Sustainability* et le nouveau système de vouchers à hauteur maximale de 5.000 EUR pour des conseils en énergie par des conseillers homologués.

Au vu des perspectives économiques incertaines, seule une approche durable et énergétiquement efficace rendra pérennes les activités des entreprises artisanales. À côté d'une utilisation efficiente en énergie (renouvelable), l'artisanat se doit de s'améliorer dans plusieurs domaines. **La digitalisation des processus internes** permet aux entreprises d'augmenter leur productivité et de rester compétitives. **L'investissement en continu dans les compétences des collaborateurs** est primordial afin de rester en phase avec les sauts technologiques qui surgissent dans des laps de temps de plus en plus courts.

Source : Chambre des Métiers, Communiqué de presse *L'Artisanat : un secteur pérenne relevant le défi de la durabilité*, 26 avril 2022.

ARTISANAT : CAMPAGNE MAKERS

Sans l'artisanat, rien ne va plus. Cela vaut pour presque tous les domaines de la vie et pour bon nombre de grands thèmes qui préoccupent notre société. Le travail artisanal est indiscutablement essentiel. En revanche, l'image du secteur continue de souffrir. Afin d'inspirer les jeunes générations, la **Chambre des Métiers** renouvelle sa campagne **Makers**.

L'an passé, la Chambre des Métiers a lancé une vaste campagne d'image, connue sous le nom de *Makers of Luxembourg*. Cette année, un quiz aide les futurs apprentis à se décider pour un métier de l'artisanat.

« *Quel est ton métier ? – Fais le quiz et découvre-le !* », l'appel a été lancé le 16 mai dernier sur tous les médias sociaux et affiché dans tout le Luxembourg ainsi

que sur les bus de la ville et des alentours. Un nouveau quiz en ligne de la Chambre des Métiers, disponible sur handwierk.lu, propose une orientation professionnelle « par type ». En répondant à des questions ludiques, on découvre des intérêts et des compétences rattachés à un certain type d'artisanat et aux métiers qui s'y réfèrent. Ces différents types ont également un visage, celui d'archétypes, sous la forme de véritables futurs artisans ou ceux qui sont déjà établis. Ils sont les ambassadeurs de la campagne et cherchent à susciter un changement de mentalité dans la société, afin de sortir l'artisanat luxembourgeois de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de lui donner une image positive.

www.cdm.lu

MISSION VILLES DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

LES 100 VILLES SONT CONNUES

La Commission européenne a communiqué récemment le nom des **100 villes de l'UE** qui participeront à la mission visant à rendre **100 villes neutres pour le climat et intelligentes d'ici à 2030**. **Differdange** fait partie de la liste.

Les zones urbaines abritent 75 % des citoyens de l'UE. À l'échelle mondiale, ces zones consomment plus de 65 % de l'énergie produite, ce qui représente plus de 70 % des émissions de CO₂. Il est donc important que ces villes agissent en tant **qu'écosystèmes d'expérimentation et d'innovation pour aider toutes les autres dans leur transition vers une neutralité climatique d'ici à 2050**.

La mission *Villes* recevra 360 millions EUR de financement au titre d'*Horizon Europe* pour la période 2022-23, afin d'engager les trajectoires d'innovation vers la neutralité climatique d'ici à 2030. Les actions de recherche et d'innovation porteront sur la mobilité propre, l'efficacité énergétique et la planification urbaine verte, et offriront la possibilité de mettre en place des initiatives communes et de renforcer les collaborations en synergie avec d'autres programmes de l'UE.

La Commission invitera les 100 villes sélectionnées à élaborer des contrats de ville climatique, qui comprendront un plan global pour la neutralité climatique dans tous les secteurs tels que l'énergie,

les bâtiments, la gestion des déchets et les transports, ainsi que des plans d'investissement connexes. Ce processus associera les citoyens, les organismes de recherche et le secteur privé. Les engagements clairs et visibles pris par les villes dans le cadre des contrats pour le climat (*Climate City Contracts*) leur permettront de dialoguer avec les autorités européennes, nationales et régionales, et surtout avec leurs propres citoyens, afin d'atteindre cet objectif ambitieux.

En outre, compte tenu du vif intérêt manifesté par 377 villes pour participer à la mission, la Commission met également en place un soutien aux villes qui n'ont pas été sélectionnées. ✓

https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/funding/funding-opportunities/funding-programmes-and-open-calls/horizon-europe/eu-missions-horizon-europe/climate-neutral-and-smart-cities_en

CHAMBRE DE COMMERCE CONFÉRENCE 1.000+ SOLUTIONS POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT DE MANIÈRE RENTABLE



De g. à dr. : **Carlo Thelen** (directeur général, Chambre de Commerce), **Franz Fayot** (ministre de l'Économie, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire), **Bertrand Piccard** (initiateur et président, Fondation Solar Impulse) et **Claude Turmes** (ministre de l'Énergie, de l'Aménagement du territoire, et, au moment de la conférence, ministre *ad interim* de l'Environnement, du Climat et du Développement durable).

Photo-Chambre de Commerce

En avril dernier, la **Chambre de Commerce** avait convié la **Fondation Solar Impulse**, créée par le « savanturier » **Bertrand Piccard**, comme il se définit lui-même, à présenter ses **1.000+ solutions pour protéger l'environnement de manière rentable**.

Le célèbre aventurier et pionnier suisse a expliqué vouloir réconcilier économie et écologie, grâce au mode de pensée « éco-réaliste » qu'il promeut, convaincu que « *s'engager dans les technologies propres et les solutions efficaces est logique avant d'être écologique* ».

Ce « savanturier » – devenu célèbre en réalisant le 1^{er} tour du monde dans un avion baptisé *Solar Impulse*, fonctionnant uniquement à l'énergie solaire – a pour objectif, au travers de sa Fondation, de convaincre les décideurs que des solutions existent pour accélérer la transition écologique.

Enrico Benetto, chercheur et chef de l'unité d'évaluation de la durabilité environnementale et de la circularité, au sein du Luxembourg Institute of Science and Technology (**LIST**), est revenu sur la collaboration initiée avec la Fondation Solar Impulse en 2017. À ce jour, ce partenariat a permis l'évaluation par les experts du LIST de plus de 120 solutions venues du monde entier.

À la suite de ces interventions, **17 solutions innovantes luxembourgeoises** ont été présentées sur 4 thématiques essentielles du développement durable : la décarbonation ; la gestion énergétique, les énergies renouvelables et la gestion des déchets.

Une table ronde réunissant Bertrand Piccard et les ministres Turmes et Fayot a mis en exergue les défis et perspectives, notamment politiques, pour accélérer la transition écologique au Luxembourg.

Et Bertrand Piccard de conclure : « *Toutes les entreprises, surtout dans un pays au cœur de l'Europe comme le Luxembourg, doivent s'engager avec enthousiasme dans le challenge de verdir leurs activités. C'est d'autant plus possible que l'écologie est devenue économiquement rentable et créatrice d'emplois. Changeons donc le narratif pour parler des solutions davantage que des problèmes.* » ✓

www.cc.lu
<https://solarimpulse.com>

CAMPUS DURABLE EUROPÉEN MASTERCLASS EN MANAGEMENT D'ENTREPRISE DURABLE

Organisée du 2 au 4 mai dernier par l'**INDR** (Institut National pour le Développement

durable et la Responsabilité sociale des entreprises) et l'organisme français de formation **Eco-Learn**, en partenariat avec la House of Training, la Chambre de Commerce, ProRSE (association luxembourgeoise des professionnels de la RSE), Responsibility Europe (association basée au Luxembourg qui rassemble des organismes tiers de confiance qui partagent les valeurs européennes et la conviction que la RSE constitue un réel atout pour les entreprises et organisations) et avec le soutien du ministère de l'Économie, la 1^{ère} édition de la **formation Campus durable européen** a rassemblé 23 participants, tous issus d'entreprises de tous secteurs et de toutes tailles, et toutes engagées dans la durabilité.

Conscientes de leur rôle à jouer dans le développement durable, les entreprises comprennent la nécessité de monter en compétence dans le domaine du management durable et anticipent ainsi les nouvelles réglementations. À travers une lecture des standards existants (Green Deal, Taxonomie, Corporate Sustainability Reporting Directive...) et des actualités en termes de finance durable, de double matérialité, de décarbonation, de performance extrafinancière et mesure d'impacts, les participants se sont préparés utilement au challenge des enjeux ESG. ✓

www.indr.lu
<https://eco-learn.fr>
www.responsibility-europe.org
www.prorse.lu

BRASSERIE NATIONALE OBTENTION DE LA CERTIFICATION ISO 22000

La **Brasserie Nationale** est **certifiée ISO 22000**, la seule norme volontaire internationale sur le management de la sécurité des denrées alimentaires permettant de fournir en permanence des produits finis sûrs et d'assurer la sécurité de ses produits et services.

Pour la Brasserie Nationale, cette certification constitue un gage de qualité indéniable, de la livraison du malt jusqu'au soutirage. Pour Maurice Treinen, directeur de Production, « *l'obtention de la certification implique que toute la chaîne de production et la distribution des produits sont certifiées. De plus, cela*

favorise l'échange avec nos gros clients de la grande distribution, parce que nous prouvons ici que nos produits sont sûrs. La certification ISO 22000 montre que nous maîtrisons la sécurité des denrées liées à la production de nos bières : elle vise à détecter et éliminer les dangers potentiels pour le client final. »



www.bofferding.lu

EAGLESTONE LE QUARTIER BROOKLYN INAUGURÉ



Photo-Eaglestone

Idéalement situé à moins de 10 minutes à pied de la gare de Luxembourg-Ville, **7 nouveaux immeubles** sortiront bientôt de terre, et annoncent le **renouveau de Bonnevoie**. À l'instar de son homologue new-yorkais dont il s'inspire, Brooklyn promet de devenir le lieu branché, culturel et dynamique de la capitale.

Dès l'inauguration, le 21 avril dernier, le ton est donné : *Art is part of it*. L'artiste **Samuël Levy** a composé, en *live*, la 1^{ère} oeuvre du quartier. À terme, des oeuvres uniques embelliront les halls d'entrée de chaque immeuble.

Les 15.500 m² habitables répartis sur 7 immeubles sont conçus pour favoriser la

mixité. Logements, bureaux, commerces seront disposés de manière à créer un pont entre l'ancien et le nouveau. Les futurs résidents trouveront toutes les facilités dans un rayon de 15 minutes à pied ou à vélo. La proximité avec des crèches, écoles, centre sportif, lieux culturels, commerces, parcs, bureaux... promet une qualité de vie des plus agréables aux futurs habitants. De plus, grâce au nouveau tracé du tram, à la nouvelle route N3 et à la voie cyclable, Brooklyn sera à la croisée de tout Luxembourg.

Les 1^{ers} biens sont déjà disponibles à la vente. Les **agences immobilières Bricks et CBRE** ont été mandatées. Le détail du projet est présenté sur www.brooklyn.lu.

The Bridge est le 1^{er} projet de développement immobilier luxembourgeois à s'inscrire dans une démarche d'évaluation et de réduction de l'impact carbone inhérent à sa mise en oeuvre. Avec l'assistance du **bureau Énergie & Environnement**, qui a lancé au début de cette année le **label Carbon Footprint**, Eaglestone vise donc la **labélisation la plus avancée**. Envisagée après les étapes d'évaluation et de réduction de CO², celle-ci est octroyée à la suite de la mise en oeuvre de mesures de compensation des émissions résiduelles. Cette contribution carbone, au niveau d'Eaglestone, se traduit par **le financement de projets régionaux** participant à la réduction des émissions globales.

Concrètement, la **phase de réduction des émissions carbone du projet a permis d'économiser plus de 10 % des émissions du projet initial**.

Au global, pour atteindre la neutralité carbone du futur immeuble de bureaux, **Eaglestone compensera près de 2.900 tonnes équivalent CO₂ en s'engageant dans la reconstitution d'un peuplement forestier dégradé d'une surface d'environ 18 hectares située en Moselle**, soit l'équivalent de 18 terrains de football. Cette action est menée en collaboration avec l'ONF (Office National des Forêts).

La labélisation obtenue au stade « projet » sera confirmée une fois l'immeuble livré.

www.eaglestone.lu
<https://eaglestone.group>
<https://carbonfootprint.lu>

DES TRANSACTIONS OPÉRÉES PAR INOWAI NOUVEL ACTIONNAIRE POUR WOODEN S.A.



WOODEN S.A., qui construit le 1^{er} immeuble de bureaux en bois de cette envergure au Luxembourg, nommé Wooden, compte un **nouvel actionnaire : ACRON AG**. IKO Real Estate et BPI Real Estate restent les principaux actionnaires.

Si le locataire principal, à savoir **Bâloise Assurances Luxembourg**, a signé dès 2019 un bail de 15 ans pour y établir son siège social et occuper ainsi plus de 80 % des locaux, l'acquéreur, lui non plus, n'a pas tardé à confirmer son engagement. L'investissement marque le premier pas dans le marché luxembourgeois pour cet investisseur institutionnel suisse.

L'immeuble de 9.600 m², conçu par le bureau d'architecture Art & Build Architect, verra le jour à la fin de cette année. Derrière ses façades vitrées sur 6 niveaux, Wooden révèle une structure totalement constituée de bois, provenant exclusivement de forêts de la Grande Région. Dans une approche centrée sur le confort et le bien-être des occupants, sa conception a été réalisée selon le référentiel WELL Building Standard®.

ACQUISITION DE L'IMMEUBLE THE CORNER PAR MONCEAU INTERNATIONAL



Sur l'ancienne zone artisanale et commerciale de **Howald** les nouveaux bâtiments

commencent à prendre leur place. L'assureur **Monceau International** entend bien profiter de l'attractivité de ce nouveau quartier. Il vient d'y acquérir l'immeuble de bureaux **The Corner**, intégré dans le projet **AXS Howald** de l'investisseur et développeur belge **Baltisse**.

Réalisé par le bureau Beiler François Fritsch, **AXS Howald** forme un ensemble immobilier mixte complet de plus de 42.500 m², répartis sur 3 îlots et 5 bâtiments. Dans cet ambitieux projet, **The Corner** constitue l'un des 3 immeubles de bureaux développés par **Baltisse**. Composé de 7 étages, le bâtiment comptera 6.862 m² et bénéficiera de la certification BREEAM Excellent.

The Corner vient compléter le portefeuille de **Monceau Assurances** au Luxembourg, qui compte déjà les immeubles **Nova** (place de l'Étoile), **Quatuor** (Cloche d'Or) et **The Curve** (route d'Arlon), et pour lesquels **INOWAI** avait déjà apporté son conseil, ainsi que 3 maisons de maître et 2 immeubles en construction, **The Ultimate Building** et **Prince**. ✓

www.inowai.com

PARC PUBLIC AU BAN DE GASPERICH

FINALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PRÉVUE POUR LE PRINTEMPS 2023

Le quartier de Gasperich connaissant une hausse démographique considérable (+ 63,4 % entre 2015 et 2021, passant de 5.623 à 9.190 habitants) et une augmentation importante de la population active sur le site, le **parc public au Ban de Gasperich** vise la création d'une zone de récréation et de loisirs pour les habitants du quartier ainsi que pour les élèves du nouveau complexe scolaire et les personnes travaillant dans la zone d'activités.

D'une surface totale de 16,6 ha, le parc au Ban de Gasperich deviendra le **plus grand parc de Luxembourg-Ville**. Son concept paysager prévoit : la renaturation du ruisseau Drosbach sur une longueur de 810 m, un étang de 7.000 m², des pelouses récréatives et de détente, des pelouses sèches constituant un espace vital essentiel pour la faune et la flore, des prairies à fauchage tardif, une forêt

alluviale et des zones marécageuses le long du Drosbach, des arbres indigènes (érables champêtres, charmes, aubépines, frênes communs, hêtres, divers arbres fruitiers...), la plantation d'arbustes (cornouiller, fusain, troène, camérisier, sureau noir, viorne obier...) et de platebandes de vivaces, un réseau de chemins ramifiés d'une longueur totale d'environ 4.000 m, une boucle principale à surface scellée pour cyclistes et piétons d'une longueur de 1.350 m et d'une largeur de 4 m, un réseau de chemins à revêtement perméable d'une longueur de 2.200 m, et un chemin sur pilotis le long du Drosbach d'une longueur de 550 m.

Concernant les espaces et équipements, le projet comprend : une grande aire de jeux avec une aire de pique-nique, un terrain multisports, un terrain de beachvolley, un espace *outdoor fitness*, un terrain de pétanque, des éléments de récréation (pavillon, pergolas, ponts, bancs, chaises longues...), des toilettes publiques à 2 endroits du parc, et une brasserie avec terrasse à l'entrée principale du parc.

Le parc au Ban de Gasperich disposera de 7 accès, l'entrée principale se situant au boulevard de Kockelscheuer, et sera accessible tous les jours de la semaine, 24h/24.

Débuté en 2020, le projet d'aménagement devrait, selon toutes prévisions, être terminé au printemps 2023. Le 10 juin 2017, le conseil communal a approuvé le devis estimatif au montant de 15.990.000 EUR pour l'aménagement du parc au Ban de Gasperich. Le budget concernant la construction de la brasserie, soit 5.103.109,69 EUR, a été approuvé le 3 mai 2021. Le budget concernant le local du Service Parcs et du Hondsportveräin, voté le 11 juin 2021, s'élève à 10.765.359,13 EUR. ✓



Photo-VDL

www.vdl.lu

WORKMONITOR DE RANDSTAD

LES MILLENNIALS ET LA GÉNÉRATION Z INVERSENT FONDAMENTALEMENT LA RELATION EMPLOYÉ-EMPLOYEUR

Le dernier **Workmonitor** de **Randstad**, une enquête internationale menée auprès de 35.000 travailleurs, révèle que les jeunes générations sont prêtes à se détourner de leur employeur pour défendre leurs convictions personnelles.

70 % des travailleurs interrogés déclarent être ouverts à de nouvelles opportunités d'emploi et près d'1/3 tiers des jeunes (32 % de la génération Z (18-24 ans) et 28 % des millennials (25-34 ans)) recherchent activement un changement dans leur vie professionnelle. La génération Z et les millennials donnent la priorité à leur bonheur, plus de la moitié d'entre eux (56 % de la génération Z et 55 % des millennials) déclarant qu'ils quitteraient leur emploi s'il les empêchait de profiter de la vie. 38 % des baby-boomers (55-67 ans) sont du même avis.

Les jeunes générations souhaitent que leurs convictions personnelles soient en phase avec celles de leur employeur. 48 % des millennials et 49 % de la génération Z déclarent qu'ils n'accepteraient pas un emploi qui ne correspondrait pas à leurs valeurs en matière sociale et environnementale (contre 35 % pour les baby-boomers).

Même si les employés ne manquent pas de loyauté, puisque 60 % disent se sentir engagés envers leur employeur, ils sont conscients que le rapport de force sur le marché du travail actuel est à leur avantage. 49 % pensent que s'ils devaient perdre leur emploi, ils seraient en mesure d'en trouver un autre rapidement.

La génération Z et les millennials en particulier sont prêts à faire passer leur bonheur et leur bien-être avant leur carrière ; respectivement 40 % et 38 % déclarent préférer être au chômage plutôt que d'être malheureux dans leur travail.

Les jeunes poussent les employeurs à placer la mission et les valeurs de l'entreprise au cœur de leurs activités ; ils veulent donner un sens à leur travail et que celui-ci soit en phase avec leurs convictions personnelles : 48 % des millennials et 49 % de la génération Z n'accepteraient pas un emploi dans une entreprise dont les valeurs en matière sociale et environnementale

ne correspondent pas aux leurs (contre 35 % des baby-boomers). Un pourcentage similaire (49 % et 46 % pour la génération Z et les millennials respectivement) a déclaré qu'il ne travaillerait pas pour une entreprise qui ne ferait pas d'efforts proactifs pour améliorer la diversité et l'équité (contre 33 % de leurs homologues plus âgés). 2 personnes sur 5 ne verraient pas d'inconvénient à gagner moins d'argent si elles avaient le sentiment que leur travail apporte quelque chose au monde ou à la société (contre 25 % des baby-boomers).

Au Luxembourg, les considérations de bien-être dans le travail et d'adéquation aux valeurs de l'employeur sont moins importantes pour la majorité des personnes interrogées. 77 % d'entre elles affirment vouloir rester chez leur employeur actuel, ce qui est nettement supérieur à ce qu'on observe en moyenne (60 %). Seules 16 % des personnes interrogées disent préférer ne pas avoir d'emploi plutôt que de ne pas s'y sentir bien (18 % pour la génération Z et 20 % pour les millennials).

Les salariés sont moins nombreux à privilégier leur vie privée que leur travail (50 % contre 58 % sur la totalité des pays étudiés). Par contre, c'est davantage le cas pour les 25-34 ans que pour les autres catégories d'âge (56 %). Et si gagner de l'argent n'était pas une obligation, 40 % des répondants choisiraient de ne pas travailler (contre 48 % au global). Là-encore, les millennials sont surreprésentés avec un taux de 43 %. En ce qui concerne les valeurs, les salariés du Luxembourg sont un peu moins « regardants » que dans les autres pays : 25 % refuseraient un job de la part d'une entreprise qui ne serait pas engagée dans le développement durable (contre 39 % au global). Cette fois, c'est la génération Z qui semble plus concernée par cet aspect avec un score de 33 %.

<https://www.randstad.com/workforceinsights/global-hr-research/randstad-workmonitor>

ÉTUDE JOBS.LU

60 % DES SALARIÉS SOUHAITENT SAVOIR CE QUE GAGNENT LEURS COLLÈGUES

Une étude récente menée par **jobs.lu** révèle que **60 % des salariés souhaitent savoir ce que gagnent leurs collègues**. D'autre

part, 72 % des salariés luxembourgeois accepteraient que leur niveau de rémunération soit connu de leurs collègues. 1 travailleur sur 5 seulement affirme que ses collègues connaissent ce qu'il gagne effectivement.

L'étude démontre que le niveau de rémunération d'une personne n'est partagé actuellement qu'avec un cercle restreint de proches : 1 salarié sur 2 déclare que son époux/épouse connaît son salaire ; les parents d'1 salarié sur 3 savent ce que leur enfant gagne ; 1 salarié sur 4 partage son niveau de rémunération avec ses amis ; et seulement 15 % des répondants déclarent le dire à toute personne leur posant la question.

L'enquête s'est aussi intéressée aux motivations des salariés qui ne souhaitent pas que leur niveau de rémunération soit connu de leurs collègues (28 %) : 1 sur 2 considère que cela relève de l'information à caractère privé ; 1 sur 2 considère que cette transparence conduit à des conflits ou à un sentiment de jalousie ; et 1 sur 3 ne souhaite pas être jugé sur base de son salaire.

www.jobs.lu

SUPERMIRO

LANCEMENT DU SUPERMIRO LE CLUB

Supermiro, le service qui référence depuis plus de 7 ans les bons plans pour sortir à Luxembourg et en Grande Région, s'est lancé dans la création d'une toute nouvelle plateforme : **Supermiro Le Club**.

Pénurie de main-d'oeuvre, difficulté à retenir les talents locaux, démotivation des employés..., Supermiro s'est rendu compte que le marché du travail est en pleine crise et qu'une des principales causes réside dans l'**hyperconnexion**. Supermiro Le Club a donc été créé pour permettre à ses membres de profiter d'un temps libre de qualité : culture, restos, apéros, balades, parcours, visites, activités en famille, caritatif... Le terrain de jeu est illimité mais surtout local.

L'équipe de Supermiro Le Club propose aussi aux Team Leaders, des idées et un service clé en main pour des *team-buildings* et des expériences uniques et locales visant à resserrer les liens au sein des équipes. Elle se veut le Chief

Happiness Officer de ses clients, en accompagnant les services RH avec un outil digital performant, en développant les piliers de la stratégie RSE sur le volet bien-être des employés et circuits courts, et en apportant du capital sympathie à la marque employeur.

<https://supermiro.club>

EFA

ACQUISITION PAR LE GROUPE UNIVERSAL INVESTMENT

Le **groupe Universal Investment** et les actionnaires d'**EFA (European Fund Administration (EFA))** – Banque de Luxembourg, Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Oddo BHF, Quintet Private Bank (Europe) S.A. – ont conclu un **accord pour l'acquisition d'EFA par le groupe Universal Investment**. La transaction est soumise à l'approbation par l'autorité de supervision financière luxembourgeoise CSSF, et devrait être finalisée au cours du **2^e semestre 2022**.

Fondée en 1996, EFA est l'un des principaux prestataires de services d'administration de fonds, de services en matière d'actifs alternatifs et privés, et de services de front-, middle- et back-office. Ses clients sont des banques, des gestionnaires d'actifs, des compagnies d'assurances, des gestionnaires de patrimoine, des family offices et des investisseurs institutionnels. À la clôture de l'exercice 2021, ses actifs sous administration avoisinaient les 167 milliards EUR.

Le groupe Universal Investment est l'une des principales plateformes de services de fonds d'investissement en Europe, avec environ 750 milliards EUR d'actifs sous administration et quelque 2.000 mandats de fonds d'investissement publics et institutionnels. Son effectif compte plus de 1.000 personnes réparties sur les sites de Francfort-sur-le-Main, Luxembourg, Dublin, Londres, Hambourg et Cracovie.

Le rapprochement des 2 organisations va permettre d'élargir les capacités commerciales et opérationnelles sur les marchés européens, avec des actifs sous administration de plus de 900 milliards EUR, répartis sur plus de 7.000 fonds d'investissement et mandats de gestion.

EFA restera une entité commerciale à part entière au sein du groupe Universal

Investment et sous la marque Universal Investment. Universal Investment Luxembourg continuera, au sein du groupe, d'agir en tant qu'entité indépendante d'EFA en sa qualité de société de gestion et d'AIFM pour des fonds de tiers.

www.efa.eu

www.universal-investment.com

SPUERKEESS

RÉSULTATS 2021 EN PROGRESSION ET NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE SPUERKEESS 2025



Photo-Spuerkeess

Pour 2021, **Spuerkeess** annonce un excellent résultat, en progression de 74,9 % par rapport à 2020, soit un **bénéfice net de 236,8 millions EUR** (135,4 millions EUR en 2020).

Le **produit bancaire** atteint 647,1 millions EUR, **en hausse de 8,7 %**, à 51,6 millions EUR.

La **marge nette d'intérêt augmente de 2,4 %**, toujours impactée par la hausse des dépôts dans un contexte de taux bas ou d'intérêts négatifs.

Le **résultat sur commissions** est en **hausse de 15,1 %**, en raison principalement de la progression des activités de titres de la clientèle, de l'évolution favorable des revenus sur comptes courants et cartes de crédit, de la gestion d'actifs ainsi que des commissions d'administration et de conservation titres.

Les **revenus des participations** s'élèvent à 48,9 millions EUR, soit **une hausse de 41,4 %**, en raison de dividendes plus élevés que par le passé perçus par certaines participations stratégiques de la Banque dans le domaine de l'aviation et de l'assurance.

Les **frais généraux totaux** enregistrent une **progression de 6,1 %** qui s'explique en grande partie par le renforcement des investissements informatiques et par la

reprise de certaines activités en 2021 fortement réduites au cours du confinement au printemps 2020.

Suite à l'amélioration du contexte économique, la Banque a été en mesure de réaliser des **reprises de corrections de valeur et de provisions à hauteur de 31,6 millions EUR** par rapport à une dotation de 66,8 millions EUR en 2020.

Après **distribution de 40 millions EUR** du bénéfice net de l'année 2021 à l'**État luxembourgeois** courant 2022, le résultat restant permettra à la Banque de renforcer ses fonds propres réglementaires, dont le niveau est largement suffisant pour répondre aux normes européennes en matière de solvabilité.

En 2021, Spuerkeess a lancé son plan quinquennal **SPUERKEESS 2025** dans lequel elle a redéfini son cadre stratégique. L'accent a été mis sur l'expérience client personnalisée (la stratégie commerciale), la transformation numérique (la banque en ligne) et la transition écologique (ESG). Un des objectifs principaux de Spuerkeess reste la contribution au développement économique et social du pays. Dans ce contexte, la Banque a mis en place une équipe dédiée à la transmission d'entreprise, qui apporte, entre autres, son soutien aux PME, qui en manquent souvent dans cette phase cruciale de leur cycle de vie, au travers d'un accompagnement ciblé tant vers les cédants que vers les repreneurs.

www.spuerkeess.lu

BIL

PUBLICATION DE SON GREEN BOND FRAMEWORK



Photo-BIL

La **Banque Internationale à Luxembourg (BIL)** a publié son **Green Bond**

Framework, qui fixe les règles encadrant l'émission d'obligations vertes. Ce document de référence marque un engagement clair de la Banque en faveur de la croissance du marché de la finance durable. Ces obligations vertes garantiront aux investisseurs que leurs fonds seront utilisés à des fins durables. La BIL est la **1^{ère} banque à mettre en place un green Bond Framework garantissant le financement exclusif de projets immobiliers efficaces sur le plan énergétique au Luxembourg**.

Aussi, la BIL pourra émettre des obligations publiques et des placements privés. Les fonds collectés seront exclusivement consacrés au financement ou au refinancement de prêts et d'investissements nouveaux ou existants pour des bâtiments écologiques existants ou futurs. Pour être éligibles, ces projets immobiliers devront être situés au Luxembourg et respecter les niveaux de performance en matière d'efficacité énergétique définis dans le *Green Bond Framework*. Pour concevoir ce document de référence, la BIL a collaboré étroitement avec des experts du développement durable de la Bourse de Luxembourg, maison mère du Luxembourg Green Exchange (LGX), la 1^{ère} plateforme mondiale exclusivement dédiée à la finance durable, et avec des conseillers de Natix Corporate & Investment Banking pour la structuration.

Ce document de référence pour les obligations vertes est un élément fondamental de la stratégie de développement durable de la BIL qui, depuis que cette dernière a été définie et lancée en 2021, a réalisé des avancées significatives dans le développement de produits et de services responsables qui génèrent de la valeur pour ses clients tout en contribuant à une transition économique responsable et à une finance durable. Quatre fonds de sa gamme BIL Invest ont obtenu le label LuxFLAG ESG. La BIL est également devenue signataire officielle des Principes des Nations Unies pour une banque responsable – un cadre unique pour un secteur bancaire durable élaboré grâce à un partenariat entre des banques du monde entier et l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI).

www.bil.com

MICROLUX

+ 58 % DU NOMBRE DE MICROCRÉDITS DÉBOURSÉS EN 2021

En 2021, à l'issue de 231 rendez-vous, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2020, **microlux** a déboursé **52 microcrédits** d'un montant total de **829.600 EUR** au bénéfice des créateurs d'entreprise. Parallèlement, les bénévoles et l'équipe de microlux ont dispensé plus de **140 heures d'accompagnement** à 73 personnes, sous forme d'entretiens individuels, de formations collectives et d'actions de promotion.

Depuis sa création en 2016, microlux a accordé 181 microcrédits pour soutenir 165 entrepreneurs, contribuant à la création de 230 emplois. Parmi ces entrepreneurs, deux tiers ont bénéficié des prestations d'accompagnement de microlux.

L'année 2021 a été également l'année de confirmation de l'impact social de microlux, appuyé par les résultats de l'étude d'impact réalisée auprès de ses entrepreneurs qui ont donné à l'institution la note de 9/10.

Les activités de célébration de ses 5 ans d'activité ont également marqué 2021, notamment le 1^{er} concours My Microbusiness qui a récompensé 4 entreprises. ✓

www.microlux.lu

CRISE ET CHUCHOTEMENTS

UN DOCUMENTAIRE DE JOSSY MAYOR ET LAURENT MOYSE

Le vendredi 26 septembre 2008, la direction de Fortis Luxembourg interpelle le ministre luxembourgeois des Finances pour l'informer que la banque est sur le point de s'effondrer à cause de la crise des subprimes qui menace la survie du groupe belge auquel Fortis Luxembourg appartient. La situation est d'autant plus dramatique qu'une autre banque, Dexia-BIL, est également menacée de disparaître. L'État luxembourgeois dispose d'un week-end pour tenter de sauver les 2 banques afin d'éviter un cataclysme qui affectera l'ensemble de l'économie du pays.

Réalisé par **Jossy Mayor** et **Laurent Moysse**, **Crise et Chuchotements** est le 1^{er} documentaire consacré à ces événements. Durant 71 minutes, il se penche sur le sauvetage de la BGL (alors Fortis

Banque Luxembourg) puis, dans un second temps, de la BIL (alors intégrée au groupe Dexia). Il met tout particulièrement l'accent sur ce qui s'est joué lors du week-end des 27 et 28 septembre 2008.



L'urgence, l'angoisse, les scénarios envisagés, la nécessité d'agir coûte que coûte malgré les incertitudes et les doutes quant aux résultats... L'incroyable tension de jour comme de nuit, est formidablement mise en lumière par le documentaire, grâce aux nombreux témoignages de ceux qui ont vécu ce week-end de l'intérieur. Jossy Mayor et Laurent Moysse se sont attachés à rendre le film compréhensible et accessible à tous les publics.

L'avant-première s'est déroulée le 9 mars 2022 lors du Luxembourg City Film Festival et sa sortie en salle au Luxembourg, le 18 mai 2022. ✓

LUXAIR

RAPPORT ANNUEL 2021

Faisant suite à une année 2020 compliquée pour l'ensemble du secteur aérien, **Luxair** a traversé une année 2021 caractérisée par la persévérance et l'ingéniosité, et n'a cessé de poursuivre ses efforts de relance de ses activités et de se réinventer dans le but d'offrir toujours plus de flexibilité à ses passagers et de maintenir de hauts niveaux d'excellence.

Luxair S.A. a clôturé l'exercice 2021 avec un résultat opérationnel de **- 33,7 millions EUR** et un **résultat net de - 2,3 mil-**

lions EUR, contre un résultat opérationnel de - 159,8 millions EUR et un résultat net de - 154,9 millions EUR en 2020. Au niveau consolidé, le seuil de rentabilité a été atteint et le résultat net était de 0 EUR.

Luxair Luxembourg Airlines, au même titre que 2020, a été marquée par de lourdes restrictions COVID-19. Après une baisse de - 71 % du trafic de passagers en 2020, une légère reprise s'est amorcée en 2021 avec une **hausse de + 29 %** pour atteindre 516.807 passagers.

LuxairTours a également su profiter pleinement de la reprise de Luxair avec une hausse de ses passagers de **+ 119 %**, surperformant largement la moyenne européenne, avec 561.369 passagers.

LuxairCARGO a connu une année 2021 caractérisée par le **record de tonnage de son histoire, dépassant pour la 1^{ère} fois le cap du million de tonnes avec 1.125.000 tonnes.**

LuxairServices a connu une hausse prometteuse de ses activités en 2021 avec une meilleure fréquentation de l'Aéroport de Luxembourg. Le service Catering de Luxair a effectué 1.302.350 prestations en 2021 (881.641 en 2020), soit une hausse de 48 %.

L'**Aéroport de Luxembourg** a clôturé l'année 2021 avec un **total de passagers légèrement supérieur à 2 millions**, soit une hausse de 41 %, légèrement mieux que la moyenne européenne qui se situe à + 37 %.

L'exercice pour ce milieu d'année 2022 reste encore marqué par la situation COVID-19, et ce au sein de toutes les activités de Luxair. Depuis plusieurs semaines, la compagnie souffre également de la crise du prix des carburants et de l'énergie qui touche actuellement l'Europe, mais l'année 2022 s'annonce prometteuse pour Luxair, et notamment pour LuxairTours, qui voit ses réservations à la hausse.

La compagnie aérienne réintègrera **Bordeaux** à son programme de vol à compter du **13 août avec 2 vols directs par semaine.**

En février 2022, Luxair a réaffirmé ses engagements en faveur de la décarbonation de l'aviation d'ici 2050. Luxair prévoit la poursuite d'efforts considérables au fil des années à venir afin de permettre à la compagnie d'opérer et de voler de manière plus responsable, et dans le respect de l'environnement.

Luxair compte actuellement **89 destinations**, et ce pour la 1^{ère} fois de son histoire.

www.luxair.lu

GRUPE POST MAINTIEN DU NIVEAU DE PERFORMANCE EN 2021



Claude Strasser, directeur général, POST Luxembourg : « Dans l'ensemble, je qualifierais le bilan 2021 de solide, en ligne avec nos attentes. »
Photo-POST Luxembourg

Le **Groupe POST** a clôturé l'exercice 2021 avec un **chiffre d'affaires de 898,9 millions EUR, soit une augmentation de 4 %** par rapport à 2020. Cette hausse s'explique notamment par l'intégration de LuxTrust dans le périmètre de consolidation, avec une croissance organique de l'ordre de 2,1 %. L'année se solde par un **bénéfice brut d'exploitation (EBITDA) de 159 millions EUR**, en hausse de 5,6 millions EUR par rapport à 2020. Après 4 années de hausse, le Groupe clôture l'année 2021 sur un **bénéfice net en baisse de 7,5 millions EUR pour atteindre 28,7 millions EUR**. Cela s'explique notamment par une baisse de 13,6 millions EUR du résultat financier qui avait bénéficié de la vente d'actifs financiers en 2020, ainsi que d'une charge d'impôts directs plus élevée en 2021 qu'en 2020.

Le métier **Télécom** reste le principal contributeur. Son apport au chiffre d'affaires consolidé **progressé** de 1,3 % à 485,9 millions EUR par la hausse des segments mobile et solutions business

pour entreprises, et ce en dépit du déclin structurel de la téléphonie fixe. POST prévoit une augmentation générale de la consommation de données de plus de 30 % par an. Afin d'accompagner cette évolution de manière proactive, POST vise à étendre sa couverture en fibre optique de 77 % actuellement à 90 % des foyers d'ici 2025.

Cet effort sera complété par la poursuite du déploiement du réseau 5G.

En revanche, le chiffre d'affaires du métier **Finance recule** de 8,8 % à 22,2 millions EUR. Cette baisse est attribuée aux produits d'intérêts, dans un contexte de taux négatifs sur les placements interbancaires, amplifié par la hausse de l'épargne depuis la crise sanitaire.

Du côté de **POST Courrier**, tant le volume des lettres, amplifié temporairement par les effets de la crise, que ceux des colis, structurellement à la hausse depuis des années, ont contribué au **bon résultat** du métier le plus ancien. La contribution au chiffre d'affaires consolidé du métier Courrier progresse ainsi de 4,6 % à 199,5 millions EUR.

Quant aux **autres entités** du Groupe, elles réalisent un chiffre d'affaires de **191,4 millions EUR**, soit une hausse organique de 2,9 %, portée notamment par les filiales actives dans le domaine des TIC.

Les **investissements réalisés en 2021** augmentent de 13,1 millions EUR pour atteindre **150,6 millions EUR**. Ils concernent notamment la fibre optique dont la valeur brute fin 2021 atteint quelque 500 millions EUR, le déploiement de la 5G, le développement de logiciels de télécommunication et la construction du futur siège social de POST Luxembourg qui sera livré fin 2022.

[Rapport intégré 2021 du Groupe POST Luxembourg sur www.postgroup.lu/resultats.](http://www.postgroup.lu/resultats)

www.post.lu
www.postgroup.lu

FONDATION RESTENA

30 BOUGIES POUR LE .LU

En avril 1992, la **Fondation Restena**, alors sous la forme du projet de recherche **RESTENA**, se voit déléguer la **gestion du nom de domaine de premier niveau .lu**, renforçant ainsi la présence du Luxembourg sur le réseau Internet. 30 ans plus tard, le

.lu est toujours géré et opéré par la Fondation Restena, alors que la connexion à Internet par le biais du réseau de recherche et d'éducation, alors unique et primaire interface permettant d'accéder au réseau Internet, a évolué.

En avril 1992, le Luxembourg devient ainsi le 34^e pays à se connecter à l'Internet global.

Au fil des mois, le réseau Internet a pris de l'ampleur et touche l'ensemble de la société. De plus en plus d'institutions qui n'ont pas recours au réseau RESTENA souhaitent obtenir des noms de domaines et accéder à l'Internet. RESTENA crée ainsi un Internet eXchange (IX), le Luxembourg Internet Exchange (LIX), à l'image de ce qui existe alors dans la plupart des pays où Internet s'est développé. Ce 1^{er} noeud d'échange Internet luxembourgeois permet les interconnexions de réseaux locaux qui complètent les connexions internationales. Le LIX restera actif jusqu'en 2011, année où ces activités seront intégrées dans le second et toujours existant point d'échange Internet à vocation plus commerciale, LU-CIX, mis sur pied en 2009.

En 2022, le cœur de métier de Restena – interconnecter et fournir des services réseau et sécurité pour le compte de la recherche et de l'éducation au Luxembourg – est toujours intimement lié au réseau Internet. Alors que le réseau national de la recherche et de l'éducation s'est étoffé en termes technique et de services, certains collaborateurs ont à leur charge la majorité de l'infrastructure technique de la plateforme LU-CIX, mais pas seulement.

Au début de l'activité de registre du .lu, Restena gère la totalité des aspects d'attribution des noms de domaine. Elle les alloue d'abord gratuitement à ceux qui en font la requête. Pour couvrir les frais liés à une demande explosive générée par la commercialisation d'Internet, ces attributions deviennent payantes dès 2000. Quelques années plus tard, en 2006, les bureaux d'enregistrement accrédités voient le jour et prennent en charge les demandes d'enregistrement, permettant alors à Restena de se concentrer avant tout sur la gestion centrale du .lu.

Désormais, avec plus de **110.000 noms de domaine .lu enregistrés**, et un rythme régulier oscillant entre 1.000 à 2.000 nouveaux enregistrements par mois depuis plus d'une décennie, l'activité de registre

du .lu atteint un rythme de croisière. Les regards se tournent depuis plusieurs années vers une sécurisation accrue de l'infrastructure, l'un des grands enjeux étant de poursuivre les efforts de cybersécurité au bénéfice de tous les utilisateurs Internet au Luxembourg. ☑

www.restena.lu

FONDATION ALPHONSE WEICKER ET BGL BNP PARIBAS

REMISE DU PRIX DU PROGRÈS ÉCONOMIQUE DURABLE 2021 À BAMOLUX S.À R.L.



De g. à dr. : **Catherine Wurth** (responsable RSE, BGL BNP Paribas), **Norman Fisch** (secrétaire général, INDR), **Marc Lauer** (président, INDR), **Geoffrey Debertry** (attaché de Direction, Bamolux), **Kik Schneider** (président, Fondation Alphonse Weicker), **Elom Baniba** (consultant RSE et Développement durable, shime), **Stéphane Borzellino** (associé gérant, shime), **Béatrice Belorgey** (présidente, comité exécutif BGL BNP Paribas, responsable Pays du Groupe BNP Paribas au Luxembourg, membre du CA Fondation Alphonse Weicker), **Simon Hatuna** (consultant RSE et responsable du projet Zéro Mégot, shime) et **Stéphane Herard** (associé gérant, shime).

La **Fondation Alphonse Weicker et BGL BNP Paribas**, en collaboration avec l'**Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (INDR)**, et l'**Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL)**, ont remis le **Prix du progrès économique durable 2021**, doté de 10.000 EUR, à **BAMOLUX S.à r.l.**, spécialisée dans le parachèvement à sec, la menuiserie intérieure ainsi que la peinture et finition.

BAMOLUX a une démarche RSE volontaire et structurée suivant les préconisations des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU. L'entreprise a ainsi défini 25 axes de développement concrets dans le but de rendre son modèle de croissance encore plus durable.

Le **Prix de BGL BNP Paribas**, doté de 2.500 EUR, a récompensé **shime S.à r.l.**, société de conseil en RSE qui accompagne les entreprises dans la mise en place d'une stratégie RSE, qui agit également en tant qu'acteur dans la gestion des déchets et notamment la collecte et le recyclage des mégots de cigarettes (projet **Zéro Mégot**) pour les associations, communes et entreprises, et actuellement seul acteur au Luxembourg à proposer des solutions concrètes et globales pour gérer de façon durable ce déchet polluant. ☑

www.bnpparibas.lu

www.bgl.lu

www.indr.lu

www.uel.lu

FONDATION DE LUXEMBOURG

300 MILLIONS EUR D'ENGAGEMENTS POUR LA PHILANTHROPIE EN 2021



Le programme éducatif **Kanner Up** met en avant l'intégration des jeunes et une équité des chances. Il est soutenu par la Fondation Eduq, sous l'égide de la Fondation de Luxembourg.

Photo-Ivan Labalestra/UP Foundation

En 2021, la **Fondation de Luxembourg** a atteint la barre des **300 millions EUR d'engagements dédiés à la philanthropie** grâce à son réseau croissant de donateurs locaux et internationaux. Ceci représente une **augmentation de plus de 20 % depuis 2020**.

Les autres faits marquants en 2021 sont : 99 fondations abritées ont été créées depuis son lancement en 2009. Le cap des 100 fondations a été atteint début 2022 ; 65 millions EUR ont été distribués à des projets caritatifs depuis sa création, dont 10,5 millions en 2021 ; les secteurs de la santé et recherche ainsi que de l'éducation ont reçu les plus grands soutiens.

Parmi les quelque 300 projets que ces fondations ont soutenus en 2021 au travers

de 5 thèmes et dans 52 pays, on peut citer le lancement du Prix Science for Society visant à lutter contre la diffusion de *fake news* ainsi qu'une initiative nationale de dépistage de l'hypercholestérolémie chez les écoliers luxembourgeois, financée par la Fondation Cœur Daniel Wagner. Dans le domaine de l'éducation et de l'intégration des jeunes, la Fondation Eduq a lancé plusieurs projets, notamment de lutte contre le décrochage scolaire pour des communautés vulnérables en Europe, tandis que la Fondation Piou Redo a soutenu la création d'un centre culturel à Marrakech qui offre de nouvelles perspectives aux jeunes défavorisés au moyen d'activités culturelles.

Pour 2022, la Fondation de Luxembourg entrevoit la perspective d'une modernisation du cadre juridique du domaine caritatif au Luxembourg grâce au nouveau projet de loi relatif aux fondations et associations. Ces changements longtemps attendus renforceront le Luxembourg en tant que destination de choix pour la philanthropie. En outre, face à la guerre en Ukraine, la Fondation de Luxembourg s'est mobilisée au profit des victimes de guerre, notamment, au travers de l'Ukraine Solidarity Foundation récemment lancée et ouverte aux donateurs externes. C'est ainsi que la somme de 150.000 EUR a déjà été engagée pour des projets d'urgence au Luxembourg comme dans les zones impactées par la guerre. ☑

Le **Rapport annuel 2021 de la Fondation de Luxembourg** est disponible sur www.fdlux.lu/en/page/annual-reports.

PRIX ANNE BEFFORT 2021

L'ASSOCIATION CENTRE LGBTIQ+ CIGALE RÉCOMPENSÉE



Photo-VDL Photothèque/Charles Soubry

Le 19 avril dernier, le collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Luxembourg a décerné le **Prix Anne Beffort 2021** à l'**association Centre LGBTIQ+**

Cigale pour son engagement infatigable et ses actions sur le territoire de la Ville en faveur de l'égalité de traitement de la communauté LGBTIQ+ qui, malheureusement, est encore bien trop souvent confrontée à des discriminations et préjugés dans tous les domaines de la vie.

La Ville de Luxembourg, s'étant déclarée officiellement « LGBTIQ+ Freedom Zone » lors de la séance du conseil communal du 18 juin 2021, dénonce les mécanismes de discrimination structurelle et s'engage à promouvoir et à protéger les droits des personnes LGBTIQ+ afin d'aboutir à une société où toute personne trouve sa place au même titre.

Le prix, doté de 3.000 EUR, est attribué à une personne individuelle, une association sans but lucratif, un groupe ou une institution œuvrant en faveur de la promotion de l'égalité des chances entre les genres sur le territoire de la Ville.

www.vdl.lu
www.cigale.lu

VILLE DE LUXEMBOURG UN VOYAGE DANS LE TEMPS GRÂCE À UNE NOUVELLE APPLICATION POUR SMARTPHONE

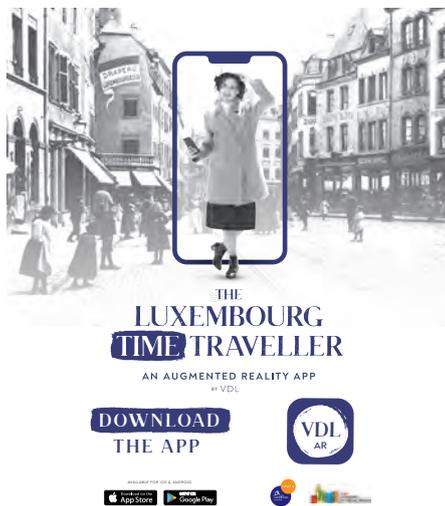


Photo-VDL

Le 16 mai dernier, la bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Lydie Polfer, et le 1^{er} échevin responsable en matière de commerce, Serge Wilmes, ont présenté la nouvelle application **The Luxembourg Time Traveler (VDL-AR)** qui permet aux utilisateurs de voyager dans le temps et de découvrir la capitale à partir du tournant

du XX^e siècle, une époque où le développement économique et commercial de la ville battait son plein et où le petit commerce lié à l'artisanat cédait doucement la place aux grands magasins.

L'application développée par la **Cellule Développement économique et commercial et le Service Technologies de l'information et de la communication de la Ville de Luxembourg**, en collaboration avec l'UNESCO, se base sur la technologie de la réalité augmentée. Celle-ci, par le biais d'une interface numérique, vient enrichir la réalité en y superposant des informations numériques supplémentaires. Les utilisateurs peuvent alors découvrir à travers l'écran de leur smartphone ou de leur tablette une autre réalité que celle qui se livre à l'œil nu, celle de la ville de Luxembourg d'antan.

Grâce à la géolocalisation, l'application reconnaît si l'utilisateur se trouve à proximité de l'un des 31 points d'intérêt et peut le guider à se positionner correctement. Parmi ceux-ci, 13 points d'intérêt sont compatibles avec la réalité augmentée. Une fois que l'un de ces points d'intérêt se trouve dans le champ de la caméra, l'application superpose l'image historique à l'image réelle. Pour l'ensemble des 31 points d'intérêt, l'utilisateur a la possibilité de s'informer grâce à des textes rédigés par **Robert L. Philippart**, UNESCO Site Manager, d'utiliser la fonction « avant/après » qui permet, grâce à une réglette, de passer d'une image à l'autre, de faire un quiz ou de visualiser des photos issues des archives de la Photothèque de la Ville de Luxembourg. Par ailleurs, il est possible de passer directement commande de ses photos favorites auprès de la Photothèque via l'application.

L'application (VDL-AR), compatible avec IOS et Android, est disponible gratuitement en français, en anglais et en allemand.

www.vdl.lu

PROVINCE DE LUXEMBOURG CRÉATION D'UN CENTRE D'EXCELLENCE EUROPÉEN EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ

RHEA Group et **IDELUX** construisent un **nouveau Centre d'excellence européen en matière de cybersécurité à Transinne**. Il assurera la conception, l'exploitation

et l'utilisation sécurisées des systèmes informatiques et des infrastructures critiques pour les organisations commerciales et institutionnelles européennes. Il sera la pierre angulaire d'un écosystème de cybersécurité inédit et d'un pôle d'expertise unique au cœur de l'Europe destinés à aider les infrastructures et opérations critiques européennes face à la montée en puissance de la menace cybernétique.

Depuis le **parc d'activités économiques Galaxia**, un site en pleine expansion grâce à sa dynamique spatiale profitant de la proximité du cœur cyber de l'ESA établi à Redu, RHEA mettra à profit sa combinaison d'expertise dans les domaines de l'espace et de la sécurité pour construire ce Centre d'excellence offrant une gamme complète de services de cybersécurité. Ce Centre stimulera la convergence entre les acteurs institutionnels, académiques et industriels de la cybersécurité, ainsi que la création de talents et d'expertises hautement nécessaires à l'économie digitale. Le Centre soutiendra également les technologies sécurisées émergentes telles que la distribution de clés quantiques et les communications 5G/6G, tant pour la recherche que pour leurs finalités opérationnelles.



Ce nouveau complexe de 20 millions EUR, qui sera opérationnel d'ici fin 2023, représente le plus grand investissement privé en Belgique dédié à la cybersécurité et permettra de créer plus de 100 emplois locaux.

Le coût de la cybercriminalité et du cyberterrorisme à l'échelle mondiale devrait augmenter de 15 % par an, pour atteindre 10,5 billions USD par an d'ici 2025⁽¹⁾. Le Centre d'excellence européen en matière de cybersécurité proposera donc des services tels que le conseil en protection contre les attaques cyber, la sensibilisation aux cybermenaces, les formations étudiantes, professionnelles et certifiantes, la mise à l'épreuve des systèmes existants face aux cyber-risques, l'amélioration des niveaux de protection

des infrastructures et applications, la cyber-protection continue 24h/24, l'intervention rapide en cas d'attaque cyber, l'enquête post-incident ainsi que les recherches et développements intersectoriels.

Afin de combler le déficit de compétences en matière de cybersécurité – estimé à plus de 2,7 millions de professionnels dans le monde⁽²⁾, le Centre proposera également une formation exhaustive à la cybersécurité. ✓

(1) Cybersecurity Ventures, 2020 ; <https://cybersecurityventures.com/cybercrime-damages-6-trillion-by-2021>.

(2) (ISC)² Cybersecurity Workforce Study, 2021.

www.rheagroup.com

www.idelux.be

EY LUXEMBOURG

ROSHEEN DRIES, WEALTH AND ASSET MANAGEMENT TAX LEADER



Rosheen Dries, Wealth and Asset Management Tax Leader, EY Luxembourg.

Rosheen Dries a été nommée **Wealth and Asset Management Tax Leader** au sein d'**EY Luxembourg**.

Titulaire d'un master en Gestion d'entreprise de l'Université de Mannheim et d'un master en Fiscalité internationale de l'Université de Fribourg, elle compte quelque 25 années d'expérience dans les Managed Services dédiés au reporting fiscal et aux solutions fiscales opérationnelles, destinés en particulier aux OPCVM et aux fonds alternatifs. Avant de rejoindre EY au Luxembourg, elle a été un Partner de longue date chez EY en Allemagne, d'où elle a également dirigé la *practice* Wealth and Asset Management Tax pour

la région EMEIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique). En plus de son rôle chez EY Luxembourg, elle poursuit ce poste de leader à travers les 14 marchés européens dans lesquels sont présents les services financiers d'EY.

Son équipe est actuellement composée de 30 personnes et sera élargie avec le recrutement de talents spécialisés en fiscalité, mais aussi en analyse de données et technologies de pointe, telles que la robotique ou encore l'intelligence artificielle. ✓

www.ey.com/luxembourg

LINKLATERS LUXEMBOURG

NOUVEAU NATIONAL MANAGING PARTNER



Nicki Kayser, National Managing Partner, Linklaters Luxembourg.

Depuis le 1^{er} mai, **Nicki Kayser** est le **nouveau National Managing Partner** de **Linklaters Luxembourg** pour un mandat de 4 ans. Il a succédé à Patrick Geortay qui occupait cette fonction depuis 2016, et qui se concentrera désormais exclusivement sur ses clients et les opérations bancaires, de marchés de capitaux et de financement.

Nicki Kayser a commencé sa carrière chez Linklaters et, au cours des 25 dernières années, il a développé une connaissance approfondie du marché, du cabinet et de ses clients. Nommé associé en 2006, il était, depuis 2016, responsable de la pratique du droit des marchés des capitaux et droit bancaire. Il est reconnu sur le marché pour son expertise en matière de droit bancaire et de droit des marchés de capitaux. ✓

www.linklaters.com

ABBL

GUY HOFFMANN RENOUVELLE SON MANDAT DE PRÉSIDENT



Guy Hoffmann, président, ABBL.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 27 avril dernier, le **mandat de Guy Hoffmann**, président de la Banque Raiffeisen, **a été renouvelé** par un vote des membres de l'**ABBL (Association des Banques et Banquiers, Luxembourg)**. **Pierre Étienne**, administrateur délégué de Pictet & Cie, a été élu **vice-président**.

Les **membres du conseil d'administration** ont également été élus par vote le 27 avril, à savoir : **Pierre Ahlborn** (Banque de Luxembourg), **Claire Alexandre** (Paypal), **Béatrice Belorgey** (BGL BNP Paribas), **Olivier Chatain** (CA Indosuez Wealth), **David Claus** (European Depositary Bank), **Colette Dierick** (ING), **Pierre Etienne** (Pictet & Cie), **Falk Fischer** (Julius Baer), **Tobias Gansäuer** (DeKa Bank), **Guy Hoffmann** (Banque Raiffeisen), **Arnaud Jacquemin** (Société Générale Bank & Trust), **Riccardo Lamanna** (State Street Bank), **Marcel Leyers** (Banque Internationale à Luxembourg), **Philippe Renard** (RBC Investor Services Bank), **Frank Rückbrodt** (Deutsche Bank), **Françoise Thoma** (Spuerkeess), **Mas-simo Torchiana** (Intesa Sanpaolo Bank), **Emanuele Vignoli** (HSBC Continental Europe) et **Haifeng Xu** (Bank of China).

Lors de la conférence de presse qui a suivi cette réunion, Guy Hoffmann et Jerry Grbic, récemment nommé CEO de l'ABBL, ont donné un aperçu de la santé actuelle des secteurs bancaire et financier. En avril 2022, le secteur financier compte **123 banques**, emploie **plus de 50.000 personnes**, dont 26.000 dans le secteur bancaire, et représente plus de 30 % du PIB total du pays. Constat alarmant pour l'économie luxembourgeoise : l'ABBL note

que **près de 20 % des banques ne sont pas rentables**, celles-ci employant quelque 3.000 personnes.

Pour les secteurs financier et bancaire, les **défis** pour 2022-2023 sont **économiques** (ralentissement économique général + inflation, problèmes dans le recrutement et l'attraction de talents, coûts de la digitalisation...); **réglementaires** (pression continue sur les coûts, acceptation par la clientèle des exigences accrues en matière de KYC et KYT, coûts de l'intégration des critères ESG...); et **géopolitiques** (compétitivité générale de la place financière, crise énergétique, coûts de la transition durable...). Mais, la **digitalisation**, la **finance durable**, l'**adaptation rapide aux évolutions réglementaires** sont quelques-unes des **opportunités** qui s'offrent aux deux secteurs. ✓

www.abbl.lu

PROGROUP

ARRIVÉE DE TOM PFEIFFER AU CA



Tom Pfeiffer, administrateur, PROgroup.

L'associé historique de **PROgroup**, **Joël Villance**, ayant pris sa retraite le 1^{er} mai dernier, le **conseil d'administration se voit renforcé par l'arrivée de Tom Pfeiffer**, ancien associé de Deloitte et fondateur de Triple Line Advisory. Conseiller indépendant en gestion durable d'entreprises, il partage avec PROgroup sa passion pour le développement durable et l'économie circulaire mais aussi le respect du client et l'amour des chiffres.

Pour la première fois depuis sa création il y a 26 ans, PROgroup intègre un admi-

nistrateur indépendant des actionnaires historiques de PROgroup, leur permettant de prendre la hauteur indispensable au développement d'une stratégie ambitieuse.

Il y a un an, les associés de PROgroup ont décidé d'adopter un modèle de gouvernance collaborative et partagée. Impliquer l'ensemble des collaborateurs dans la gestion de PROgroup lui permet de garantir sa performance tant économique que sociale et son esprit d'innovation.

Le bureau d'ingénieurs-conseils s'est préparé à renforcer son positionnement en tant que référent en termes d'économie circulaire appliquée au secteur de l'immobilier et intégrera de façon systématique les principes de l'économie circulaire dans son rôle de coconcepteur et project manager de projets urbanistiques, de construction, de transformation d'immeubles et d'aménagement d'espaces. ✓

www.progroup.eu
www.ecoparc.lu

AGENCE DE COMMUNICATION BINSFELD

COMITÉ DE DIRECTION ÉLARGI ET NOMINATION D'AURÉLIEN LUISELLI AU POSTE DE COO



Les nouveaux membres du comité de direction de binsfeld, de g. à dr. : **Heiko Riemann** (Video Director), **Filippa Tiago** (Editorial Account Director), **Sabrina Notka** (Content Director) et **Aurélien Luiselli** (Chief Operating Officer).

Photo-Binsfeld

Pour accompagner un nouveau cycle de développement et préparer son avenir, **l'agence de communication binsfeld annonce l'intégration de 3 nouveaux membres à son comité de direction** : **Sabrina Notka** (Content Director), **Filippa Tiago** (Editorial Account Director) et **Heiko Riemann** (Video Director). Par ailleurs, **Aurélien Luiselli** endosse la fonction de **Chief Operating Officer (COO)** et jouera un rôle-clé au niveau de la coordination entre les 4 associés (Marc Binsfeld, Jean-Marc Sibué, Jean-Paul Reuland et

Claude Sauber), et le comité de direction nouvellement formé.

La trajectoire empruntée dès 2018 visant à refléter au sein de la direction le vaste portefeuille de compétences de l'entreprise se poursuit. Le comité de direction se compose donc dorénavant des 3 nouveaux directeurs, des associés ainsi que de **Nathalie Nunes** (Account Director), **Heike Fries**, **Julien Renault** (Creative Director) et **Aurélien Luiselli** (anciennement Chief Marketing & Digital Officer, nommé **COO**).

Diplômé de l'Institut Mines-Télécom Business School, Aurélien Luiselli dispose d'une solide expérience de 12 années dans le domaine de la communication au Luxembourg. Il a rejoint binsfeld en 2016. ✓

www.binsfeld.lu

ING LUXEMBOURG

MICHAEL BURCH, NOUVEAU CEO

ING a annoncé la nomination de **Michael Burch** au poste de **CEO** à partir du **1^{er} juillet 2022**. Il succède à Colette Dierick qui, après une carrière de 35 ans au sein de la Banque, a décidé de quitter ING.

Michael Burch a travaillé chez BlackRock Asset Management en tant que Country Manager en Hongrie. Auparavant, il était Chief Operations Officer (COO) et Country Manager *ad interim* pour BlackRock en Suisse. Il a occupé divers postes de direction chez BlackRock ainsi qu'à la Kleinwort Benson Bank (en Hongrie, en Suisse et au Royaume-Uni). Il a également travaillé comme directeur dans le secteur des services financiers pour BCG en Suisse et aux États-Unis. Il apporte ses expériences et expertises dans la gestion d'actifs, la banque privée, la gestion de patrimoine ainsi qu'en Retail Banking..

Colette Dierick exercera son poste actuel jusqu'à la fin du mois de juin. Depuis son arrivée au sein d'ING en 1984, elle a occupé divers rôles-clés tant en Belgique qu'au Luxembourg. Elle a été nommée au comité de direction d'ING Belgique début 2011 en tant que responsable des départements Retail et Private Banking, Digital Channels et Marketing, avant de devenir CEO d'ING au Luxembourg en 2016. ✓

www.ing.lu

Dans quel(s) pays vous faites-vous soigner ?

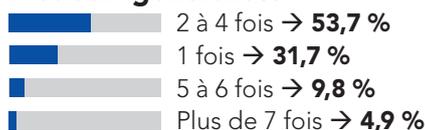
Que vous habitiez au Luxembourg, en France, en Belgique ou en Allemagne, vous pouvez vous faire soigner dans votre pays de résidence ou dans les pays voisins. Parfois, vous trouvez que les médecins sont plus compétents à l'étranger ou plus disponibles, et parfois, vous préférez nettement les médecins de votre pays. Quelles sont vos habitudes ? Résultats du sondage réalisé en partenariat avec *Entreprises magazine* et diffusé en mai sur le site [lesfrontaliers.lu](https://www.lesfrontaliers.lu).



Photo-Blue Planet Studio/Shutterstock

J'habite au Luxembourg

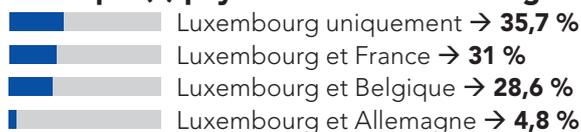
Combien de fois par an allez-vous chez votre médecin généraliste ?



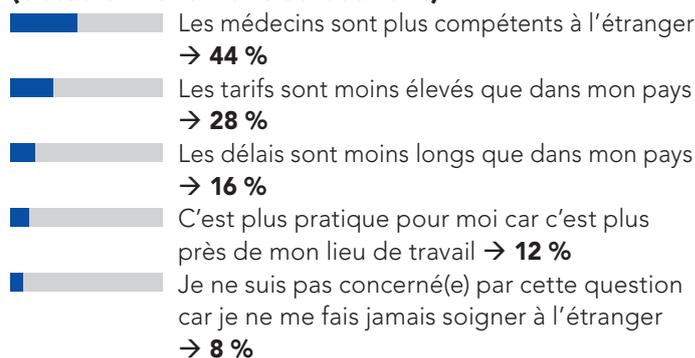
Combien de fois allez-vous chez un médecin spécialiste par an ?



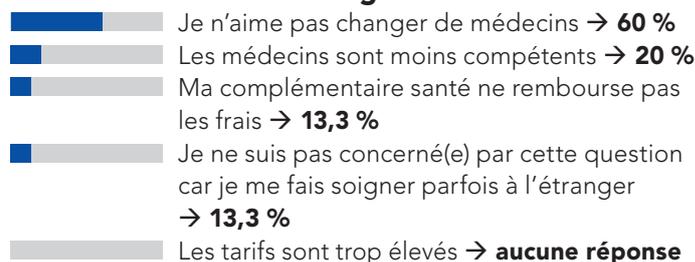
Dans quel(s) pays vous faites-vous soigner ?



Pourquoi vous faites-vous soigner à l'étranger (occasionnellement ou souvent) ?

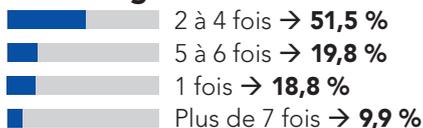


Pourquoi ne pas se faire soigner à l'étranger étant habitant luxembourgeois ?



J'habite en France

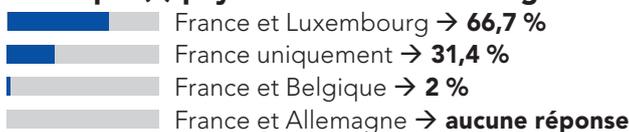
Combien de fois par an allez-vous chez votre médecin généraliste ?



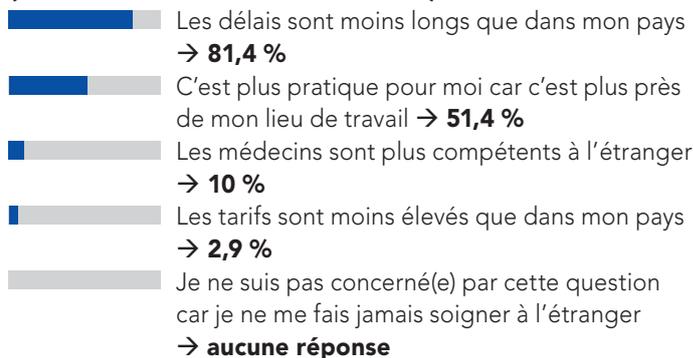
Combien de fois allez-vous chez un médecin spécialiste par an ?



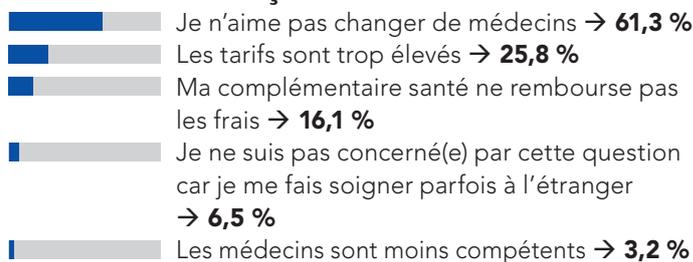
Dans quel(s) pays vous faites-vous soigner ?



Pourquoi vous faites-vous soigner à l'étranger (occasionnellement ou souvent) ?

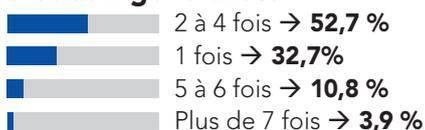


Pourquoi ne pas se faire soigner à l'étranger étant habitant français ?

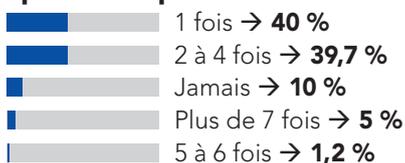


J'habite en Belgique

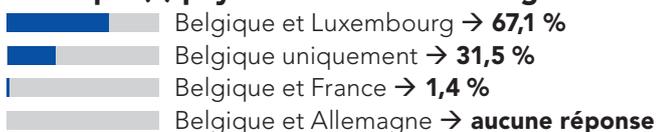
Combien de fois par an allez-vous chez votre médecin généraliste ?



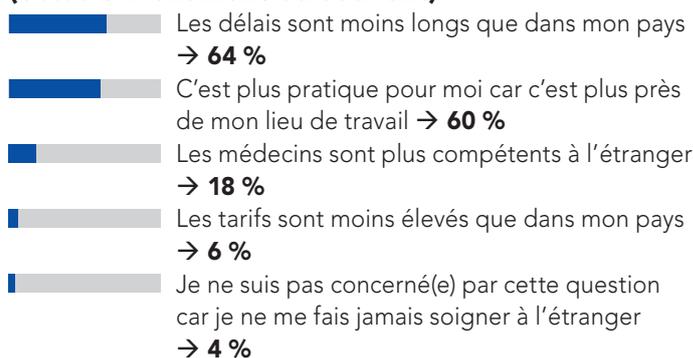
Combien de fois allez-vous chez un médecin spécialiste par an ?



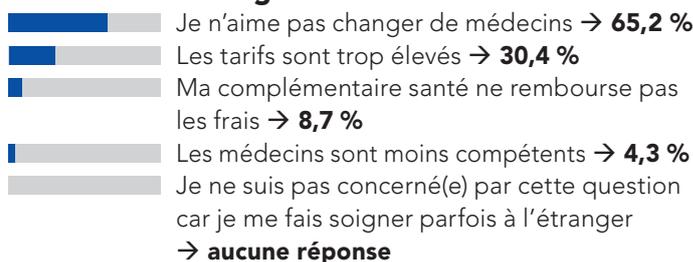
Dans quel(s) pays vous faites-vous soigner ?



Pourquoi vous faites-vous soigner à l'étranger (occasionnellement ou souvent) ?



Pourquoi ne pas se faire soigner à l'étranger étant habitant belge ?



Forum Sécurité-Santé au Travail

L'événement incontournable en matière de sécurité-santé au travail destiné aux dirigeants d'entreprise, aux responsables sécurité-santé en entreprise ainsi qu'à tous les acteurs engagés en la matière est de retour.

Le Forum Sécurité-Santé au Travail (SST), format salon, se déroule tous les deux ans à LuxExpo The Box et réunit plus de 100 exposants autour de la sécurité-santé au travail. Les visiteurs peuvent y découvrir une offre élargie d'équipements, d'outils et de services pour mettre en place une culture de prévention en entreprise, échanger avec d'autres professionnels ou encore participer à des *workshops*.

Stratégie nationale VISION ZERO

Le Forum SST est organisé par les initiateurs de la VISION ZERO : l'Association d'assurance accident (AAA), l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) et l'Institut national pour le développement durable et la RSE (INDR). Depuis le lancement de la stratégie nationale VISION ZERO en 2016, elle a déjà réalisé

de grandes avancées et la seconde phase de la VISION ZERO sera annoncée officiellement lors du Forum. De nouveau, des partenaires institutionnels ainsi que des entreprises pourront adhérer à la VISION ZERO. Pour cette nouvelle phase de la stratégie, une approche sectorielle est adoptée.

Remise du Prix Sécurité-Santé au Travail

Lors de la séance officielle, le Prix Sécurité-Santé au Travail sera décerné par Paulette Lenert, ministre de la Santé, Claude Haagen, ministre de la Sécurité sociale, et Georges Engel, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire. Ce prix permet de valoriser des entreprises qui ont mis en place des projets innovants dans les domaines de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail.

Inscriptions au Forum sont ouvertes

Chaque personne intéressée par la matière sécurité-santé au travail peut s'inscrire à titre gratuit comme visiteur sur le site. Les *workshops* ne nécessitent pas d'inscription préalable et sont reconnus comme formation continue pour les travailleurs désignés.

Les exposants peuvent s'inscrire au Forum suivant le principe du premier arrivé, premier servi et seulement un nombre restreint de stands doubles et triples est disponible. Des animations sur les stands sont les bienvenues.

Les demandes d'animation de *workshop* peuvent également être déposées, une vingtaine de *workshops* se déroulera lors de la journée dans trois salles en parallèle. Chaque *workshop* aura une durée d'environ 45 minutes.



**FORUM
SÉCURITÉ - SANTÉ
AU TRAVAIL**

Salon



DATE DE L'ÉVÉNEMENT

26/10/2022

@ LuxExpo The Box

ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

Destiné aux dirigeants d'entreprise, aux responsables sécurité-santé en entreprise ainsi qu'à tous les acteurs engagés en la matière.

**VISION
ZERO**
RISQUES
ACCIDENTS
MORTS



**SÉANCE OFFICIELLE
& REMISE DU PRIX SST**
> 100 exposants et animations
20 workshops



LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES
pour visiteurs, exposants
(premier arrivé, premier servi)
et animateurs de workshop



PLUS D'INFORMATIONS
www.visionzero.lu/forum-sst

Organisateurs



Partenaires



Avec le soutien de



UN ACCIDENT DU TRAVAIL PEUT ÊTRE...

des employés traumatisés

une équipe culpabilisée

du matériel endommagé

un arrêt de travail indéterminé

la fin d'une carrière

du retard dans le projet

ÉVITÉ!

Ensemble, grâce à une culture de prévention.

**VISION
ZERO**
RISQUES
ACCIDENTS
MORTS

Adhérez à la **VISIONZERO.lu**

Sécurité-Santé au travail. **Tous concernés!**



Chiffres clés de la formation en entreprise

Les entreprises qui sollicitent l'aide de l'État pour le financement de leur plan de formation investissent 1,7 % de leur masse salariale en formation. En moyenne, les salariés suivent 4,7 formations d'une durée de 3,9 heures et l'aide financière de l'État s'élève à 171 EUR par salarié. Dans sa nouvelle publication, l'Observatoire de la formation analyse l'activité de formation des entreprises qui ont sollicité l'aide de l'État à la formation professionnelle continue pour l'exercice 2019.

En 2019, 2.324 entreprises bénéficient de l'aide financière de l'État à la formation, soit 32,1 % des entreprises luxembourgeoises de 10 salariés et plus, et 56,0 % de l'ensemble des salariés.

L'investissement en formation contrasté selon le secteur d'activité et la taille de l'entreprise

Les entreprises investissent 1,7 % de leur masse salariale en formation. Le taux de participation financière est le plus élevé dans les entreprises des secteurs *Transports et entreposage* et *Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services*, qui investissent 2,0 % de la masse salariale pour la formation de leurs salariés. Le taux de participation financière varie de 3,5 % pour les entreprises de moins de 10 salariés à 1,6 % pour les entreprises de 250 à 999 salariés. Les coûts liés aux formateurs externes représentent 29,2 % de l'investissement en formation, dont 26,9 % couvrent les factures aux organismes de formation ou fournisseurs/formateurs. Les formations coûtent, en moyenne, 220 EUR par participant.

Les salariés suivent, en moyenne, 4,7 formations d'une durée de 3,9 heures

Dans les entreprises de 1.000 salariés et plus, et dans les entreprises du secteur *Activités financières et d'assurance*, les salariés suivent plus de formations (respectivement 5,7 et 9,3), mais de plus courte durée (respectivement 3,6 et 2,4 heures).



Deux domaines de formation réunissent plus de la moitié de l'ensemble des participants aux formations : *Technique/Métiers* (33 %) et *Qualité, ISO et sécurité* (22 %).

Les cadres suivent, en moyenne, 7,3 formations

Les cadres et les dirigeants suivent plus de formations (respectivement 7,3 et 6,6 formations, en moyenne) que les salariés qualifiés et les salariés non qualifiés (respectivement 4,9 et 1,8 formations, en moyenne).

Les femmes dirigeantes suivent, en moyenne, 3,4 formations de plus que les hommes

Les femmes suivent quasiment le même nombre de formations que les hommes, 4,6, contre 4,8 formations, en moyenne. En revanche, les femmes cadres et dirigeantes (respectivement 8,1 et 9,4 formations, en moyenne) participent à davantage de formations que les hommes (respectivement 7,0 et 6,0 formations, en moyenne). Les femmes et les hommes salariés qualifiés sont proches (respectivement 4,9 et 5,0

formations, en moyenne). L'accès à la formation des salariés non qualifiés est limité, en particulier pour les femmes. Elles suivent, en moyenne, 1,4 formation, contre 2,0 formations pour les hommes.

Les salariés de plus de 45 ans participent, en moyenne, à 4,4 formations

Par rapport à 2018, la participation aux formations au sein de cette tranche d'âge progresse (+ 0,5 formation, en moyenne). Elle est la plus soutenue parmi les entreprises appartenant aux secteurs *Activités financières et d'assurance* et *Transports et entreposage*, avec respectivement 8,3, et 5,2 formations suivies, en moyenne. La participation des salariés âgés de plus de 45 ans est privilégiée par les grandes (250 à 999 salariés) et les très grandes entreprises (1.000 salariés et plus), avec respectivement 4,6 et 5,9 formations suivies, en moyenne.

En moyenne, 171 EUR d'aide financière accordée aux entreprises par salarié

L'aide de l'État à la formation professionnelle continue s'élève à 37,0 millions EUR. Par rapport à 2018, elle augmente de 4,5 %. L'aide financière octroyée s'élève, en moyenne, à 21.496 EUR par demande, à 9,2 EUR par heure de formation et à 171 EUR par salarié.

Plus d'informations : *Formation en entreprise – chiffres clés et Pratiques de formation* sur lifelong-learning.lu/observatoire.

Vous travaillez au **Luxembourg**
Vous êtes **frontaliers**
Vous habitez au **Luxembourg**



Depuis plus de **20 ans**, le site

lesfrontaliers.lu & résidents

couvre l'actualité du Grand-Duché du Luxembourg et de la Grande Région.

Les nombreux articles sur **le droit du travail, la fiscalité, l'emploi, la santé, la mobilité, la famille, la culture, les loisirs et les voyages**, souvent sous forme de **guides pratiques**, sont au coeur de la ligne éditoriale.

Ce sont aussi les **outils pratiques** comme **la calculatrice fiscale, celle des allocations familiales, le salairoscope ou le forum**, qui ont fait sa notoriété.



Les Frontaliers
& résidents

Un site dédié aux frontaliers du Luxembourg, aux expatriés et aux résidents du Luxembourg !

4 bonnes raisons d'utiliser le marketing d'influence

Le marketing d'influence est une stratégie qui consiste à promouvoir sa marque par le biais d'un influenceur ou ambassadeur de marque. En tâtonnement encore en 2019 au Luxembourg, ce type de stratégie a connu un véritable essor pendant la crise du COVID.

Quand on sait qu'un Luxembourgeois passe en moyenne 1h30 par jour⁽¹⁾ sur les réseaux sociaux, il n'est pas surprenant que les entreprises investissent de plus en plus le digital afin de toucher leur cible. Tour d'horizon des 4 bonnes raisons d'utiliser le marketing d'influence.

Une stratégie puissante et en devenir

D'après une étude menée dernièrement⁽²⁾, le marché du marketing d'influence devrait atteindre 16,4 milliards USD en 2022, soit 20 fois plus qu'en 2015. Les canaux les plus puissants sont YouTube, Instagram et TikTok. Pas étonnant donc que plus de 75 % des marketers aient l'intention de consacrer un budget au marketing d'influence et que 68 % prévoient même d'augmenter leurs dépenses dans ce type de stratégie.

Par ailleurs, la valeur des ventes du commerce social en 2022 est estimée à 958 milliards USD. En une seule journée d'octobre 2021, deux des principaux influenceurs chinois, Li Jiaqi et Viya, ont vendu pour 3 milliards USD de marchandises. C'est environ trois fois les ventes quotidiennes moyennes d'Amazon. D'ici 2025, le commerce social devrait représenter 17 % de toutes les dépenses de commerce électronique.

Une communication plus ciblée

En 2020, la part de marché des influenceurs de la génération Z a augmenté de 9 %⁽³⁾. En effet, cette génération « Netflix », n'écoutant pas la radio et regardant très peu la TV, est difficilement atteignable via les médias et les campagnes de publicité traditionnelles. Ces 15-25 ans sont à la recherche de sens et fonctionnent essentiellement au bouche-à-oreille et à la recommandation. Voilà pourquoi une campagne menée avec un influenceur aura



Photo-Koshiro K/Shutterstock

beaucoup plus d'impact que du *bannering* sur un site Internet ou le sponsoring de posts, par exemple.

Une communication plus personnalisée

À contrario de la publicité dans les médias de masse, le marketing d'influence sur les réseaux sociaux permet de créer un lien, une proximité avec sa cible au point de considérer l'influenceur comme son meilleur ami. Ce dernier raconte une histoire vraie, partage une expérience vécue personnellement. La clé d'un marketing d'influence efficace est l'authenticité. Il est donc essentiel qu'il y ait une véritable adéquation, un réel partage de valeurs entre l'influenceur et la marque. Attention également à choisir la bonne plateforme en fonction de sa cible et de son produit.

Une communication plus ROiste

Après une campagne d'influence, il est très facile de savoir combien de ventes ont été générées. Grâce aux liens trackés, on peut mesurer le nombre de visites sur son site Internet et le nombre d'achats réalisés. Il est même possible d'aller plus loin en analysant finement sa cible et d'adapter sa stratégie pour la rendre encore plus performante. Par ailleurs, le marketing

Le marché du marketing d'influence devrait atteindre 16,4 milliards USD en 2022, soit 20 fois plus qu'en 2015. Les canaux les plus puissants sont YouTube, Instagram et TikTok.

d'influence permet non seulement de mettre en avant son produit mais également d'interagir avec sa cible via des jeux et des concours qui sont des outils indispensables pour récolter des données et agrandir ainsi sa base de données.

Comme les études le démontrent, le marketing d'influence sur les réseaux sociaux a le vent en poupe. Il ne signe pas la mort des supports traditionnels qui ont toujours leur utilité. Cependant, il est devenu, aujourd'hui, impensable de développer une campagne de publicité sans y inclure les réseaux sociaux et surtout les créateurs de contenu.

Netty Thines

Conseil
en communication

Mediation S.A.



- (1) Source : Done.lu.
- (2) *The State of Influencer Marketing Benchmark Report 2022*, <https://influencermarketinghub.com/influencer-marketing-benchmark-report>
- (3) *State of Influencer Marketing 2021* (Klear Research).

IT ONE GALA

08 NOV
2022



CIO of the Year • ICT Business Partner of the Year
Telecom Innovation of the Year • Most Innovative ICT Training Programme
Best use of AI & Data • Digital Transformation Project of the Year
Young ICT Revelation Company of the Year
ICT Outsourcing Services Provider of the Year • Inspirational ICT Personality of the Year

SAVE THE DATE

gala.itone.lu

Julie Conrad : « Si on n'ose pas, on ne va pas très loin »

Âgée de 34 ans, Julie Conrad s'est déjà fait un nom tant dans le milieu du design national qu'international. Dans son pop-up de la rue des Capucins, on retrouve une large palette de ses talents. En mars dernier, le Soroptimist du Luxembourg lui a décerné le Prix de la Jeune Entrepreneuse 2021. L'occasion de rencontrer cette Creative Director et Product Designer qui a toujours la tête pleine d'idées.

Pouvez-vous nous broser rapidement votre parcours ?

Je suis diplômée en Design. J'ai suivi un cursus de 5 ans à l'école de design CREAPOLE, à Paris, une école de référence dans le milieu. J'y ai appris beaucoup, notamment grâce aux nombreux stages que j'ai pu effectuer tout au long de ce cursus, notamment au sein de grandes Maisons. Je suis rentrée au Luxembourg et, en 2013, j'ai débuté mes activités en tant qu'indépendante, à Bonnevoie. Assez timidement au départ, Luxembourg n'étant pas une place reconnue pour être « branchée » en matière de design – le statut de designer n'y existe d'ailleurs pas –, puis avec quelques projets qui m'ont permis de travailler à temps plein et de créer, en 2020, ma S.à r.l. Julie Conrad Design Studio. J'ai eu la chance de pouvoir profiter de l'initiative de la Ville de Luxembourg pour disposer temporairement d'un pop-up au centre-ville et pouvoir ainsi mieux faire connaître mon métier et mes réalisations. J'espère que cela pourra continuer d'une manière ou d'une autre. La Ville a la volonté d'intégrer les artistes et designers au cœur de la capitale et je croise les doigts pour que ce projet aboutisse.

Vous avez déjà reçu de nombreux prix, le dernier en date étant celui de la Jeune Entrepreneuse 2021 qui vous a été décerné par Soroptimist Luxembourg et le Fonds Soroptimist Luxembourg...

En effet, l'Union Luxembourgeoise du Soroptimist International et le Fonds Soroptimist Luxembourg avaient lancé la 1^{ère} édition du concours du Prix de la Jeune Entrepreneuse⁽¹⁾, doté de 5.000 EUR, dont les objectifs sont le soutien à l'entre-



En mars dernier, **Julie Conrad** recevant le Prix de la Jeune Entrepreneuse 2021 décerné par le Soroptimist du Luxembourg.

preneuriat féminin au Luxembourg, la mise en lumière de jeunes femmes et la reconnaissance de leur dynamisme et créativité. Je suis très fière et ravie de ce prix car il récompense aussi mon engagement, ma contribution au monde économique ainsi que le respect que je voue aux valeurs sociétales, notamment environnementales. Il m'a permis également de faire la connaissance de femmes, elles aussi très engagées, comme la présidente du Fonds Soroptimist, Bettina Scholl-Sabbatini, la responsable du projet, Joëlle Letsch, ou encore l'ancienne présidente de l'Union Luxembourgeoise du Soroptimist International, Christiane Sadler.

Depuis 2013, vous développez avec votre équipe des projets intrinsèquement différents. Pouvez-vous nous en présenter quelques-uns ?

Il est vrai que nous sommes actifs dans de nombreux domaines : nous développons nos propres collections, travaillons à la demande des clients, de théâtres, d'événements spéciaux... avec le leitmotiv de promouvoir la production locale et l'éco-design. Nous travaillons notamment les bâches et le textile, que nous récupérons ici ou là, pour donner une nouvelle vie aux matières. C'est le cas de notre collection *DONO – E Stéck vun der Bréck*, qui est confectionnée à partir de la bâche en plastique qui entourait le

« Je pense qu'il ne faut pas réfléchir en termes d'homme ou de femme, mais en termes de motivation. Si une personne a envie de s'investir et de réaliser ses rêves, il faut qu'elle ose. »



La montre LOXO.
Photo-Maison Moderne/Patricia Pitsch

Pont Rouge lors de sa rénovation et à partir de laquelle nous avons conçu des sacs à dos, des petites trousse, des abat-jour... fabriqués à Wiltz dans l'atelier protégé qui fait partie de Coopérations. Une autre de nos conceptions est le *Dadoo*, cette petite peluche qui est devenue la mascotte de l'association SOS Kannerduerf Lëtzebuerg. Nous avons également réalisé, avec la plasticienne Aude Legrand, qui vit et travaille au Luxembourg, la montre LOXO, numérotée à 300 exemplaires, pour laquelle nous avons choisi des couleurs modernes et qui changeront au fil du temps. Aucun des 300 exemplaires ne sera donc semblable dans quelques années. Récemment, pour le Pavillon luxembourgeois de l'Exposition de Dubai, j'ai réalisé une installation interactive, *Artefacts*, inspirée par les Péckvillecher, ces sifflets traditionnels luxembourgeois en forme d'oiseaux, réalisés en terre cuite et à la main. Je voulais que ce groupe d'objets en argile et en impression 3D réagisse aux mouvements des visiteurs, résonne et les fasse plonger dans un monde où résonne une mélodie unique, à un moment M, en fonction de leurs interactions, le but étant que l'œuvre communique avec eux dans un langage universel, capable de relier les esprits.

L'économie circulaire est donc bien souvent au centre de vos projets ?

Oui, c'est généralement le fil conducteur, mais j'aime aussi jouer avec différentes matières ou techniques, allier production



La peluche *Dadoo*, mascotte de SOS Kannerduerf Lëtzebuerg.

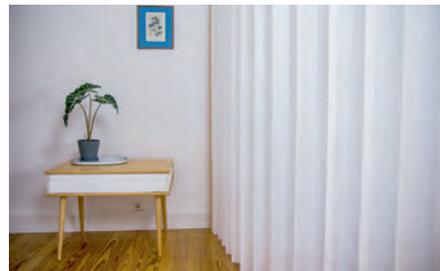
industrielle et artisanat local... L'économie circulaire permet souvent de développer des idées à partir d'objets ou de matières qui, au départ n'ont rien à voir avec le résultat final, c'est très motivant.

Quel est le projet que vous souhaitez développer depuis longtemps ?

Sans hésitation, du mobilier. J'aimerais créer ma propre collection, mais le processus est lent et cher. De plus, il faut se rapprocher d'éditeurs de design, qui sont tous à l'étranger, ce qui complique encore ce genre de projet.

Quels conseils donneriez-vous aux femmes qui souhaitent lancer leur entreprise ?

Je pense qu'il ne faut pas réfléchir en termes d'homme ou de femme, mais en termes de motivation. Si une personne a envie de s'investir et de réaliser ses rêves, il faut qu'elle ose. Dans mon domaine d'activité, que l'on soit une femme ou un homme ne change rien à la difficulté de progresser, de trouver des clients, d'accepter que le temps de créer sera supérieur à l'aspect commercial, donc financier... Le seul conseil que je pourrais donner, c'est qu'il faut être conscient(e)



Meuble *Unpaper* qui, une fois ouvert, offre une belle assise et paravent *Unpaper*.
Photo-Damiano Nigro

que cette expérience d'entrepreneur sera difficile, car elle demande du temps et des sacrifices, qu'il faut avoir envie d'apprendre constamment et surtout d'essayer. L'échec fait souvent peur, car, dans nos pays européens, il est vu et vécu comme un drame. Mais si on n'ose pas, on ne va pas très loin non plus. C'est un risque pour tous les entrepreneurs, jeunes ou plus aguerris, les 2 années passées ont bien prouvé que rien n'était jamais acquis. ✓

Propos recueillis par Isabelle Couset

www.jc.ds.lu

(1) Une 2^e édition du concours du prix de la Jeune Entrepreneuse sera lancée en 2022. L'appel aux candidatures se fera à partir du 15/09/2022.



Artefacts, une installation interactive pour le Pavillon luxembourgeois de l'Exposition de Dubai.
Photo-Hasan Amin



Sacs *DONO* – *E Stéck vun der Bréck*, à multiples usages.

Prix décernés à Julie Conrad :

- Janvier 2019, lauréate du FD100 de VIA
- Février 2020, gagnante du concours 75 ans, Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte
- Juillet 2020, gagnante du concours *Is(o)lands*, Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg & Kinneksbond Centre Culturel de Mamer
- Avril 2021, lauréate du concours (catégorie Design intérieur) avec le projet *CEGO | Circular by Design*, un challenge de design circulaire porté par Luxinnovation
- Février 2022, lauréate 2022 de FD100 par le French Design
- Mars 2022, lauréate du Prix de la Jeune Entrepreneuse 2021, Soroptimist Luxembourg

En 2021, le secteur de l'assurance a tiré son épingle du jeu

Porté par le succès des produits d'assurance vie en unités de compte et la croissance de la population sur l'activité non-vie, le secteur de l'assurance a connu une très bonne année 2021. Celle-ci a notamment été marquée par la réponse apportée aux dégâts causés par les inondations qui ont frappé Luxembourg durant l'été. Pour 2022 et l'avenir, le secteur devra cependant relever de nombreux défis.

Comment s'est porté le secteur de l'assurance en 2021 ? Plutôt bien, si l'on en croit Marc Lauer, qui présidait l'Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances (ACA) jusqu'en mars dernier, en introduction du dernier rapport d'activité de l'association. « Pendant toute cette période, le secteur de l'assurance a bien tiré son épingle du jeu et termine d'ailleurs l'année 2021 sur un encaissement record tant en assurance vie qu'en assurance non-vie », explique-t-il.

Une activité en croissance

Si l'on s'attarde sur les chiffres de 2021, le marché des produits d'assurance vie a enregistré des encaissements pour 1,9 milliard EUR de primes, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2019. Les produits d'assurance vie à taux de rendement garanti ont baissé de 14 % par rapport à 2019, ne représentant que 46 % de l'assurance vie souscrite au Luxembourg. Ce recul s'explique par une volonté des professionnels du secteur de ne plus promouvoir ces produits en raison d'un environnement de taux d'intérêt bas. À côté, cependant, les produits en unités de compte ont connu une augmentation de 45 % entre 2019 et 2021.

Du côté des produits d'assurance non-vie, la croissance de l'activité est directement corrélée à l'augmentation du nombre de résidents luxembourgeois. En 2021, le secteur a collecté la somme de 1,1 milliard EUR de prime, soit une hausse de 3 % par rapport à l'année précédente.



Photo-Pla2na/Shutterstock

Une bien meilleure année que 2020, qui avait vu un recul de 7,7 % des encaissements du secteur. La pandémie, en effet, avait particulièrement touché le secteur de l'assurance vie (en recul de 17,7 % sur un an), en raison d'une commercialisation rendue complexe, tandis que l'exercice 2020 s'était terminé, pour l'assurance non-vie, par une croissance de 4,8 % des encaissements.

Les inondations : une « charge sinistres » inédite

« Au vu de la bonne performance des marchés financiers, les résultats du secteur seront aussi au rendez-vous, et cela malgré une sinistralité importante, essentiellement supportée par les assureurs non-vie luxembourgeois après les fortes inondations de juillet dernier », a commenté Marc Lauer.

Le secteur fait actuellement face à de nombreux défis. 2022 sera bien différente de 2021, notamment en raison de l'inflation annonciatrice d'une remontée des taux.



Pour rappel, les 14 et 15 juillet 2021, des pluies diluviennes se sont abattues sur tout le territoire du Luxembourg, causant de graves inondations et des dégâts considérables. Les assureurs luxembourgeois ont été saisis de 6.500 dossiers de dommages aux habitations et entreprises, et de 1.300 dossiers de véhicules inondés, dont la très grande majorité se trouve définitivement hors d'usage.

Ces intempéries, considérant que les assureurs luxembourgeois offrent des couvertures dommages à plus de deux tiers des particuliers, a généré une « charge sinistres » de plus de 135 millions EUR.

« Du jamais vu au Luxembourg pour un seul et même événement, confie l'ex-président de l'ACA. Grâce à l'intervention de la réassurance, ce défi a été relevé par les assureurs concernés. »

Outre cet événement climatique, le secteur fait actuellement face à de nombreux défis. 2022 sera bien différente de 2021, notamment en raison de l'inflation annonciatrice d'une remontrée des taux. *« Certes, elle entraînera des revenus futurs supplémentaires, explique Marc Lauer, mais elle aura avant tout un impact négatif important sur la valorisation des portefeuilles d'obligations détenus par les assureurs. »*

Le poids de la réglementation

Un autre grand défi réside dans la sur-réglementation à laquelle est confronté le secteur. En la matière, les initiatives européennes sont multiples. Elles se traduisent dans une réforme de Solvabilité II ou encore dans la mise en place de nouvelles obligations en lien avec les enjeux de développement durable (ESG). *« Chacune de ces réglementations possède une raison d'être justifiée par l'intérêt général, reconnaît Marc Lauer, dans le rapport d'activité de l'ACA. Mais leur combinaison et leur volonté de tout vouloir réglementer dans le moindre détail engendrent une charge administrative très lourde alors que les bénéficiaires pour les preneurs et assurés restent limités. »* À tel point que la sur-réglementation devient de plus en plus difficile à supporter pour des entreprises de petite ou moyenne taille, nombreuses au Luxembourg. *« Pour la compétitivité internationale du secteur, il est donc d'une importance cruciale que le Luxembourg, comme par le passé, transpose*

rapidement ces directives sans pour autant y ajouter une couche de réglementation nationale », poursuit l'ancien président.

L'ACA a encore identifié deux autres défis. L'un des deux réside dans l'aménagement du secret des assurances, pour l'adapter aux réalités politiques actuelles, prônant davantage de transparence fiscale, et technique, pour faciliter la digitalisation du secteur et le recours au cloud dans une démarche d'amélioration de la compétitivité. Le deuxième défi évoqué par Marc Lauer a d'ailleurs trait à la transformation numérique de l'activité, qui doit s'accélérer.

Le défi des compétences

« Cette transformation, mais aussi l'adaptation aux nouvelles réglementations, ne peut se faire qu'avec des gens hautement compétents, explique l'ancien président. Or, nous constatons de plus en plus que notre réservoir traditionnel de recrutement, c'est-à-dire la Grande Région, s'assèche peu à peu et que les nouvelles habitudes de télétravail motivent de moins en moins de jeunes à se déplacer vers le Luxembourg. À cela s'ajoutent toutes les règles fiscales et de sécurité sociale qui rendent le télétravail au-delà de nos frontières impossible pour des périodes prolongées. Face à cette chasse aux talents, les assureurs et réassureurs doivent créer un environnement et des conditions de travail attractifs. Cependant, sans l'aide de la politique adaptant le cadre général des prestations en télétravail, l'attractivité et la compétitivité de la place financière luxembourgeoise risquent d'en pâtir. » ✓

Sébastien Lambotte



Marc Lauer cède le flambeau à Christian Gibot

Le 24 mars dernier, l'assemblée générale des membres de l'ACA a désigné un nouveau conseil d'administration pour les deux années à venir. Le conseil d'administration de l'ACA compte 18 administrateurs et est présidé par Christian Gibot, CEO de Cardif Lux Vie.

Diplômé de l'École Polytechnique de Paris et ancien élève de la Saïd Business School d'Oxford, il a débuté sa carrière en 2005 en tant qu'actuaire chez AXA France. En 2008, il intègre la Caisse des Dépôts et le cabinet du directeur général, puis devient directeur technique France chez CNP Assurances en 2011. Christian Gibot rejoint BNP Paribas Cardif en 2015 en tant que directeur de l'actuariat Épargne, avant d'être nommé CEO de Cardif Lux Vie fin 2019.

Regards sur le secteur de l'assurance au Luxembourg

À l'exception de 2020, marquée par la COVID-19, l'activité des assurances est en croissance continue au Luxembourg.

Si le pays est parvenu à développer un environnement favorable pour les activités de réassurance depuis les années 1980 et surtout pour l'assurance vie depuis les années 1990, les assurances non-vie ont quant à elles bénéficié pleinement des conséquences du Brexit. L'arrivée sur le sol luxembourgeois de 11 nouvelles compagnies au courant de l'année 2019 a participé à faire progresser les primes ainsi que la somme des bilans.

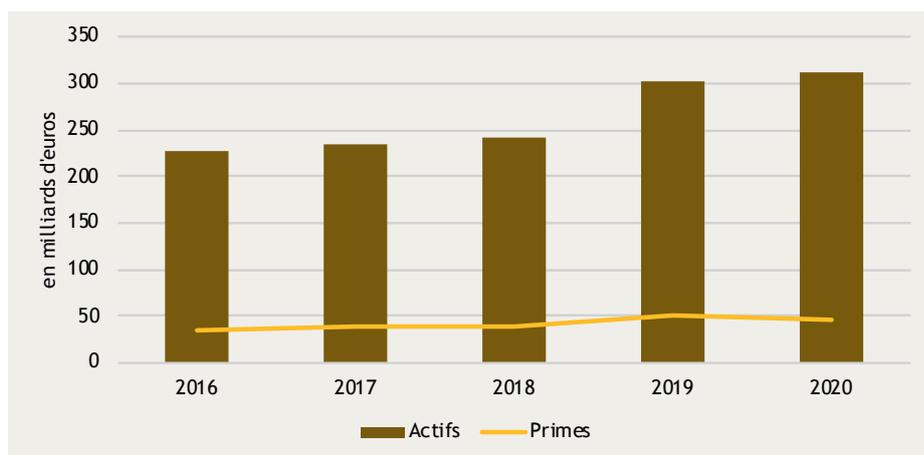
Le secteur de l'assurance luxembourgeois est caractérisé par une part importante d'activités frontalières. En effet, 93,4 % des primes totales encaissées provenaient de l'étranger en 2020. Si cette forte exposition à l'international est *a priori* un marqueur de l'attractivité du pays, elle peut aussi renforcer à bien des égards la vulnérabilité du secteur face à des décisions politiques et des risques économiques extérieurs.

Activité complémentaire dans la chaîne de valeur et avantages compétitifs du Grand-Duché

Les assurances s'inscrivent en cohérence avec les autres activités financières du Luxembourg. Elles interagissent également avec ces entités. Par exemple, une partie des actifs issus de la distribution frontalière des produits de l'assurance vie est investie dans des fonds d'investissement luxembourgeois (et aussi dans des titres de créance ainsi que des actions). Les portefeuilles d'actifs sont quant à eux déposés auprès d'une banque dépositaire agréée par le Commissariat aux Assurances (CAA). Les assureurs profitent également de débouchés importants grâce aux banques privées.

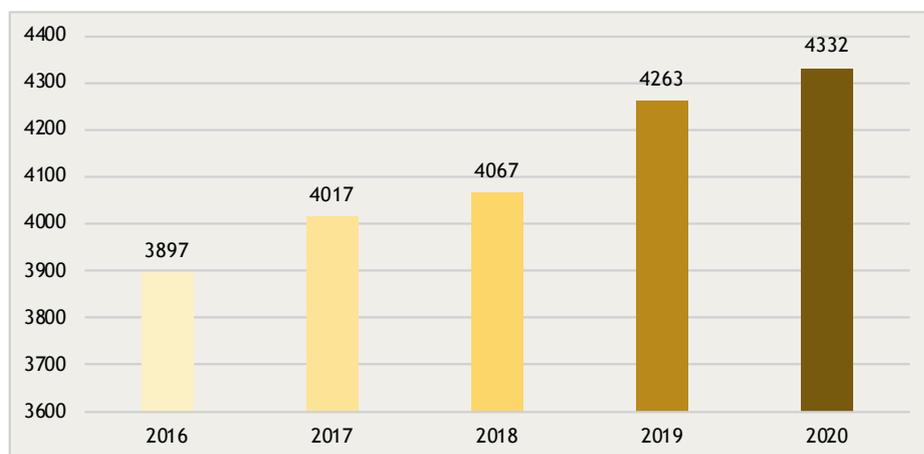
Au-delà de la stabilité économique et politique du pays, de la qualité de vie et d'une relative garantie de paix sociale, les avantages compétitifs du pays sont

Évolution de l'activité consolidée des sociétés d'assurance



Source : Commissariat aux Assurances (CAA)

Retombées en termes d'emplois directs



Source : Commissariat aux Assurances (CAA)

multiples. La place financière bénéficie d'un véritable savoir-faire, d'un cadre juridique et réglementaire favorable, d'une fiscalité avantageuse, d'un réservoir de main-d'œuvre qualifiée, d'économies d'échelle, de complémentarités fonctionnelles, d'une bonne réputation et de l'appartenance du Luxembourg à l'UE et à la plupart des grandes organisations internationales. Pour les assurances, la

grande protection des souscripteurs, la présence d'une autorité de contrôle propre au secteur, la flexibilité des produits/supports financiers, la jouissance du passeport européen et le principe de proportionnalité sont de réels atouts. Ces facteurs ont pu faire pencher la balance dans le choix des assurances à s'établir au Grand-Duché ou à s'y relocaliser à la suite du Brexit.



Le risque issu du changement climatique devrait prendre de plus en plus d'importance et pourrait même complexifier l'utilisation de lois statistiques pour la détermination des primes, tant pour le montant total des dégâts causés que pour l'imprévisibilité et la fréquence on ne peut plus accélérée des événements. Sur les 3 dernières années, les tornades et les inondations ont en effet coûté 225 millions EUR selon les estimations de l'Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances (ACA).

Les (futurs) grands défis pour le secteur de l'assurance luxembourgeois

Parmi les défis, le premier est sans nul doute le niveau historiquement bas des taux d'intérêt des dernières années, qui a pesé sur la rentabilité des assurances luxembourgeoises. En témoignent l'exposition et la maturité plus risquées des actifs obligataires en portefeuille dans une optique de recherche de rendement et l'exposition à des fonds plus risqués, et à des actifs décorrélés des actifs tradition-

nels (fonds immobiliers, *hedge funds* ou encore d'autres types de fonds).

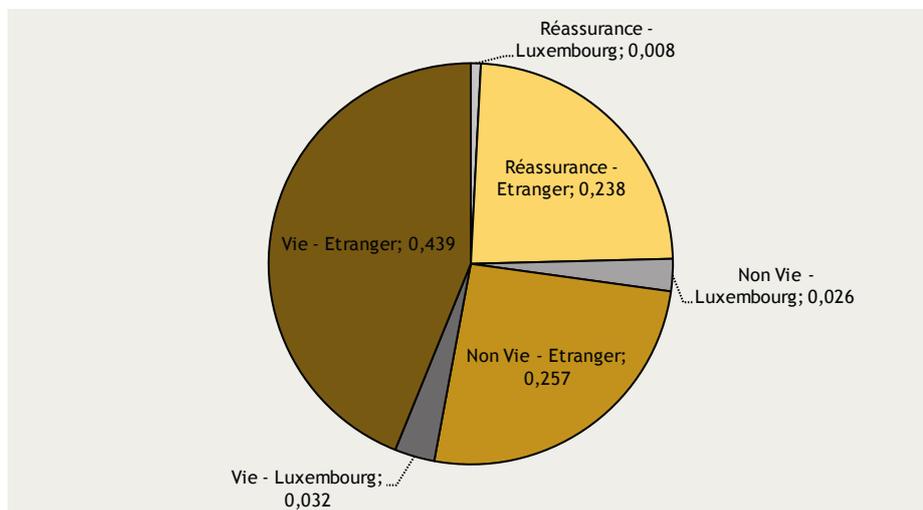
S'ensuit le risque issu du changement climatique qui devrait prendre de plus en plus d'importance et qui pourrait même complexifier l'utilisation de lois statistiques pour la détermination des primes, tant pour le montant total des dégâts causés que pour l'imprévisibilité et la fréquence on ne peut plus accélérée des événements. Sur les 3 dernières années, les tornades et les inondations ont en effet coûté 225 millions EUR selon les estima-

tions de l'Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances (ACA).

En outre, l'émergence de nouveaux risques pandémiques ou encore de cyberattaques soulèvent de nombreuses questions, au premier rang desquelles le principe de mutualisation des risques (avec une large part du portefeuille frappée de manière simultanée, notamment en raison de l'interconnexion), le rôle de l'État comme assureur en dernier recours pour des risques qui sont difficilement assurables et la durée anormalement plus longue des crises.

Enfin, il conviendra de veiller à défendre la Libre Prestation de Services (liberté inscrite dans le traité de Rome) et le principe de proportionnalité qui sont remis en cause au nom d'un certain *level playing field*. Le secteur des assurances est non seulement stratégique pour le Luxembourg, mais il permet aussi d'être un « absorbeur de chocs » efficace et d'assurer le rebond ainsi que la prospérité à travers son financement de l'économie. Les assurances luxembourgeoises ont en effet participé à hauteur de 20 % (500 millions) dans l'emprunt national de 2,5 milliards EUR pour faire face à la COVID-19. ✓

Ventilation des primes encaissées en 2020 par type d'activité et pays du risque



Source : Commissariat aux Assurances (CAA)

Thomas Valici
Économiste

Fondation IDEA asbl



L'émergence de nouveaux risques pandémiques ou encore de cyberattaques soulèvent de nombreuses questions, au premier rang desquelles le principe de mutualisation des risques (avec une large part du portefeuille frappée de manière simultanée, notamment en raison de l'interconnexion), le rôle de l'État comme assureur en dernier recours pour des risques qui sont difficilement assurables et la durée anormalement plus longue des crises.

Inondations : (quasiment) tous les assurés ont été remboursés

Les 14 et 15 juillet 2021, des inondations massives ont touché une bonne partie de l'Europe occidentale, dont le Luxembourg. Le bilan matériel a été lourd : 135 millions de dégâts devaient être remboursés par les assurances, un record. À l'heure d'écrire ces lignes, la quasi-totalité des dossiers ont été réglés.

En Allemagne, en Belgique ou encore au Luxembourg, on se souviendra sans doute longtemps de l'été 2021. Particulièrement pluvieux, il a vu se produire de très importantes inondations, coûtant la vie à des dizaines de personnes, et causant des dégâts matériels considérables. Dans ce genre de situation, les assureurs sont en première ligne. C'est vers eux que se tournent les sinistrés pour les dommages subis par leur habitation, leur outil de travail ou leurs cultures.

Au Luxembourg, 6.500 dossiers de dommages aux habitations et 1.300 dossiers de dégâts aux véhicules ont été rentrés auprès des assureurs suite aux inondations des 14 et 15 juillet. De quoi faire grimper la somme totale à rembourser par les assurances vers des sommets historiques : 135 millions EUR devaient être versés aux sinistrés, un montant qui faisait de cette catastrophe naturelle la plus onéreuse de l'histoire moderne du Grand-Duché de Luxembourg.

Une grande réactivité des assureurs

Près d'un an plus tard, force est de constater que les assureurs luxembourgeois ont fait preuve d'une grande réactivité dans leur réponse à cette crise majeure. Dès le mois de janvier 2022, l'ACA (Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg) annonçait que 95 à 97 % des dossiers avaient déjà été réglés. Si quelques dizaines de dossiers restaient en souffrance, c'était en raison, toujours selon l'ACA, d'une absence d'accord entre l'assuré et son assurance, ou encore de retards liés aux corps de métier. « Nous sommes aujourd'hui au-delà des 97 %



Photo-sunakri/Shutterstock

de dossiers clôturés, nous explique-t-on du côté de l'ACA. Le manque de main-d'œuvre et la pénurie par rapport à certains matériaux sont les derniers éléments qui expliquent que certains sinistrés n'aient pas encore été remboursés. Mais, pour l'ACA, cette crise est clôturée. »

Et pourtant, le défi était de taille pour les compagnies d'assurances. À titre d'exemple, l'assureur Foyer devait déboursier, à lui seul, 60 millions EUR. Lalux, quant à elle, devait s'acquitter d'une facture de 40 millions EUR. Grâce à la réassurance, notamment, ces compagnies ont toutefois pu régler l'ensemble de leurs dossiers sans mettre en péril leur équilibre financier. On s'attend toutefois à voir augmenter les primes d'assurances au cours des prochaines années, considérant le risque de voir ce genre de catastrophe se répéter.

Les collectivités encore en souffrance

Si la plupart des particuliers ont donc reçu leur argent des assurances, il faut

toutefois noter que les collectivités, elles, restent encore bien souvent en souffrance. Les communes, notamment, ont vu certains de leurs biens considérablement endommagés par les inondations. Or, pour certaines d'entre elles, ces dégâts ne pouvaient pas être remboursés par une compagnie d'assurances ou un organisme gouvernemental. Une quinzaine de ces communes avaient donc introduit, auprès du ministère de l'Intérieur, une demande de remboursement pour une série de dégâts : chaudières noyées, planchers de halls de sport inutilisables, terrains de football endommagés, réseaux électriques à remettre en état, etc.

Répondant à cette demande, la ministre de l'Intérieur, Tania Bofferding, avait débloqué une enveloppe de 5 millions EUR dans le budget 2022. Les premiers versements devaient commencer dans le courant de l'année, mais s'étaleront certainement sur plusieurs mois. ✓

Quentin Deuxant



Ce que dit la cartographie 2022 et ce qu'elle ne dit pas...

La profession de l'assurance et de la réassurance a réalisé sa 5^e cartographie des risques auxquels notre société sera exposée à l'horizon 2050. L'analyse, péril par péril (risques cyber, risques climatiques et leurs dérèglements, catastrophes naturelles exceptionnelles, risques réglementaires...), menée par France Assureurs (nouveau nom de la Fédération Française de l'Assurance (FFA)), souligne une augmentation globale du risque.

Certains y ont vu cependant, une observation empirique de la situation, un inventaire hétérogène de la réalité, une énumération comptable produite par quelques grands cabinets internationaux et, finalement, l'absence d'outils complémentaires tels que des études d'impact, un bilan carbone, etc. Dans la liste des risques retenus par la profession – environ 25 risques –, la cybercriminalité arrive en tête du classement des risques pour les sociétés d'assurances et de réassurances.

La cybercriminalité en tête de classement

Elle constitue l'une des menaces identifiées comme l'une des plus importantes pour les entreprises, les institutions, les citoyens, les patients. L'assurabilité de ces risques cyber est un problème, notamment le cyber-rançonnage. Si des couvertures assurantielles sont proposées par certains acteurs du marché, cela demeure marginal. Leur développement en Europe se heurte, selon les experts, principalement au manque de clarté du cadre juridique national, à des difficultés dans la structuration de l'offre et de la demande. Les assurés quant à eux ont du mal à cerner de manière précise la portée des couvertures souscrites. Suivent en 2^e et 3^e positions, le risque de dérèglement climatique, en progression, et le nouveau risque émergent qu'est celui des catastrophes naturelles exceptionnelles. Les inondations meurtrières en Allemagne et en Belgique ainsi que dans les pays limitrophes en sont un exemple, qui a coûté 13 milliards EUR aux assureurs. La profession prévoit ainsi un doublement de ces catastrophes à l'horizon 2050 avec un fort renforcement du risque sécheresse.



Photo-GoodVector/Shutterstock

Parmi les risques émergents, 6 sont perçus comme des défis pour la profession. Figure en bonne place, le risque lié à la maîtrise des algorithmes, la qualité des données et leur utilisation, et la disruption du secteur de l'assurance. Le développement de la digitalisation des entreprises d'assurances par exemple s'accompagne en effet de la mise en place d'intelligences artificielles sophistiquées potentiellement difficiles à contrôler. Enfin, la forte pro-

gression des risques réglementaires liés à l'augmentation des sanctions et au risque de non-conformité sont aussi, en 2022, considérés pour la 1^{ère} fois, comme ayant une incidence majeure sur le ratio de solvabilité, l'affectation des fonds propres et sur le reste de l'activité de l'entreprise.

Au-delà de l'inventaire des risques et des réflexions menées par les différents acteurs du secteur dans ce rapport, c'est le changement de posture de l'industrie

assurantielle dans son ensemble qui est attendu. Notamment en parvenant à une meilleure connaissance des risques climatiques extrêmes grâce à une collecte de données, à la surveillance des risques et leurs coûts. À titre d'exemple, des relations étroites entre les assureurs et les professionnels du bâtiment devraient permettre la collecte de données sur l'état du bâti et de la construction afin d'améliorer la couverture des biens en cas de catastrophe climatique.

Responsabilité et solvabilité

Pour assurer son métier, l'assureur doit être solvable. Cela dépend de ses propres pratiques, d'où il place les fonds dont il dispose, quels risques il choisit d'assurer, de ses engagements de rendement auprès de ses clients... Pour autant, ses choix ne sont pas laissés à sa discrétion puisqu'il doit suivre des règles prudentielles édictées par l'Europe. Des règles qui, sous Solvabilité I, ont été biaisées, selon le constat des experts : les sommes dont disposent ces entreprises vont être sous-estimées, leurs engagements surestimés. Avec Solvabilité II, les nouvelles règles prudentielles ont permis de mesurer plus précisément les risques et la bonne adéquation des fonds propres prudentiels aux risques.

En septembre 2021, de nouvelles révisions des règles prudentielles sont proposées par l'UE, soit une révision complète de Solvabilité II. L'idée est d'encourager les assureurs à investir dans l'avenir de l'Europe. Son objectif est de renforcer les capacités de résistance des entreprises aux nouvelles crises et de mieux protéger les assurés ; d'inciter les assureurs à réaliser davantage d'investissements en capitaux à

Nouveaux risques, nouveaux acteurs, nouveaux usages, le secteur de l'assurance doit s'adapter.

long terme ; de leur permettre une assise financière qui tienne mieux compte de certains grands risques, notamment climatiques ; d'améliorer la coopération entre les autorités de contrôle afin de protéger les consommateurs lorsqu'ils achètent un produit dans un autre État membre. 9 milliards de capitaux pourraient être libérés dans l'UE.

L'innovation : un enjeu-clé du secteur

La RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) concerne aussi le secteur de l'assurance qui, par son rôle de financeur de l'économie et de gestionnaire d'épargne à long terme, est partie prenante de la transformation vers une économie décarbonée. En résumé, l'assurance doit progresser sous contrainte de solvabilité et de responsabilité.

Les experts s'accordent pour dire que l'assurance peut être un moteur pour l'économie à condition d'innover. Toutes ses activités sont concernées : les objectifs stratégiques, la création et le développement de la gestion collective de la monétique et des activités de marchés, la conception des produits et services répondant aux besoins de la clientèle, la relation client qui doit être mise au goût du jour. L'organisation du secteur doit être entièrement réimaginée et la

formation des hommes et des femmes devenir une priorité.

Nouveaux risques, nouveaux acteurs, nouveaux usages, le secteur de l'assurance doit s'adapter. ✓

Martine Borderies

Sources

SeaBird, *Changement climatique : la FFA alerte sur le risque sécheresse.*

<https://www.seabirdconseil.com/nos-decryptages/on-en-parle/changement-climatique-la-ffa-alerte-sur-le-risque-secheresse>

Union européenne, Communiqué de presse *Révision des règles de l'UE en matière d'assurance : encourager les assureurs à investir dans l'avenir de l'Europe*, 22 septembre 2021

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_21_4783

Fédération Française de l'Assurance, *Cartographie prospective 2021 des directeurs des risques de l'assurance et de la réassurance*

[Cartographie-prospective-2021-des-directeurs-des-risques-de-l'assurance-et-de-la-reassurance-PDF.pdf](#) (franceassureurs.fr)

Cairn.info, *L'industrie de l'assurance et ses mutations*, Revue d'économie financière, 2017/2 (n° 126).

<https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2017-2.html>

La forte progression des risques réglementaires liés à l'augmentation des sanctions et au risque de non-conformité sont aussi, en 2022, considérés pour la 1^{ère} fois, comme ayant une incidence majeure sur le ratio de solvabilité, l'affectation des fonds propres et sur le reste de l'activité de l'entreprise.



L'Europe de l'assurance, ses challenges

L'Europe a joué un rôle moteur dans le dynamisme des marchés d'assurances en permettant aux assureurs européens de s'internationaliser et d'en tirer d'importants gains en termes de gestion plus efficace et plus cohérente des risques.

Son apport peut se résumer aux 6 contributions suivantes : liberté d'établissement, libre prestation de services, liberté des mouvements de capitaux, création de l'euro, harmonisation comptable et prudentielle ainsi que négociation d'accords commerciaux internationaux.

L'Europe a favorisé une gestion plus efficace et plus cohérente de l'assurance. Elle a optimisé la gestion des entreprises d'assurances, notamment dans le cadre de la réforme Solvabilité II, en les incitant à améliorer leur gestion sur le plan des risques, dépoussiérée des régulations nationales vieilles, inefficaces et aux mains le plus souvent de groupes de pression. Elle s'est efforcée de reconnaître pleinement la réalité économique des groupes, ignorée jusqu'à présent.

Pour la première fois dans l'histoire du contrôle de l'assurance, Solvabilité II impose aux autorités de contrôle européennes de se coordonner.

La libre circulation des capitaux, nécessaire à l'exercice de la liberté d'établissement et complémentaire à la liberté d'acquisition des sociétés ou création de filiales, est une avancée majeure. On la doit à ses directives Groupes et conglo-mérats financiers de 2002, relatives à l'élimination du double *gearing*.

Enfin, grâce à son poids économique, l'UE a été en mesure de négocier des accords commerciaux bilatéraux et multi-latéraux qui se sont révélés favorables à l'industrie européenne de l'assurance et réassurance : en Chine, Corée du Sud et dernièrement aux États-Unis, qui reconnaissent l'équivalence entre les régimes de solvabilité européen et américain.

Pour parachever la construction du Marché unique de l'assurance, des progrès importants restent à faire, notamment la création d'un superviseur unique européen, l'élimination des conditions de résidence des dirigeants, l'amélioration de Solvabilité II avec l'adoption d'un standard comptable cohérent, la construction d'un système prudentiel global, l'assouplissement des conditions d'accès aux données individuelles.

Cela signifie que l'assurance et les assurés n'ont pas besoin de moins d'Europe, mais de plus d'Europe !

Source : Cairn.info, *L'Europe de l'assurance et ses challenges*, <https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2017>.

Entreprises magazine



6 numéros par an
+ 2 suppléments



plein cadre



Visitez notre site www.entreprisesmagazine.lu

Des investissements massifs et constants pour former, recruter

Pour faire face aux évolutions technologiques, environnementales, démographiques ou encore sociétales, les entreprises d'assurances traditionnelles doivent recruter rapidement des experts, des actuaires, des distributeurs formés tout en assurant une formation tout au long de la vie à leurs personnels.

D'autant que la multiplication des plateformes digitales d'assurances, redoutables concurrents, les poussent à se digitaliser sans délai. Du reste, ces nouveaux entrants ne manquent pas d'atouts : transparence dans les produits et les couvertures traditionnelles, mais aussi maîtrise d'une technologie très avancée telle que la Blockchain, l'intelligence artificielle, la Data, une grande capacité dans la relation client ainsi que la maîtrise du *cross selling* (vente d'un produit complémentaire au client).

C'est pourquoi, afin de ne pas être relégués au deuxième plan, les assureurs doivent, outre la mise en place d'une restructuration globale, se donner les moyens de fonctionner avec des personnels hautement qualifiés. Même si des échanges existent entre les assureurs traditionnels et les nouveaux entrants en matière d'innovation (co-innovation).

Travailler sur l'évolution des métiers

Mieux cerner les besoins des clients, améliorer la qualité des offres et des services tout en automatisant ne pourra se faire qu'avec des personnels hautement formés. Des actions de formation à tous niveaux doivent donc être mises en place, qui auront pour objectif d'inciter les personnels à travailler sur l'évolution de leur métier.

En France, par exemple, le chantier de la réforme de la formation professionnelle semble en bonne voie avec la volonté des pouvoirs publics de développer très fortement l'apprentissage. À noter tout de même que, dans une branche comme l'assurance, les moins de 30 ans ne représentent que 13,8 % des effectifs et tout le monde n'est pas éligible à l'apprentissage.

Dans le domaine de la formation académique, la grande école des professionnels des assurances, l'ENASS (École Nationale



Photo-Alexander Supertramp/Shutterstock

d'Assurances), offre des filières diplômantes en alternance et à vocation professionnelle, accessibles en formation continue. À titre d'exemple, le master de Management de l'assurance et son MBA sont classés Top 1 à l'échelon national, et ce pour la 5^e année consécutive. Enseigné par des professionnels du secteur de l'assurance, le master s'adresse tout aussi bien aux élèves en apprentissage qu'aux salariés des assurances ou aux personnes en reconversion. Avec la réforme de Solvabilité II, il est indispensable pour les cadres de l'assurance de maîtriser l'intégralité du contenu de la réforme en cours mais aussi de savoir appliquer les nouvelles règles.

Quant à la formation professionnelle tout au long de la vie, l'un des acteurs majeurs est le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance), outre les Chambres des Métiers. Les formations dispensées sont diplômantes, qualifiantes, certifiées selon les cas.

Au Luxembourg, la maîtrise des questions réglementaires dans le domaine de l'assurance et leur évolution (Solvabilité II) est tout aussi indispensable. L'Université du Luxembourg propose, par exemple, un master in Accounting & Audit. Comprendre

les mécanismes financiers et contractuels, identifier les risques potentiels en tant que réviseurs d'entreprises, appréhender les rôles du régulateur...

Dans le domaine de la formation continue, The House of Training, centre public de formation continue (+ le portail en ligne lifelong-learning), en partenariat avec l'ACA (Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg) présentent une offre de formations destinées à tous les métiers et branches de l'assurance : modules tels la distribution de d'assurance vie à l'ère digitale, les défis et les opportunités de l'assurance luxembourgeoise, The New Era of Insurance, la gestion des risques et bien d'autres encore. ☑

Martine Borderies

Pour aller plus loin
<https://www.houseoftraining.lu/training/domain/assurances-146>

<https://www.ifpass.fr>

CNED, Formation à distance, tout au long de la vie, <https://www.cned.fr>.

Grow
your business
without
any boundaries

Promote your business abroad, expand its growth, and reach new marketplaces with ODL international trade insight, financial incentives, and export insurances. More info at odl.lu

ODL 
LUXEMBOURG EXPORT CREDIT AGENCY

La Blockchain fait bouger les lignes

La Blockchain sécurisée par de la cryptographie peut trouver des applications concrètes dans le domaine de l'assurance, une position qui est défendue par Alexis Collomb, professeur au CNAM, titulaire de la chaire Finance de marché, responsable du département Économie/Finance/Assurance/Banque. Le défi est plutôt de convaincre les différents acteurs économiques du secteur de l'intérêt de tirer parti du partage d'informations.

Connue pour son usage cryptomonnaie, la Blockchain est une technologie novatrice qui, sécurisée par de la cryptographie, commence à se développer dans de nombreux domaines d'activité. Elle permet notamment l'horodatage, la certification et l'authentification des fichiers numériques.

L'intérêt de l'horodatage de documents

L'horodatage d'un document électronique est considéré comme une preuve irréfutable en cas de contestation ou de litige juridique. Apposer un jeton d'horodatage ou sceau électronique par l'intermédiaire du service d'horodatage permet ainsi de prouver l'intégrité du document, son antériorité, son caractère opposable auprès d'une instance légale. En outre, il remplit le rôle d'un accusé de réception attestant de la date et de l'heure de la réception d'un courrier électronique. Ainsi, grâce à l'horodatage, l'ensemble des actions effectuées lors du traitement du document sont traçables, ce qui constitue un avantage non négligeable.

Cette technologie trouve des applications concrètes en matière d'assurance. En voici un exemple : quand quelqu'un connaît un accident de la circulation à cause d'une voirie en mauvais état, il a parfois du mal à démontrer sa bonne foi, surtout si le trou dans la chaussée a été rebouché peu après les faits. Les photos prises par l'accidenté doivent pouvoir établir qu'elles ont bien été prises à la bonne date et la contestation est toujours possible. En revanche, une Blockchain peut permettre de prouver, de manière quasiment fiable, qu'à la date où l'accident s'est produit, le trou existait. Alexis Collomb observe que différents services de génération et de gestion de « preuves » horodatés ont été créés, stockant sur une Blockchain une

empreinte numérique ; celle-ci sera utilisée pour attester de l'authenticité d'un document ou d'une photo. Si l'horodatage des données numériques via l'e-constat a bien été mis en place pour l'automobile, il serait intéressant de l'étendre à d'autres sinistres.

D'autres applications possibles

Il existe d'autres applications possibles de la Blockchain, qui sont encore au stade de concept. L'idée, par exemple, de « monnaie paramétrée », une sorte de jetons électroniques pour effectuer ses achats, est, selon Alexis Collomb, intéressante à plusieurs titres. Copiée sur le modèle du chèque restaurant ou du chèque cadeau, les assurés pourraient recevoir, lors d'un sinistre intervenu sur un objet, un chèque de leur assureur à dépenser auprès d'un réseau de professionnels spécialistes de l'électroménager, par exemple, qui se chargera de la réparation. La start-up MoneyTrack cherche à développer cette idée en mettant à la disposition des assureurs un réseau de professionnels de l'électroménager. L'assureur pourrait ainsi vérifier que l'indemnité versée ne sera pas utilisée à un tout autre achat, ce qui est une manière de limiter les abus.

Autre exemple cité, celui du « second marché » des objets. Le particulier qui achète une montre de prix cherchera probablement à en retracer son origine et éventuellement la faire assurer. Au moment de la revente, disposer d'un certificat digital qui attesterait du parcours de cette montre serait un plus. Pour cela, il faudrait pouvoir stocker les différentes informations sur une base de données partagée par tous les acteurs de l'horlogerie de luxe. Un tel système intéresserait particuliers et assureurs en cas de vol ou de sinistre.

Le défi est plutôt de convaincre les grands groupes du luxe, de la banque et de l'assurance de mettre en commun des

informations, cela dans l'intérêt de leurs clients/consommateurs. Mais ce partage des données dans un réseau suscite la méfiance des acteurs concernés.

L'universitaire précise que pour fédérer un grand nombre d'acteurs sur un marché donné, il faut démontrer que tout le monde y trouve son compte, du fabricant au client final tant au regard de la gestion de la confidentialité des données que de la maîtrise des risques en termes de cybersécurité.

Les milieux de l'assurance – et de la banque – s'intéressent à la Blockchain depuis quelques années. De nombreuses applications ont déjà été créées avec plus ou moins de succès.

Les enjeux de la gestion des données et le respect des contraintes réglementaires, comme le RGPD, sont énormes. L'assurance, grande consommatrice de données, est au cœur d'une évolution/révolution. ✓

Martine Borderies

Sources

Politique Internationale, dossiers spéciaux, n°166 : *Les métamorphoses du monde de l'assurance/La blockchain et l'assurance*, entretien avec Alexis Collomb, professeur au CNAM, titulaire de la chaire Finance de marché, responsable du département Économie, Finance, Assurance, Banque. <https://politiqueinternationale.com/revue/n166-les-metamorphoses-du-monde-de-l-assurance/dossier-special/la-blockchain-et-l-assurance> <https://www.enass.fr>

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) a pour but de protéger les citoyens contre tout traitement abusif de données à caractère personnel.

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32016R0679>

<https://moneytrack.io>. L'auteur est un conseil de cette start-up.

FARVEST

#MARKETING #EVENTS #PUBLISHING

LUXEMBOURG B2B *Communities Hub*

Finance

Healthcare

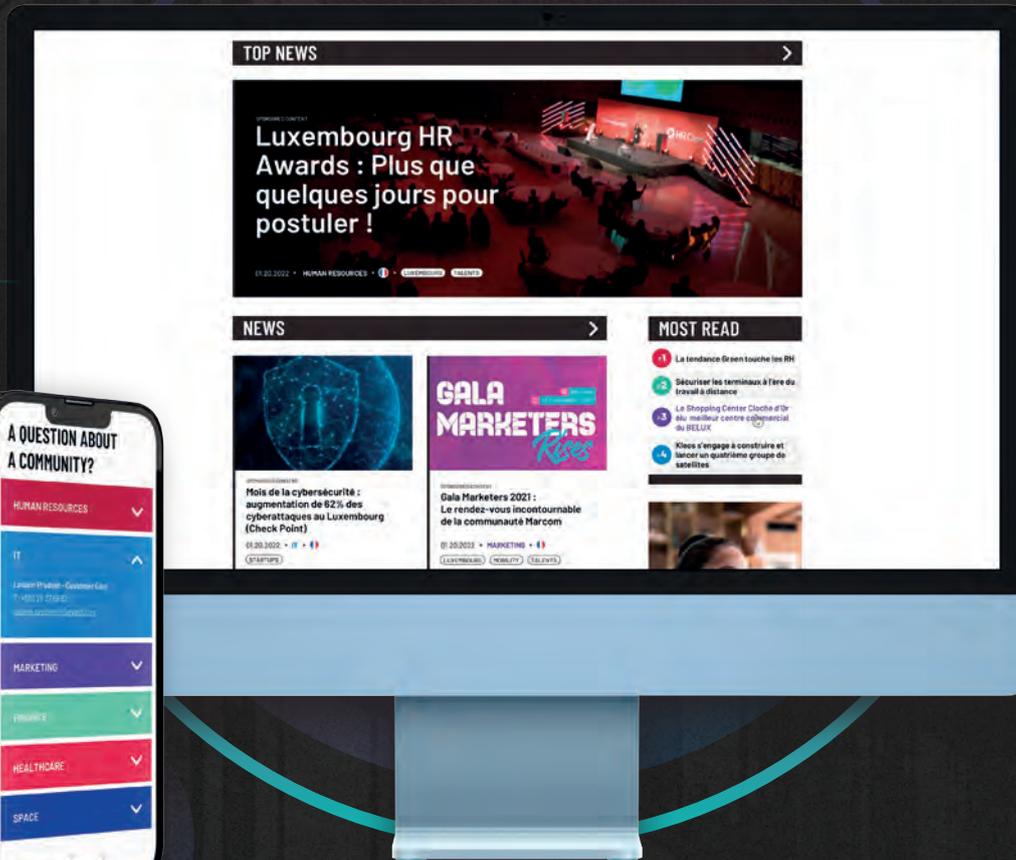
Space

IT



Marketing

HR



UNVEILS ITS NEW WEBSITE!

Follow us @FarvestGroup



farvest.com

Et si vos données vous permettaient d'être mieux assurés ?

Dans le sillage des activités bancaires qui ont vu de nouveaux horizons s'ouvrir avec le foisonnement des FinTech et l'évolution de la réglementation relative aux systèmes de paiement, de nouvelles tendances fortes s'inscrivent dans le domaine de l'assurance et pourraient bien en révéler un nouveau potentiel.

Irrémédiablement attirée par les pouvoirs de la donnée et confrontée aux changements fondamentaux des attentes des consommateurs, l'activité d'assurance voit émerger un peu partout des acteurs aux modèles opérationnels plus *Open*.

Le concept d'*Open Insurance* s'imbrique dans celui d'*Open Finance*. Leurs points communs résident dans le partage et la gestion de données clés pour l'assurance, à recouper avec d'autres informations plus généralistes en termes de consommation. Aujourd'hui dispersées entre différentes organisations, le fort du modèle *Open* est de les reconnecter via des concentrateurs (les API (Application Programming Interfaces)), tout en assurant au consommateur qu'il gardera la main sur ses propres données. Charge à lui de spécifier à qui et pour quels services il souhaite les mettre à disposition.

Le schéma opérationnel de demain

Notre marché local est encore aux prémices de cette tendance. Les signaux faibles de l'évolution se trouvent aujourd'hui au niveau des réseaux de distribution et essentiellement dans le cadre de l'assurance affinitaire (celle qui couvre un objet ou un événement en particulier). Votre e-commerçant favori vous a certainement récemment suggéré un achat. Vous vous souvenez certainement qu'une offre pour assurer l'objet qui vient de basculer dans votre panier s'était parfaitement adjointe à votre expérience client.

J'ai pu assister, il y a quelques jours et à moins de 2.000 kilomètres d'ici, aux explications d'une jeune pousse de l'InsurTech proposant une solution basée sur les regroupements des données à l'initiative



Photo-PopTika/Shutterstock

Cette tendance s'inscrit de plus en plus dans la réalité des acteurs de l'économie réelle qui intègrent les services financiers et l'assurance comme partie d'un écosystème qui gravite autour de leur marque.

du consommateur. Une approche multi-plateforme que le fondateur et la fondatrice avaient lancée quelques mois plus tôt en anticipant les évolutions réglementaires de leur marché local. Ils démontrent que le digital fondé sur la donnée peut apporter au client une décision éclairée en matière d'assurance, perçue par ce dernier comme utile et adaptée.

Dans un avenir tout proche, par exemple pour l'achat de votre prochain véhicule électrique, il ne serait pas surprenant qu'avec un peu de votre aide le constructeur vous propose une assurance prenant en compte vos trajets préférés, votre profil de conduite, vos lieux de stationnement les plus fréquents ou la destination de vos prochaines vacances.

Cette tendance s'inscrit de plus en plus dans la réalité des acteurs de l'économie réelle qui intègrent les services financiers et l'assurance comme partie d'un écosystème qui gravite autour de leur marque.

L'avènement des écosystèmes comme modèle économique se profile d'ailleurs comme le schéma opérationnel de demain pour l'activité d'assurance. L'organisation en écosystèmes dans ce secteur se fonde sur le partage des informations ainsi que les connexions entre les différentes étapes de la chaîne de valeur par le digital, l'automatisation et la fiabilisation des interfaces.

Pour autant que le cadre réglementaire suive le rythme des innovations dans le secteur financier, les acteurs se spécialisant dans un aspect de l'activité (distribution digitale, gestion de sinistres) pourraient collaborer avec différentes compagnies qui seront à même de nouer de nouveaux partenariats. Et de reboucler les enjeux d'accompagnement du consommateur vers une décision éclairée, comme promis par l'*Open Insurance*.

Un enjeu d'autant plus important dans un contexte où les clients ont conscience qu'ils doivent constamment réfléchir à la protection de ce qui compte pour eux. Surtout si l'avenir nous réserve de couvrir par nos propres moyens une partie de ce que les pouvoirs publics assurent encore pour la collectivité. ☑

Brice Bultot

Associate Partner, Audit

EY Luxembourg





Building a better working world

© 2022 Ernst & Young S.A. All Rights Reserved. ED None.



À l'ère de la transformation, faut-il se faire concurrence ou collaborer ?

Découvrez comment les écosystèmes peuvent stimuler l'innovation et la croissance pour le secteur de l'assurance

ey.com/lu



The better the question. The better the answer. The better the world works.

Bien assurer ses collections et objets d'art

Le profil classique du collectionneur d'art, comme celui de nos parents ou grands-parents, fait de plus en plus place à une nouvelle génération de jeunes collectionneurs.

Cet intérêt pour le monde de l'art est né lors de la pandémie et durant les périodes de confinement. Le fait de ne plus pouvoir voyager, de ne plus pouvoir sortir autant qu'avant a permis à de nombreuses personnes de faire des économies. Elles ont pu investir cet argent épargné dans leurs premières acquisitions d'objets d'art.

Avant la crise sanitaire, beaucoup de personnes n'avaient même jamais osé s'aventurer dans des galeries d'art et se retrouver ainsi devant des toiles ou sculptures exposées, qui leur plaisaient peut-être bien mais dont le prix semblait être hors de leurs moyens, ceci principalement du fait que le prix de vente n'était souvent pas affiché.

C'est ainsi qu'ils ont découvert les sites de ventes en ligne et de ventes aux enchères qui leur ont permis de dénicher l'une ou l'autre œuvre correspondant à leurs attentes et leur goût, et ne dépassant surtout pas leur budget. Les réseaux sociaux, sur lesquels les jeunes artistes communiquent beaucoup et mettent en valeur leurs derniers chefs-d'œuvre, sont également un moyen très apprécié pour trouver des objets d'arts de nos jours.

Protéger ses collections

Peu à peu, ces novices dans le domaine de l'art, mais passionnés par leurs belles acquisitions, ont constitué leur petite collection, et cela sans trop le remarquer. Rappelons qu'il est très important de bien protéger ses collections car les mesures de précaution contre les incendies et contre le vol, comme les détecteurs de fumée et les systèmes anti-vol, sont une chose, mais la couverture d'assurance adaptée en est une autre.

Les assurances habitation classiques couvrent bien les œuvres d'art après un incendie ou un dégât des eaux, et même contre le vol ou la dégradation à la suite



Photo-AdobeStock

d'une effraction, mais il faut bien faire attention d'indiquer à son assureur le juste pourcentage pour les objets de valeur compris dans le capital du contenu assuré. Ceci est souvent très difficile à estimer et à gérer.

Optez pour l'Assurance Fine Art !

La meilleure solution est de souscrire une assurance Tous Risques Objets d'Art, également appelée Assurance Fine Art.

En dehors des peintures et sculptures, il est même possible d'inclure les caves à vin, le mobilier ancien, les antiquités ou le mobilier de design, ainsi que les collections d'objets fragiles, de même que les bijoux et montres. Non seulement cette assurance très spécifique couvre toutes les garanties d'une assurance habitation classique, mais elle va beaucoup plus loin. Sont également assurées la casse accidentelle des œuvres et la perte inexplicquée.

D'autres extensions de couverture, qui sont très importantes dans le domaine de l'art, font aussi partie de ce produit d'assurance particulier, notamment :

- le transport dans le monde entier ;

- la couverture automatique des nouvelles acquisitions ;
- l'indemnisation de la 2^e pièce en cas d'endommagement d'un objet faisant partie d'une paire ;
- les œuvres reçues en prêt ;
- le choix de l'indemnisation (restauration, remplacement ou indemnisation en valeur agréée) ;
- les frais supplémentaires après sinistre, comme les honoraires d'experts, les frais de gardiennage, les frais de transport vers un restaurateur.

Normalement, le collectionneur est sensé établir une liste de ses objets d'art et de la tenir à jour, mais pour les nouveaux collectionneurs, les assureurs proposent également des formules avec des montants de couverture forfaitaires de 50.000 EUR ou 100.000 EUR, par exemple.

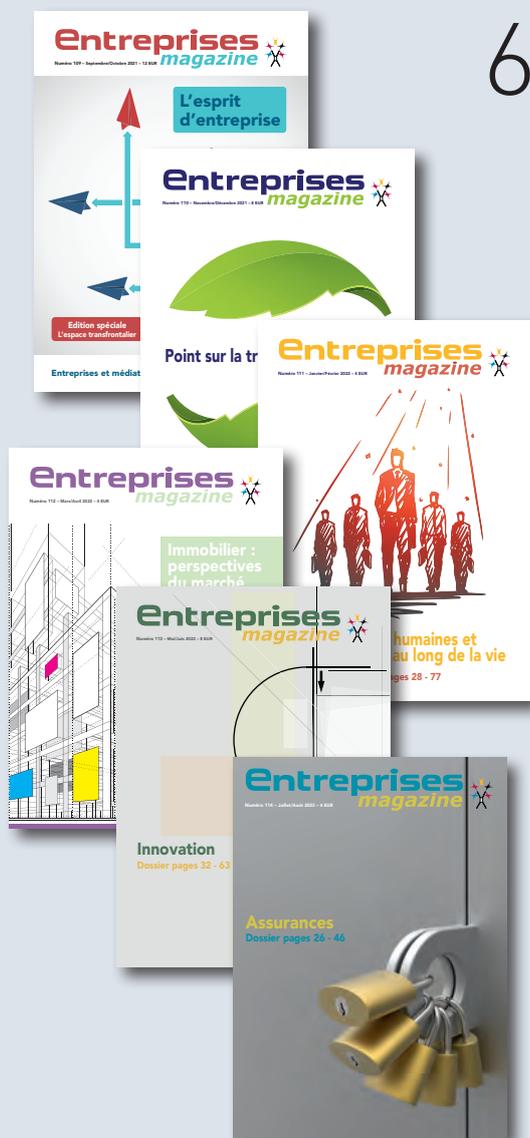
Pour tout type de collection il existe une couverture d'assurance adaptée et pour tout type de collectionneur une formule d'assurance appropriée.

www.artofinsurance.lu

Entreprises magazine



6 numéros par an
+ 2 suppléments



A b o n n e z - v o u s



Entreprise :
 Nom : Prénom :
 Adresse :

 Tél. : Fax :
 E-mail :

Abonnements

- 1 an – 6 numéros
+ 2 suppléments plein cadre :
40 EUR
- 2 ans – 12 numéros
+ 4 suppléments plein cadre :
72 EUR

Bâloise Assurances

Un partenaire à votre écoute

Bâloise Assurances s'est toujours positionnée comme une compagnie innovante, agile et très respectueuse de ses clients. Afin de mieux conseiller et servir les entreprises, elle a créé un département Key Account Management. Rencontre avec sa responsable, Monika Beran.

Quels sont les principaux risques contre lesquels une entreprise devrait s'assurer ?

Je dirais qu'il y en a 3 principaux : les risques qui pèsent sur l'activité professionnelle (responsabilité civile entreprise, perte d'exploitation), sur les biens professionnels (les infrastructures, le matériel, les marchandises, le parc de véhicules) et sur les personnes importantes (responsabilité civile de dirigeants et de mandataires). À côté de cela, en fonction du domaine d'activité, il existe encore d'autres assurances qui peuvent s'avérer indispensables, comme par exemple la *Tous Risques Chantier* ou la décennale pour des sociétés de construction ou l'assurance *Transport* pour les sociétés de transport. Les compétences transversales de notre département Souscription Entreprises nous permettent de bien cerner les risques en fonction de l'activité professionnelle et des besoins du client, afin de leur offrir la meilleure solution possible. Aussi, notre solution *BUSINESS* offre une large gamme de garanties modulables, ce qui permet à chaque entreprise de bénéficier d'un contrat à la carte, en fonction de l'activité professionnelle.

Quel est le rôle de votre département Key Account Management ?

Avant tout d'être à l'écoute du client. Les contrats d'assurances ne sont pas des documents dont on se préoccupe très souvent lorsqu'il n'y a pas de sinistre. Nous

avons donc entre autres la mission de sensibiliser les entreprises sur les assurances professionnelles et de revoir avec elles les clauses et les montants, qui datent parfois de plusieurs années et qui ne correspondent plus forcément à leur activité actuelle. Nous partons du principe que pour leur offrir la meilleure couverture possible, nous devons analyser avec elles tous les paramètres qui pourraient présenter un risque en fonction de leur activité. Nous avons donc un rôle d'analyste et de conseiller, à l'écoute du client.

Comment les entreprises peuvent-elles entrer en contact avec vous ?

Le grand avantage de Bâloise est de travailler via 3 canaux de distribution : son réseau d'agents, les courtiers et, pour les clients qui souhaitent avoir une gestion en direct, le département Key Account Management. Celui-ci offre un service sur mesure aux entreprises, avec un interlocuteur direct et privilégié, facilitant la communication entre le client et les différents départements de Bâloise, en fonction de ses demandes et besoins.

Votre but est donc de créer un véritable partenariat avec vos entreprises clientes...

En effet ! Nous sommes conscients que beaucoup de nos clients ne connaissent pas forcément toutes les conditions de leurs contrats d'assurances. Notre rôle



Monika Beran, responsable Key Account Management, Bâloise Assurances.

de partenaire est donc primordial pour les aider, les accompagner, voire les coacher, notamment lorsque les sinistres sont récurrents ; nous réfléchissons avec eux, par exemple, à la mise en place d'un programme de Risk management. Comme je l'ai dit, notre analyse constante des risques en amont nous permet de détecter ceux qui sont prévisibles et récurrents aux différents secteurs d'activité, et donc de mieux accompagner nos clients.

Tout à fait en ligne avec notre orientation stratégique *Simply Safe*, je souhaite rendre l'assurance facile et compréhensible pour nos clients et ainsi créer un véritable lien de partenariat. Nous voulons aller plus loin et devenir leur partenaire, pas seulement leur assureur. Être à leur écoute nous permet également d'être créatifs et agiles. L'innovation fait déjà partie de l'ADN de Bâloise et nous avons d'ailleurs un département dédié – l'Innovation Lab –, qui soutient et accompagne des start-up, mais qui nous permet aussi de réinventer l'assurance et proposer des contrats sur mesure à nos clients.

Propos recueillis par Isabelle Couset

« *Je souhaite rendre l'assurance facile et compréhensible pour nos clients et ainsi créer un véritable lien de partenariat. Nous voulons aller plus loin et devenir leur partenaire, pas seulement leur assureur.* »

Investir...

... durablement

Switch Plan

**Switchez pour le 1^{er} contrat d'assurance-vie 100% durable:
bon pour vous, les autres et la planète.**

Switch Plan: l'investissement plus humain, plus juste et plus respectueux.

www.switchplan.lu



 **Bâloise**
Assurances

Atradius

Bien connaître ses clients

En cette période où les incertitudes économiques n'ont jamais été aussi nombreuses, quelle entreprise peut dire que ses clients, même les plus fidèles, n'éprouvent pas de difficultés financières ? Comment identifier rapidement les risques de défaut et protéger son organisation ? Pierre-Henri Molle, mandataire général d'Atradius Crédito y Caución S.A. de Seguros y Reaseguros, répond à nos questions.

Pouvez-vous rappeler le fonctionnement d'une assurance-crédit ?

C'est une solution simple, économique et flexible qui permet à toute entreprise – de tout secteur et de toute taille – d'obtenir le paiement de marchandises livrées ou de prestations de services effectuées en transférant le risque de non-paiement à l'assureur. Si l'entreprise souscriptrice fait face à un client défaillant, un risque politique ou tout autre événement défini dans le contrat, c'est l'assureur-crédit qui va l'indemniser, généralement à hauteur de 90 % HT du montant facturé. L'assureur-crédit se tourne ensuite vers le client défaillant pour récupérer le paiement de la créance due.

L'entreprise paie-t-elle une prime sur l'ensemble de sa clientèle ?

Non, l'entreprise demande une couverture crédit sur ses clients et Atradius fait alors une analyse poussée de la situation financière de ceux-ci. Soit nous acceptons de couvrir le risque, soit nous refusons en expliquant pour quelles raisons. Dans le cas où notre mission s'arrête à cet avis financier, l'entreprise ne paiera que celui-ci. Grâce à notre réseau mondial, nous avons accès aux informations financières de plus

de 200 millions de sociétés, c'est dire le travail que nous pouvons mener pour préserver les entreprises qui travaillent en Europe et dans le monde !

Depuis la guerre en Ukraine, avez-vous dû gérer beaucoup de sinistres ?

Non, pour le moment, nous ne constatons pas de dégâts majeurs. Face aux sanctions européennes et mondiales, nous avons dû accompagner plus particulièrement nos clients qui avaient des liens commerciaux avec l'Ukraine et la Russie. Jusqu'à présent, les clients russes ont honoré leurs paiements.

À l'heure où les entreprises comptent à l'euro près chaque dépense, que leur diriez-vous pour les convaincre de faire appel à vos solutions ?

Il est vrai que l'attitude est paradoxale : lorsque leur niveau de trésorerie est bon, les entreprises sont plus enclines à souscrire une assurance-crédit que lorsqu'il est moins bon. Pourtant, c'est surtout en période de crise, pour protéger justement leur trésorerie, que les entreprises devraient se prémunir des défaillances. Dans une période économique difficile à appréhender, on peut



Pierre-Henri Molle, mandataire général, Atradius Crédito y Caución S.A. de Seguros y Reaseguros.

comprendre qu'une souscription est parfois une dépense qu'elles jugent onéreuse, mais qu'arrive-t-il si leur(s) client(s) fait (font) défaut ? Je leur conseillerais donc d'opter au minimum pour une analyse de risques afin d'identifier rapidement les clients qui pourraient être défaillants, et ainsi travailler plus sereinement. ☑

Propos recueillis par Isabelle Cousset

« L'entreprise demande une couverture crédit sur ses clients et Atradius fait alors une analyse poussée de la situation financière de ceux-ci. Soit nous acceptons de couvrir le risque, soit nous refusons en expliquant pour quelles raisons. Dans le cas où notre mission s'arrête à cet avis financier, l'entreprise ne paiera que celui-ci. »



**Être assuré. Être serein.
Pour entreprendre
partout dans le monde.**



Être indemnisé en cas d'impayés



Protéger votre trésorerie



Évaluer la solvabilité de vos acheteurs



Recouvrer vos créances



Analyser les risques sur vos marchés

“

Avec Atradius, nous prenons des risques maîtrisés et nous pouvons proposer des conditions de paiement attractives à nos clients. Nos échanges réguliers me donnent les moyens et la sérénité pour entreprendre et me concentrer sur l'essentiel : le développement de nos activités.

”



Suivez Atradius sur les médias sociaux
youtube.com/user/atradiusBEfr
linkedin.com/company/atradius-belgique
twitter.com/atradiusbefr

Retrouvez-nous sur : www.atradius.lu

Depuis 95 ans, Atradius vous accompagne partout dans le monde

- Taux de fidélisation : 97%
- Plus de 50 000 clients



Atradius
Immeuble Edeleck
2-4 rue du Château d'Eau
L 3364 Leudelange
Tél +352 26 25 87 73
www.atradius.lu

Office du Ducroire

Se prémunir aussi contre les risques politiques

Malgré toutes les précautions prises avant d'exporter, aucune entreprise n'est à l'abri d'un mauvais payeur ou de la faillite d'un client international. La crise COVID et la guerre en Ukraine, entre autres, ont montré à quel point le commerce mondial peut être mis à l'épreuve. Les assurances-crédit connaissent d'ailleurs un regain d'intérêt. Rencontre avec Arsène Jacoby, président du conseil d'administration, et Simone Joachim, CEO de l'Office du Ducroire, dans leurs nouveaux locaux.

Les mesures que vous aviez mises en place durant la pandémie sont-elles toujours en cours ?

Non, nous avons un accord avec le gouvernement jusqu'à la fin de 2021. La mesure la plus importante en pleine crise COVID a été de pallier la réduction des couvertures prises en charge habituellement par les assureurs-crédit privés et de mettre en place un programme de réassurance des assureurs-crédit privés, mais, depuis le début de l'année, nous avons repris nos activités habituelles. Ces diverses mesures avaient été très bien accueillies par les différentes parties et nous avons géré très peu de sinistres. Quant au COPEL (Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises), nous avons vu les demandes affluer à nouveau avec la reprise des foires et salons en présentiel, pour atteindre le niveau de 2019.

La guerre en Ukraine a-t-elle des répercussions sur les contrats ?

Suite aux sanctions économiques européennes, nous avons arrêté la couverture pour les exportations en Russie. Néanmoins, certains contrats à moyen et long terme étant en cours, les paiements des factures restent bloqués en Russie pour le moment. L'Office du Ducroire (ODL) va donc indemniser l'exportateur avant de pouvoir récupérer les montants en souffrance.

Les risques politiques liés à la guerre en Ukraine ont-ils été un déclencheur dans la manière d'aborder l'exportation ?

Oui, on peut dire que les entreprises se sont rendu compte de l'intérêt de souscrire une



Lors de l'inauguration des nouveaux locaux de l'ODL, le 16 mai dernier – De g. à dr. : **Yuriko Backes** (ministre des Finances), **Simone Joachim** (CEO, ODL) et **Arsène Jacoby** (président du conseil d'administration, ODL).

assurance-crédit. Nous avons d'ailleurs vu le nombre de demandes augmenter fortement ces derniers mois. Jusqu'à la guerre en Ukraine, les entreprises sous-estimaient les risques politiques lorsqu'elles exportaient en Europe ou à ses frontières. Elles souscrivaient surtout une assurance-crédit pour se couvrir contre l'insolvabilité de leurs clients. Rappelons que d'autres outils sont intéressants aussi en matière de risques politiques à l'importation : l'assurance des préfinancements à l'importation qui s'adresse aux importateurs luxembourgeois devant payer des acomptes à leurs fournisseurs étrangers, ou encore l'assurance des investissements à l'étranger qui constitue pour l'investisseur une protection contre les risques politiques dans le pays hôte.

Réfléchissez-vous à de nouveaux outils ?

Nous avons lancé récemment un projet pilote relatif aux lignes de crédit pour les investissements à l'étranger, c'est-à-dire que les banques luxembourgeoises pourraient financer les investissements qu'une entreprise prévoit à l'étranger, dans

le cadre de la création d'une filiale, d'une usine, ou pour des biens d'équipement, par exemple, et les banques souscriraient une assurance chez nous afin d'être sûres que l'entreprise luxembourgeoise pourra les rembourser. Étant donné que nous avons déjà des demandes, nous pensons que cet outil répond à un véritable besoin.

Depuis novembre 2021, vous occupez de nouveaux locaux...

En effet, l'ODL a eu l'opportunité d'acheter des locaux très spacieux au 65, rue d'Eich. Avec la hausse de nos activités, nous prévoyons d'agrandir l'équipe, qui est de 7 personnes actuellement, en recrutant une personne en charge de l'ESG, un analyste crédit et un gestionnaire qui prendrait en charge la multitude de réunions auxquelles nous sommes conviés à l'international. Notre nouvelle base légale faisant de l'ODL un établissement public, notre 60^e anniversaire (en novembre 2021) et les 20 ans du COPEL en juillet prochain nous ont décidés à franchir le pas. ✓

Propos recueillis par Isabelle Couset

Le constat d'ancienneté de service ou d'aptitude pour toucher l'indemnité professionnelle d'attente

Un salarié s'est vu refuser l'octroi de l'indemnité professionnelle d'attente au motif qu'il ne justifie ni d'une ancienneté de service d'au moins 10 ans, ni d'une aptitude au dernier poste de travail de plus de 10 ans constatée par le médecin du travail compétent. Après avoir été débouté devant les juridictions sociales, il a formé un pourvoi en cassation sur base de l'article L. 551-5 (2) du Code du travail⁽¹⁾.

Le Conseil supérieur de la sécurité sociale a décidé que le constat d'aptitude d'au moins 10 ans au dernier poste de travail de plâtrier/stucateur avant son reclassement doit être réalisé, en vertu de l'article L. 326-1, alinéa 2, du Code du travail, au moment de l'embauchage, de sorte que les constats d'aptitude du STM pour les sociétés L et B en cours d'exécution de son contrat de travail de plâtrier/ stucateur ne sauraient valoir examen d'embauche et faire preuve de l'aptitude du salarié à partir de la conclusion du nouveau contrat de travail.

La Cour de Cassation a retenu toutefois que l'article L.551-5(2) ne fait état que d'un constat d'aptitude par le médecin du travail compétent, sans renvoyer aux dispositions de l'article L. 326-1 du même Code, de sorte qu'un examen en cours d'exercice de son poste de travail par le salarié, du moment qu'il est positif, pouvant tout aussi bien servir de constat d'aptitude au dernier poste.

En disposant ainsi que le calcul des 10 ans d'aptitude au travail du salarié auprès des différents employeurs ne comprendrait que les seules périodes situées entre l'examen médical d'embauchage ou bien l'examen périodique et la fin des différents contrats de travail, sans même prendre en considération la période située entre la fin du contrat de travail et la date d'expiration ultérieure des différents constats d'aptitude en cas de changement d'employeur et sans aucun effet rétroactif de ceux-ci, les juges du fond ont violé le texte visé au moyen et leur arrêt encourt la cassation de ce chef.

Pour plus de détails, voir l'InfosJuridiques n° 2/2022 sur www.csl.lu.

(1) Le délai de 10 ans a été réduit à 5 ans depuis le 1^{er} novembre 2020.



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG

La CSL défend les intérêts des salariés et des retraités

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT À UNE OU PLUSIEURS NEWSLETTER(S)

CSLNEWS

vous permet de suivre les activités de la Chambre des salariés ainsi que l'évolution politique et économique du pays.

ECONEWS

vous communique des données économiques et des statistiques qui permettent d'apprécier de manière critique les idées reçues véhiculées dans l'opinion publique.

BETTERWORK

attire votre attention sur des sujets d'actualité qui font partie des thèmes liés à la sécurité, à la santé et au bien-être au travail.

GOFORMATION

vous informe sur des sujets qui touchent à l'éducation, à la formation continue et aux politiques ressources humaines.

SOCIONEWS

vous fournit des explications sur les changements dans la législation sociale.

INFOSJURIDIQUES

vous permet de connaître l'interprétation des décisions prises par les juridictions compétentes en matière de droit du travail.

2-4 rue Pierre Hentges | L-1726 Luxembourg
B.P. 1263 | L-1012 Luxembourg

T. (+352) 27 494 200 | F. (+352) 27 494 250
csl@csl.lu | www.csl.lu

Find us on 

Inscription et dernières éditions sur : www.csl.lu

Rubrique : « Newsletters »



La période d'essai

La période d'essai doit permettre aux parties d'évaluer une future relation : estimer si le poste lui convient pour le salarié, apprécier les compétences du salarié pour l'employeur. Alors que la rupture de la relation de travail est facilitée pendant cette période, elle est strictement encadrée.

Ainsi, la clause d'essai doit impérativement être constatée par écrit « *au plus tard au moment de l'entrée en service* » et « *ne peut être renouvelée* »⁽¹⁾.

Cette règle vaut également en cas de succession de relations contractuelles au sein d'une même entité économique et sociale, relativement à des fonctions identiques ou similaires, un second contrat ne saurait donc prévoir valablement une période d'essai, puisque la direction est supposée connaître les compétences et aptitudes du salarié. L'entité économique et sociale est définie aux articles L. 161-2 et L. 212-5 du Code du travail comme « *un ensemble d'entités, même ayant des personnalités juridiques autonomes et/ou distinctes, et même en fonctionnant en régime de franchise, qui présente un ou plusieurs éléments permettant de conclure qu'il ne s'agit pas d'unités indépendantes ou autonomes, mais révèlent une concentration des pouvoirs de direction et des activités identiques et complémentaires, respectivement une concentration de salariés liés par des intérêts identiques, semblables ou complémentaires avec un statut social comparable* »⁽²⁾.

Durant les deux premières semaines d'essai, qui constituent sa durée minimale, les parties ne peuvent y mettre un terme, sauf motif grave. Sa durée maximale peut varier : elle est de 3 mois pour les personnes ayant un faible niveau de qualification⁽³⁾ et de 6 mois pour les personnes ayant au moins cette qualification ; elle peut être portée à 12 mois pour les salariés dont le revenu mensuel prévu par le contrat de travail est supérieur à 4.700,77 EUR (indice 877,01).

La rupture du contrat, une fois la période de 15 jours écoulée, est simplifiée ; elle devra toutefois être constatée par écrit (LRAR ou remise en main propre contre signature). Un délai de préavis, qui varie en fonction de la durée de l'essai, devra alors être respecté. Pour que la rupture soit considérée comme réalisée en période d'essai, tout le préavis devra pouvoir être réalisé pendant la durée de l'essai. Ainsi, par exemple, pour une période d'essai de 4 mois, courant du 1^{er} février au 31 mai, le préavis sera de 16 jours. Ces 16 jours devront

être prestés avant le 31 mai ; la rupture devra être notifiée au plus tard le 14 mai.

Prolongée, mais pas renouvelée

La période d'essai, si elle ne peut être renouvelée, peut en revanche être prolongée, notamment en cas de maladie du salarié, dans les conditions suivantes : « *En cas de suspension de l'exécution du contrat pendant la période d'essai, cette période est prolongée d'une durée égale à celle de la suspension, sans que la prolongation de l'essai ne puisse excéder un mois* ».

Pendant la période d'essai, le salarié absent pour cause de maladie bénéficie comme tout salarié, de la protection contre le licenciement⁽⁴⁾. Mais la protection n'est pas absolue et l'employeur peut retrouver, dans certaines circonstances, son droit de résilier le contrat à l'essai pour éviter que le contrat ne devienne un CDI s'il n'y est pas mis fin, en respectant le préavis avant la date fixée pour son terme.

La prolongation d'un mois mentionnée ci-dessus court, non pas à compter de la reprise du travail par le salarié, mais à compter de la date d'expiration initiale de la période d'essai, telle que prévue au contrat.

Imaginons un contrat avec une clause d'essai de 6 mois allant du 1^{er} décembre 2021 au 31 mai 2022 avec mention d'un préavis d'un mois. Dans ce cas, pour qu'il y ait rupture pendant la période d'essai, celle-ci devra être notifiée le 30 avril au plus tard et le préavis exécuté avant le 31 mai. Imaginons que le salarié ait été malade du 1^{er} février au 31 mars 2022. La période d'essai sera alors prolongée d'un mois, soit jusqu'au 30 juin 2022. La rupture devra alors être notifiée au plus tard le 31 mai 2022 et le préavis exécuté au mois de juin (mois de prolongation).

Si ce salarié est à nouveau malade du 15 mai au 15 juin, une application stricte de l'article L.121-6 interdit à l'employeur de notifier la rupture le 31 mai. Mais si la rupture est notifiée le 1^{er} jour de reprise, soit le 16 juin, l'exécution du préavis prolongera le contrat au-delà du terme de la période d'essai prolongée qui s'achève le 30 juin et le contrat deviendra un CDI.

Attention aux délais

Les tribunaux luxembourgeois retiennent dès lors une autre solution. En raison de la nature particulière du contrat à l'essai qui doit pouvoir être librement résilié et qui est strictement limité dans le temps, l'employeur pourra notifier au salarié la rupture du contrat, le plus tardivement possible, pour empêcher que celui-ci ne se transforme en CDI. Dans notre cas, l'employeur devra notifier la rupture du contrat le 31 mai, dernier jour pour notifier la rupture, même si le salarié est malade, pour empêcher la transformation du contrat en CDI.

Le mécanisme de l'essai prévaut donc sur la protection de la maladie. Attention toutefois aux calculs. Le tribunal du travail a ainsi déclaré un licenciement abusif intervenu en période de maladie alors que la durée de l'essai restant à courir aurait pu permettre à l'employeur de notifier la rupture après le retour du salarié⁽⁵⁾. ✓



M^e Céline Lelièvre

Avocat à la Cour inscrit aux barreaux de Luxembourg (dcl avocats) et du canton de Vaud/Suisse (Étude Mercuris Avocats, Lausanne), médiateur affilié à la Fédération Suisse des Avocats, avocat formé en droit collaboratif

- (1) Article L. 121-5 du Code du travail.
- (2) CSJ, arrêt du 10 mars 2022, n° du rôle CAL-2020-00085.
- (3) Qualification inférieure au Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle.
- (4) À condition d'avoir respecté les conditions de cette protection, à savoir : informer l'employeur le 1^{er} jour de l'incapacité de travail et lui avoir remis dans le délai de 3 jours un certificat médical.
- (5) Jugement du tribunal du travail du 25/10/2013, rôle n° 3910/2013.
- (6) Jugement du tribunal du travail du 25/10/2013, rôle n° 3910/2013.

Les pistes envisagées pour améliorer la mobilité des frontaliers

La mobilité est un enjeu majeur pour les frontaliers, régulièrement confrontés à l'engorgement des axes permettant de rejoindre le Luxembourg. Considérant la manière dont le trafic va augmenter, le ministère de la Mobilité et des Travaux publics a établi plusieurs pistes visant à accompagner ces évolutions.

Selon une récente étude du LISER⁽¹⁾ concernant la mobilité en Grande Région, 66 % des trajets s'effectuent en voiture. Conséquence : un engorgement des axes routiers dès les frontières. D'ici 2035, c'est une augmentation de 40 % des déplacements qui impactera le pays. Cela se remarque actuellement avec la reprise du travail en présentiel et l'augmentation du nombre de travailleurs frontaliers sur les routes.

Il est donc nécessaire d'anticiper ces évolutions dès maintenant.

Un Plan National de Mobilité (PNM 2035⁽²⁾) a été récemment présenté par le ministre de la Mobilité et des Travaux publics, et vice-Premier ministre, François Bausch. Axées sur la mobilité nationale, les actions prévues dans ce plan impacteront également le trafic transfrontalier. Ce point fait d'ailleurs partie des préoccupations du ministre et plusieurs pistes d'amélioration sont à l'étude.

Le covoiturage

À l'heure actuelle, la majorité des travailleurs effectue leurs trajets seuls. La pratique du covoiturage représente une idée à exploiter pour réduire le nombre de véhicules sur les routes. L'impact environnemental est également à prendre en compte. L'idée n'est pas neuve. Cependant, il est essentiel de lever certains freins au développement de cette pratique. En particulier, il faut investir dans des infrastructures adaptées.

En 2020, la Belgique a mis en place une bande de covoiturage démarrant d'Arlon jusqu'à Sterpenich. Le succès escompté n'a pas été au rendez-vous. Les nombreuses contraintes (au minimum 2 personnes dans la voiture, une vitesse limitée à 50 km/h) sont une raison de cet échec. Le fait que cette bande se termine à Sterpenich en est une deuxième. Afin de motiver les navetteurs à covoiturer, le gouvernement



Photo-photoviriya/Shutterstock

luxembourgeois envisage la création d'une bande de covoiturage qui prolongerait celle existante. Cela est encore au stade de réflexion auprès des Ponts et Chaussées, certains points étant encore à résoudre.

L'utilisation des transports en commun

Depuis février 2020, l'ensemble des transports en commun sont gratuits pour tous au Luxembourg. Les travailleurs frontaliers ont ainsi pu bénéficier d'une réduction des tarifs et abonnements transfrontaliers. Pour renforcer cela, un projet pilote visant à étendre la gratuité aux gares frontalières est en cours. Les employés au départ du P+R de Roussy-le-Village, situé en France, à 5 kilomètres de la frontière, ont déjà la possibilité de voyager gratuitement.

De plus, l'amélioration du trafic ferroviaire transfrontalier est en cours. Notamment avec la Belgique, où l'on étudie comment renforcer les trois axes reliant les deux pays.

Limiter les trajets vers les centres-villes

La majorité du trafic se dirige vers le centre du pays. Inciter les navetteurs à rester aux frontières désengorgerait de nombreux axes routiers menant, par exemple, à la capitale. Le télétravail permettrait de réduire la nécessité de recourir à la voiture pour se rendre en ville.

D'ici 2035, c'est une augmentation de 40 % des déplacements qui impactera le pays. Un Plan National de Mobilité (PNM 2035) a été récemment présenté par le ministre de la Mobilité et des Travaux publics, François Bausch.

Les mois de crise sanitaire ont mis en évidence la faisabilité de ce mode d'organisation. Toutefois, les accords entre les différents pays ne permettent cependant pas de télétravailler plus d'un certain nombre de jours en dehors des frontières grand-ducales. La solution ? Développer des espaces de *coworking* à proximité des frontières pourrait être un bon compromis. Le gouvernement luxembourgeois a déjà plusieurs lieux en tête, dans le sud et dans l'est du pays.

Les travailleurs frontaliers seraient toujours sur le territoire luxembourgeois mais n'auraient plus à se rendre dans des bureaux situés en ville. Les trajets, dès lors, pourraient être limités. Cela aurait pour avantage de réduire les émissions de CO₂, de faire gagner du temps à chacun, de désengorger les principaux axes routiers. Afin de motiver les employeurs à mettre cela en place, des incitants financiers pourraient être proposés. ✓

Marie Jacquemin

(1) <https://www.liser.lu/?type=news&id=2178>

(2) Le PNM 2035 est téléchargeable sur <https://transports.public.lu/fr/publications/strategie/pnm-2035-brochure/pnm-2035-brochure-fr.html>

5 rooftops à ne pas manquer

Avec le retour du beau temps, vous avez envie de profiter d'un verre ou d'un repas en terrasse. Voici une sélection de **rooftops** pour passer un moment exceptionnel.

Le Skybar



Photo-Skybar

Niché au sommet du centre commercial City Concorde, à Bertrange, le Skybar vous accueille du lundi au samedi dans un cadre exceptionnel. Avec ce rooftop perché sur les toits, entouré de verdure et avec une ambiance lounge, vous aurez l'impression de voyager. La cuisine intemporelle, internationale et ludique du chef Renaud Mols ravira vos papilles et sublimerà votre expérience. Avec une carte aux allures de brasserie chic, aucun doute que vous trouverez votre bonheur !

80, route de Longwy – L-8060 Bertrange
www.skybar.lu

Le Sud



Photo-Le Sud

Sur les Rives de Clausen, empruntez l'ascenseur de verre et rejoignez Le Sud. Vous

arriverez au dernier étage d'un immeuble et découvrirez une terrasse vous donnant l'impression d'une escapade dans la France méridionale. L'endroit idéal pour profiter de la vue sur le faubourg et pour déguster de délicieux repas accompagnés de vins en provenance de vignobles locaux. Depuis 2020, le chef Cyril Solbes réinterprète et sublime la cuisine traditionnelle française. Pour un lunch sur le pouce ou un repas plus raffiné, le chef saura vous surprendre !

8, Rives de Clausen – L-2165 Luxembourg
<https://le-sud.lu>

Le Mu



Photo-Mu Luxembourg

Il ne s'agit pas d'un rooftop à proprement parler. Toutefois, situé au dernier étage du Sofitel à Bonnevoie, le Mu offre une vue panoramique à couper le souffle sur la ville de Luxembourg. Peu importe la météo, vous pourrez profiter du lieu pour passer un moment hors du temps. Depuis peu, le restaurant met en œuvre un nouveau concept. L'équipe en place propose une expérience hors du commun au cœur d'un cadre chaleureux et design, mais surtout en mettant à l'honneur des producteurs locaux.

40, boulevard d'Avranches – L-1160 Luxembourg
<https://muluxembourg.lu>

Mama Shelter



Photo-Mama Shelter

À la recherche d'un rooftop agréable, coloré et facile d'accès pour passer un moment entre amis ou en famille ? Direction la terrasse du Mama Shelter au Kirchberg. Entre deux boissons et en attendant votre repas, vous pourrez profiter du baby-foot, de la table de ping-pong ou de la piste de pétanque. Vous préférez vous poser et discuter ? N'hésitez pas à profiter des transats pour passer un moment en toute décontraction.

2, rue du Fort Niedergruenewald
L-1616 Luxembourg

<https://mamashelter.com/luxembourg/eat-drink/rooftop>

SixSeven

Il n'a pas encore ouvert ses portes. Pourtant, le SixSeven a déjà beaucoup fait parler de lui. Cet établissement bistronomique profitera d'une situation exceptionnelle. C'est en effet au sommet du Royal-Hamilus, l'un des lieux les plus animés et les plus en vue de la ville, qu'il s'installera, s'ouvrant notamment sur un magnifique jardin paysager. La communication autour de l'ouverture de l'établissement, avec des informations savamment distillées, met l'eau à la bouche. Cadre raffiné, produits locaux, service de qualité... voici ce qui attend les clients de ce futur haut lieu de la gastronomie luxembourgeoise. Ouverture annoncée au tout début de cet été.

103, Grand-Rue – L-1660 Luxembourg
www.restaurantsixseven.lu/fr/home

Marie Jacquemin

Škoda Enyaq Sportline iV : charismatique et dynamique

Petit tour d'essai avec le Škoda Enyaq Sportline iV 80x, la variante la plus sportive du nouveau SUV 100 % électrique du constructeur tchèque.



Alors que certains conducteurs se demandent encore si les véhicules électriques ont un avenir, toutes les marques automobiles élargissent leur offre à vitesse grand V, sous la pression de l'Europe qui veut faire du continent un exemple de mobilité verte. Au Luxembourg, l'évolution progressive du calcul de l'avantage en

nature incite également de plus en plus d'utilisateurs à s'intéresser à ces modèles 100 % électriques, au détriment du diesel, de l'essence et même de l'hybride...

Perte de motricité impossible

Chez Škoda, l'offensive est claire. Nouvelle vitrine électrique du constructeur

tchèque, l'Enyaq se présente en différentes versions selon la puissance et le degré de finition du modèle. Dernière arrivée, la version Sportline se décline en trois niveaux de performance. Les versions Sportline iV 60 et iV80 bénéficient d'une transmission arrière et affichent une puissance respective de 132 kW et 150 kW. Dotée d'une transmission intégrale, l'Enyaq Sportline iV 80x est équipée de deux moteurs électriques générant une puissance combinée de 195 kW. Malgré le poids supplémentaire, la voiture parcourt le 0 à 100 km/h en 6,9 secondes. On n'est pas dans la catégorie des grandes sportives, mais le punch est tout de même au rendez-vous et promet de belles heures sur les routes.

De nombreux accents noir brillant identifient d'emblée l'appartenance de la nouvelle variante de l'Enyaq iV à la famille Škoda Sportline. Le style athlétique de la voiture est renforcé par de grandes roues en alliage au design aérodynamique.

L'Enyaq Sportline dispose d'un châssis surbaissé de série (15 mm à l'avant et de 10 mm à l'arrière), qui fait appel à des ressorts et amortisseurs spécifiques. Les boucliers et les bas de caisse couleur carrosserie renforcent encore la sportivité du véhicule. Grâce à la spécificité du concept des moteurs électriques, le couple maximal est immédiatement disponible, même au démarrage. Par ailleurs, la batterie haute tension intégrée au plancher entre les essieux assure un centre de gravité bas, ce qui a un effet favorable sur l'agilité du véhicule et son comportement dynamique en virage. Grâce à son châssis sport spécifique, le véhicule négocie les courbes rapides avec un dynamisme renforcé et un roulis contenu. Présente aussi de série, la direction progressive lui assure également un comportement plus sportif. Enfin, la transmission intégrale rend quasi impossible les pertes de motricité.

Récupération d'énergie au freinage

Lorsque le conducteur appuie sur la pédale de frein, l'Enyaq Sportline iV utilise son système de récupération d'énergie par



ticulièrement efficace pour décélérer, à condition que la batterie soit suffisamment chargée. Le moteur électrique fonctionne alors comme un alternateur, ce qui renforce l'efficacité du freinage et augmente l'autonomie du véhicule. L'énergie libérée au freinage n'est pas perdue sous forme de chaleur, mais convertie

en énergie électrique pour recharger la batterie. Si nécessaire, le système de freinage intervient automatiquement. À l'aide des palettes au volant, de série, le conducteur peut ajuster manuellement le degré de récupération et ainsi, à tout moment, le niveau d'assistance au freinage.

Côté carrosserie, de nombreux accents noir brillant identifient d'emblée l'appartenance de la nouvelle variante de l'Enyaq iV à la famille Škoda Sportline. Le style athlétique de la voiture est renforcé par de grandes roues en alliage au design aérodynamique. La lunette arrière et les vitres latérales arrière teintées ajoutent encore à la sportivité du SUV tout en permettant de conserver la fraîcheur de l'habitacle en été, qui se distingue par son habillage noir et sa finition au look très soigné.

Le premier SUV 100 % électrique de Škoda est l'un des véhicules les plus sûrs de son segment. Il peut être équipé de tous les systèmes d'aide les plus à la pointe de la technologie actuelle.



Le premier SUV 100 % électrique de Škoda est l'un des véhicules les plus sûrs de son segment. Il peut être équipé de tous les systèmes d'aide les plus à la pointe de la technologie actuelle. Pour donner quelques exemples, en cas de collision imminente avec un piéton, un cycliste ou un autre véhicule, le Collision Avoidance Assist permet d'effectuer une manœuvre d'évitement contrôlée afin d'éviter la collision. Quand le véhicule tourne à gauche dans un carrefour, le Turn Assist détecte à un stade précoce le trafic arrivant en sens inverse, alerte le conducteur et immobilise automatiquement le véhicule si nécessaire. Lorsqu'une portière est ouverte, l'Exit Warning alerte

l'occupant si un autre véhicule ou un cycliste est en approche par l'arrière. L'alerte est acoustique et visuelle avec un témoin lumineux sur la face intérieure du boîtier de rétroviseur.

Autonomie réelle autour de 400 km

Abordons maintenant le nerf de la guerre quand on parle de voiture électrique : l'autonomie. Annoncée à 495 km sur une charge, ce qui équivaut à une consommation moyenne WLTP de 15,6 kWh, elle paraît quelque peu surévaluée. Ainsi, même en zone 100 % urbaine, nous n'avons pas réussi à descendre sous les 17 kWh. Mais dans l'ensemble, ce véhicule présente de nombreux atouts. Les places arrière sont spacieuses, ce qui en fait une voiture familiale de premier choix. Le coffre dispose d'une contenance de 585 litres, ce qui est aussi très appréciable pour un véhicule 100 % électrique. Pour le reste, l'Enyaq reste fidèle à lui-même et à Škoda. Il est particulièrement bien insonorisé et très confortable. La planche de bord est remarquablement bien finie, les matériaux sont de qualité. Le look extérieur, lui, affiche un bon compromis entre voiture classique et éléments propres à l'univers électrique.

L'équipement de cette version haut de gamme, disponible au Luxembourg à partir de 51.320 EUR (hors prime), est particulièrement complet. Toutes les aides à la conduite sont présentes, y compris la conduite autonome de niveau 2 (avec volant à détection de présence des mains), mais aussi la recharge par induction de smartphone, la sellerie alcantara, les feux Matrix LED, les sièges chauffants, le volant chauffant, la navigation avec services connectés gratuits pendant 3 ans, la sélection des modes de conduite, le châssis sport, etc. Le tarif est donc plutôt attractif pour ce modèle polyvalent, dynamique et charismatique. ☑

Michaël Peiffer
Photos-Škoda



NEWS

PORSCHE MACAN, ENCORE PLUS SPORTIF



Photo-Porsche

Le **Macan T** complète désormais la gamme **Porsche** de modèles SUV compacts.

Fidèle à l'esprit de la Porsche 911 T de 1968, le nouveau Macan T est doté d'un réglage particulièrement dynamique et d'un moteur turbo de 2,0 litres optimisé qui, associés à une silhouette athlétique et une dotation de série au caractère résolument sportif, se prêtent particulièrement bien à un style de conduite dynamique.

NOUVEAU DESIGN POUR NISSAN LEAF



Photo-Nissan

La **Nissan Leaf**, premier véhicule 100 % électrique grand public au monde, bénéficie pour 2022 d'un design plus affirmé et de technologies innovantes et éprouvées telles que le système d'aide à la conduite ProPILOT et le système d'infodivertissement NissanConnect.

La Leaf 2022 est commercialisée depuis le mois d'avril au prix de base de 32.944 EUR au Luxembourg. En parallèle, Nissan continue d'accélérer ses développements avec la volonté de proposer une gamme entièrement électrifiée après l'été.

MASERATI EN 100 % ÉLECTRIQUE



Photo-Maserati

À l'occasion du E-Prix de Rome 2022, le PDG de **Stellantis**, Carlos Tavares, a piloté le prototype du coupé **Maserati GranTurismo Folgore Full-Electric**. La nouvelle GranTurismo sera le premier modèle de l'histoire de Maserati à adopter des solutions 100 % électriques.

Fabriquée dans le centre de production de Mirafiori, elle fera ses débuts sur le marché en 2023. Véritable icône de la marque, elle offrira le son caractéristique de Maserati, des solutions techniques de pointe, des performances de premier ordre, un confort et une élégance, tous typiques du Trident.

RENAULT AUSTRAL : DES AMBITIONS À REVENDRE



Photo-Renault

Chez **Renault**, le remplaçant du Kadjar, modèle au succès mitigé, s'appelle **Austral**. Ce SUV nouvelle génération veut jouer la carte de l'innovation afin de couvrir tous les usages sans changer les habitudes des conducteurs.

Il sera disponible en trois versions : E-TECH Hybrid sur réseau 400 V développant jusqu'à 200 chevaux, Mild Hybrid Advanced 48 V de 130 ch et un Mild Hybrid 12V de 140 et 160 ch.

Valmont

CONCENTRÉS DE BONNE MINE



Avec ses 4 produits aux textures addictives, la gamme **Luminosity** offre le meilleur de la nature alpine de la Suisse. Effet bonne mine assuré avec *LumiPeel* (eau riche exfoliante), *LumiMask* (masque fondant rénovateur de peau), *LumiSense* (eau de sérum affineur de pores à la pénétration éclair) et *LumiCream* (crème sublimatrice au fini seconde peau).

POUR LES JOURS BIEN ENSOLEILLÉS

Avec le retour des beaux jours, quels produits faut-il ajouter à sa routine beauté ? **Restoring Perfection SPF 50** concentre des actifs ciblés anti-âge et protecteurs SPF 50. À appliquer généreusement sur l'ensemble du visage, du cou et du décolleté le matin et avant toute exposition au soleil. Hydratant instantané, **Priming with a hydrating fluid** s'applique sur une peau propre (visage et/ou corps) ou maquillée (1 à 2 pompes du produit à une distance de 20 cm du visage).



TOUT EN GÉNÉROSITÉ

La *Storie Veneziane* by Valmont se poursuit avec **Zafferan I**, un floral épicé dont le safran est l'un des ingrédients principaux. Son envolée épicée chaude s'inspire du marché du quartier San Polo de Venise à l'époque des premiers commerces d'épices et de denrées rares.



Annayaké

JAMAIS L'UN SANS L'AUTRE

HIM et **HER** se contruisent sur des matières premières similaires mais travaillées différemment pour obtenir des correspondances sensorielles. Les couleurs des flacons sont également complémentaires : corail incandescent et bleu de Prusse se tournent autour, formant le dessin du yin et du yang.



DES RÉSULTATS VISIBLES

Par sa texture fine et légère au fini poudré, le **Bamboe Soins Perfecteur Énergisant** apporte une hydratation et un confort immédiats aux peaux mixtes à grasses tout en neutralisant l'excès de sébum. Jour après jour, la peau se purifie et se rééquilibre.

APRIL

CONCEPT ANTI-GASPI

Fards à paupières ou à joues, poudres bronzante, lumière ou matifiante sont proposés en godets seuls à positionner dans des packs en carton. On recharge soi-même sa palette. 5 formats CIY (*choose-it-yourself*) se modulent à la carte.



GREEN ATTITUDE

50 magasins **April** (Belgique et Luxembourg) proposent désormais un **Green Corner**. 15 nouvelles marques viennent ainsi étoffer son offre, toutes respectueuses de l'environnement.

BDK PARFUMS

UN PARFUM À LA FRANÇAISE

French Bouquet est un chypre à l'ancienne où la bergamote, la rose, le jasmin, la mousse de chêne et le musc donnent toute leur puissance. Il rend hommage à l'héritage de la parfumerie française des années 1970.

www.beautybykroonen.com



Lancôme

OUI, LA VIE EST BELLE

Pour célébrer les 10 ans de **La Vie est Belle**, Lancôme renforce

d'un « oui » le nom de la fragrance, avec un sillage qui exalte les facettes les plus riches de la composition, et grave un feu d'artifice dans le verre du flacon.



Acqua di Parma et forte_forte

HISTOIRE D'AMOUR À L'ITALIENNE

C'est de la rencontre entre la maison de mode italienne **forte_forte** et la griffe **Acqua di Parma** qu'est née **forte_forte loves Acqua di Parma**. Deux histoires italiennes qui s'unissent pour célébrer l'une des fragrances les plus appréciées, *Mirto di Panarea*.

www.acquadiparma.com,
www.forte-forte.com



Dior

HOMMAGE À LA REINE DE GRASSE

Pour la toute première fois, **Dior** a choisi de distiller la totalité de la récolte des roses de mai du Domaine de Manon (dont les récoltes sont exclusivement réservées à la Maison Christian Dior) pour en recueillir l'eau de rose. Un pari fou, unique, qui offre à *Miss Dior* la plus précieuse des eaux florales : **Miss Dior Rose Essence**.



COULEURS INTENSES



Dans cette nouvelle collection **Diorshow**, les formules naturelles sont enrichies d'un nouvel ingrédient signature : l'extrait de la fleur de bleuet. La palette *5 Couleurs* se décline en 5 nouvelles harmonies, chacune proposant une déclinaison de fards velours, du plus mat au plus satiné. Les liners revêtent 14 nouvelles couleurs dans des finis satin, mat et nacré. Les mascaras *Diorshow* et *Diorshow Pump'N'Volume* ainsi que le mascara sourcils apportent la touche finale au regard.

MOTIF FLORAL

Rouge Dior s'habille de fleurs Haute Couture. En édition limitée, l'émblématique rouge à lèvres est disponible en 3 teintes au fini velours : *100 Nude Look Velvet* revisite le grège de Monsieur Dior en un beige contemporain, *720 Icône Velvet* propose un bois de rose intense et *999 Velvet* le rouge carmin iconique de la Maison.



MOUSSE INFUSÉE AU NYMPHÉA PURIFIANT



Le nymphéa est capable de détoxifier l'eau dans laquelle il baigne, et plus généralement son écosystème naturel. Ce processus est au cœur de la nouvelle mousse nettoyante **OFF/ON**. L'extrait de nymphéa « piège » les métaux lourds afin de détoxifier l'épiderme tout en renforçant la barrière cutanée.

Giorgio Armani

CAPTIVANTE !

Dévoilé en 2020, *My Way Eau de Parfum* s'enrichit d'une nouvelle fragrance : **My Way Floral Eau de Parfum**, qui explore une facette encore plus lumineuse et fraîche de la version d'origine. Son flacon tout en verre dépoli, dont la finition translucide crée un aspect voilé, laisse transparaître sa couleur rose. Et il est rechargeable.



Chanel

CONTOUR DE L'ŒIL, MAIS CILS ET SOURCILS AUSSI

Photo-Chanel



Sublimage L'Essence Fondamentale Yeux se démarque par sa texture légère qui pénètre directement le contour des yeux pour réduire cernes et poches. Pour la première fois, **Chanel** a intégré un actif qui contribue à redensifier les cils et sourcils.

ICI PARIS XL

THE ORDINARY DISPONIBLE

The Ordinary, la marque canadienne, est en vente chez **ICI PARIS XL** depuis mai dernier. Elle offre des produits de soin de la peau et des cheveux, des protections solaires et des *primers* (bases de teint). Tous ses produits sont 100 % végans.



essie

NUANCES DÉLICATES

La nouvelle collection **essie** est composée de 6 teintes pastel ultra romantiques : jaune, pêche, bleu, rose ou taupe, elles correspondent aux teintes des beaux jours.



By Kilian

PLONGÉE AU CŒUR DE L'ÉTÉ

Kologne - shield of protection est un aromatique boisé, unisexe, enfermé dans le flacon signature qui revêt pour l'occasion un ton bleu violet.



NYX Professional Makeup

L'EAU À LA BOUCHE



Les électrolytes hydratent la peau car ils attirent naturellement l'eau et l'humidité. **NYX Professional Makeup** a ajouté 5 électrolytes différents à son brillant à lèvres **this is juice gloss** ainsi que 5 huiles à lèvres. Disponibles dans 8 couleurs et 8 saveurs juteuses différentes.

Deux ouvrages professionnels particulièrement intéressants pour ouvrir cette rubrique qui nous entraîne aussi sur les sentiers de l'Histoire, des fictions captivantes, des sujets de société qui portent à la réflexion, et un témoignage passionnant : telles sont nos propositions en ce début d'été.

Michel Nivoix

Indispensable

Dans le cadre de la globalisation prévalaient jusqu'à présent les principes de rationalité économique. Mais des priorités nouvelles, liées à l'impact environnemental et social, doivent être intégrées dans le processus de mobilisation de ressources à l'international.

Cet ouvrage, auquel ont collaboré vingt-quatre chercheurs de haut niveau, aborde dans sa première partie la contribution des ressources réticulaires à la mise en œuvre d'un management international. La seconde porte sur les modalités de mobilisation culturelle à l'international. La troisième enfin s'attache au cas des PME de pays émergents qui abordent l'international. Un ouvrage indispensable.

Internationalisation : la mobilisation des ressources immatérielles, coordonné par Sophie Nivoix et Christian Marcon
Vuibert (316 pages – 31 EUR)

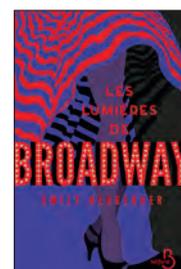


Entre rêve et risques

Eleanor, qui travaille dans la ferme de ses parents dans le Wisconsin, rêve de chanter à Broadway. Apprenant que Don Mannheim fait passer des auditions pour sa prochaine comédie musicale, elle décide d'y participer mais n'est pas retenue. En revanche, le producteur lui propose le rôle principal d'un autre spectacle : celui d'une jeune femme blanche amoureuse d'un noir.

Mais la pièce est perçue comme une provocation. Pourtant, ni les attaques des journalistes et des réactionnaires, ni les tentatives de dissuasion de ses parents ne font renoncer Eleanor qui commence pourtant à se poser des questions lorsque la troupe fait l'objet de menaces de plus en plus violentes.

Les lumières de Broadway d'Emily Neuberger
Belfond (347 pages – 21 EUR)



Efficacité

On savait que les entreprises ont une responsabilité sociale. La crise sanitaire a renforcé la prise de conscience de cette responsabilité, d'autant qu'elle a accéléré les mutations digitales, sociales et environnementales. La nécessité de disposer de données fiables en temps réel s'est révélée plus indispensable que jamais, notamment pour réaliser des simulations.

Les différentes facettes de la gestion de la performance au sein d'une entreprise sont ici abordées, et exposées les évolutions de l'audit. Deux sujets qui connaissent une forte mutation.

Audit & performance
Stratégies et outils de pilotage des entreprises
sous la direction de Jean-Michel Huet,
Isabelle Tracq-Sengeissen et Edouard Bucaille
Pearson (239 pages – 23 EUR)

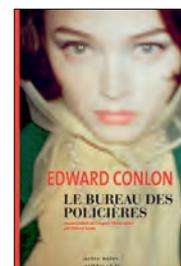


Miroir à deux faces

Le Bureau des policières peine en cette année 1958 à gagner en crédibilité au sein du célèbre NYPD, milieu très machiste qui ne leur confie que des tâches subalternes. Marie Carrara, elle, souhaite devenir enquêtrice. Bien que timide, elle se découvre un don pour infiltrer les mondes interlopes du Bronx et tendre des pièges aux trafiquants de drogue, aux délinquants sexuels et aux prédateurs potentiels.

Brillante au travail, elle doit pourtant, rentrée chez elle, se soumettre à son mari, policier pervers narcissique violent. Un excellent polar sur le machisme observé dans certains milieux professionnels et sur les violences conjugales.

Le Bureau des policières d'Edward Conlon
Actes Sud (586 pages – 24,50 EUR)



Suspense

De retour dans les Alpilles, Claire Césaire, jeune journaliste ambitieuse, est chargée d'enquêter à Fontvieille, son village natal, sur le projet immobilier d'Alex Bastide, propriétaire d'une manufacture de tissus provençaux convoitée par le directeur du journal. Mais elle est troublée par le charme d'Alex qui a besoin de concrétiser ce projet pour sauver son entreprise.

En outre, son père, Elie Césaire, qui se présente aux élections municipales, est à la tête des opposants à ce lotissement. En pleine campagne, Claire reçoit un message anonyme qui dénonce certaines irrégularités. Et pour ne rien arranger, elle a aussi retrouvé celle qui connaît ses blessures secrètes. Suspense garanti.

Le Temps des convoitises de Frédéric d'Onaglia
Presses de la Cité (409 pages – 20 EUR)



Pour une confiserie

En 1632, Simon del Prado, jeune confiseur, est choisi par les édiles de Rouen pour composer une création sucrée qui sera offerte à Louis XIII lors de son voyage en Normandie. Mais ce choix n'est pas du goût d'un négociant qui convoite la fille du premier échevin.

Lorsque Simon découvre que, curieusement, sa cargaison de sucre a été saccagée au port, il sollicite son ancien maître d'apprentissage, un juif converti qui a fui les persécutions en Espagne et qui a été relégué loin de Rouen. Or Simon est lui aussi un « converso » et il tombe lui-même dans les griffes de l'Inquisition. Ce roman est à la fois une intrigue palpitante et une célébration de la gourmandise.

Deux Grains de sucre, un soupçon de secret de Brigitte Piedfert
Calmann-Lévy (307 pages – 18,90 EUR)



Face aux dangers

N'ayant pu convaincre personne de son innocence, Millicent, 72 ans, vient de sortir de prison après 24 ans de détention pour le meurtre présumé de son amant. Lorsque cette spécialiste des maquillages et des effets spéciaux dans les films d'horreur de série B découvre une photo, elle décide de rétablir la vérité. Deux questions se posent alors : qui était cet homme ? Et pourquoi veut-on l'assassiner, elle ?

Avec Jerry, son colotataire, étudiant en cinéma de 18 ans fan des films gore, elle se lance sur les traces de personnages louches qu'elle fréquentait à l'époque du meurtre. Mais cette démarche importune des gens haut placés et met sa vie, ainsi que celle de Jerry, en danger. Magistral.

Coupez !

de Chris Brookmyre

Métailié (510 pages – 22,50 EUR)



Passionnant

Jusqu'à où peut-on aller trop loin ? C'est la question que s'est sans doute posée Antonin Nompar de Caumont, premier duc de Lauzun, marquis de Puyguilhem et comte de Saint-Fargeau, qui fut aussi capitaine des gardes du corps du roi, lieutenant général des armées, colonel et gouverneur du Berry. Apparemment, l'homme ne se fixait aucune limite.

Ambitieux, irrévérencieux, le duc de Lauzun était aussi un adepte des mots d'esprit, un militaire brillant sur les champs de bataille et un séducteur particulièrement apprécié dans les alcôves des dames de la Cour. Incarcéré dans une forteresse, il fut libéré et reprit ses « exploits ». Ce récit fort documenté est absolument passionnant.

Lauzun

De l'histoire véritable du favori qui fascina puis défia Louis XIV

LBS Editions (338 pages – 18 EUR)



Le chiffre 7

La vie de Jonathan, publicitaire new-yorkais, bascule le jour où il se sent responsable de l'accident d'une fillette : dévasté, incapable de reprendre sa vie, il se réfugie dans une petite ville d'Italie où habite sa grand-mère, Nonna. Un vieil homme mi-mendiant mi-devin lui délivre alors un message obscur accompagné du chiffre 7, qui pourrait être lié à la guérison de la fillette. De son côté, Nonna en donne une interprétation à laquelle Jonathan ne comprend rien.

Il retourne alors aux États-Unis mais à Naples, en Floride. C'est là qu'il va devoir affronter le destin de sept personnes prêtes à tout pour assouvir leur vengeance. Un roman envoûtant qui tient le lecteur en haleine.

Lorsque le ciel s'en mêle
d'Éliane Saliba Garillon

Editions F Deville (287 pages – 20 EUR)



Vraies questions

Deux fillettes de neuf ans regardent le Gange pollué. Elles décident d'unir leurs forces pour changer le monde. Vingt ans plus tard, à Paris, elles organisent une marche pour le climat cependant que d'autres ont lieu en même temps un peu partout dans le monde. Mais des attentats font voler leurs rêves en éclats.

Les gouvernements décident alors d'entrer dans l'intimité des citoyens. Sommes-nous vraiment au cœur d'un roman ? Jusqu'à où des gouvernements sont-ils prêts à aller ? D'autres questions se posent : combien vaut chacun de nous sur le marché mondial ? À combien serait estimée l'énergie vitale de quelqu'un ? Un livre important.

Ils ne faisaient que rêver
d'Ondine Khayat

Charleston (303 pages – 19 EUR)



Respect

En 2020, les sapeurs-pompiers de France sont intervenus pour 282.800 incendies, 3.613.300 secours d'urgence aux personnes, 53.800 risques technologiques et 340.900 opérations diverses. Chef d'établissement dans l'Éducation nationale, Patrice Romain a été aussi sapeur-pompier volontaire pendant vingt-trois ans.

Dans cet ouvrage, il raconte des centaines d'interventions les plus diverses, le stress, l'urgence, la prise de risques, les situations cocasses, les drames, les joies, la vie de tous les jours, le sens du service aux autres. Une grande leçon d'altruisme qui force l'admiration et le respect que l'on doit avoir pour ces hommes et ces femmes dont la devise est « Sauver ou périr ». Un livre qui fait du bien.

Sauve qui peut
Aventures d'un pompier volontaire
de Patrice Romain

City (254 pages – 15,90 EUR)



Nous vous recommandons aussi

Échec au destin
de Lluís Llach

Actes Sud (302 pages – 22,50 EUR)

Alter ego
de Cédric de Bragança

Editions Une seule vie (249 pages – 17 EUR)

La Montée à l'Empyrée
de Pierre Le Franc

Editions F Deville (347 pages – 23 EUR)

Le piano est particulièrement à l'honneur en ce début d'été avec trois talents confirmés, cependant que la musique symphonique est, elle aussi, brillamment illustrée. Un détour original par la Norvège et une anthologie à ne pas manquer complètent ce tour d'horizon.

Michel Nivoix

Anthologie

Michel Legrand, qui aurait eu 90 ans cette année, a laissé une œuvre considérable rassemblée dans ce magnifique coffret de cinq disques, fait de reprises et relectures de ses chansons, auxquelles ont collaboré de nombreux artistes. On retrouve aussi Michel Legrand chanteur, jazzman, interprète de variété instrumentale et compositeur de musiques de films récompensées par trois Oscars.

Surdoué, Michel Legrand était aussi – rappelons-le – un arrangeur recherché et un metteur en scène très demandé. Ce coffret d'anthologie est plus qu'un hommage : un document sonore d'un grand intérêt.

Michel Legrand

Hier et demain

(Decca)



Hommage

Le pianiste russe Alexander Melnikov, qui mène une belle carrière internationale, termine avec ce disque son intégrale des neuf sonates pour piano de Sergueï Prokofiev, compositeur prolifique qui signa des symphonies, des concertos, des opéras, des ballets, et des musiques de film.

Alexander Melnikov, qui fut le protégé d'un autre pianiste russe, l'immense Sviatoslav Richter, montre une grande maîtrise technique et une incontestable virtuosité. Il nous offre aussi les *Visions fugitives* du même Prokofiev, une série de vingt pièces courtes pour piano.

Alexander Melnikov

Sergei Prokofiev

(Harmonia Mundi)



Talents

Le chef israélien Lahav Shani a été pianiste invité de l'Orchestre philharmonique d'Israël avant d'en devenir aussi le chef d'orchestre adjoint de Zubin Mehta. Quelques années plus tard, il a travaillé avec celui de Vienne puis, en 2016, avec l'Orchestre philharmonique de Rotterdam dont il a été pendant deux ans le chef et qu'il dirige ici dans l'une des deux symphonies de Kurt Weill et la 5^e symphonie de Chostakovitch, la plus jouée et la plus enregistrée de ce compositeur.

Lahav Shani a su lui communiquer sa vision de ces deux œuvres et en tirer le meilleur : de très belles interprétations.

Lahav Shani

Kurt Weill – Dimitri Shostakovich

(Warner Classics)



Univers particulier

La dernière production de Tord Gustavsen nous invite à partager son univers très particulier, à la fois inclassable et très séduisant. Le pianiste et compositeur norvégien reste toujours un adepte des tempos lents qui sont sa marque de fabrique. Il est entouré ici de son fidèle batteur Jarle Vespestad, qui a été de tous ses projets, et d'un nouveau contrebassiste, Steinar Raknes, l'un des plus talentueux de Norvège, qui a travaillé avec les plus grands.

Le trio nous propose de nous glisser dans des climats tranquilles. Ces douze titres sont d'une grande élégance.

Tord Gustavsen Trio

Opening

(ECM)



Futur grand

À 32 ans, Tanguy de Williencourt est considéré comme l'un des futurs très grands pianistes. En écoutant ces enregistrements, on comprend pourquoi. Déjà maintes fois récompensé, ce soliste, qui est aussi un chambriste très apprécié, s'est produit partout en France ainsi qu'aux Pays-Bas, en Allemagne, en Russie et au Japon.

Dans cette sélection de pages de César Franck, Tanguy de Williencourt affiche une assurance qui n'a d'égale que son toucher délicat. Il est ici accompagné par le Flanders Symphony Orchestra dirigé par Kristiina Poska, un environnement instrumental de haut niveau.

Tanguy de Williencourt

César Franck

(Mirare)



Prodige

Liszt, Chopin, Mendelssohn et Schumann furent quelques-uns des musiciens qui oeuvrèrent pour la création d'un monument Beethoven à Bonn. Yoav Levanon interprète sur ce disque des pages de ces quatre compositeurs avec une maîtrise exceptionnelle.

Ce pianiste, qui monta sur scène pour la première fois à l'âge de quatre ans et joua trois ans plus tard avec l'Orchestre de chambre d'Israël, a déjà derrière lui, alors qu'il n'a que dix-sept ans, une carrière internationale. Ses interprétations allient virtuosité et raffinement, et suscitent une profonde admiration.

Yoav Levanon

A Monument for Beethoven

(Warner Classics)



FARVEST

#MARKETING #EVENTS #PUBLISHING



TALENTED DEVELOPERS WANTED

June 28-29-30, 2022



TAKE UP A
36H
HACKATHON



GET A CHANCE TO
SEE YOUR TALENT
RECOGNISED



WHAT YOU KNOW ABOUT ROLLIN' DOWN IN CODING?

WORLD CUP COMPETITION

gameofcode.eu



T H E

I X

100 %
ÉLECTRIQUE.



 DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Informations environnementales : bmw.lu

0,0 L/100 KM • 0 G/KM CO₂ (WLTP)



#bornelectric